

**RECHERCHES
REGIONALES**

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

SOMMAIRE

35^e année

1994 – N°4

Octobre-décembre

128

**L'occupation du sol à Villars-sur-Var au XIX^e
siècle**

**par J.M CASTEX et A. DAGORNE avec
la participation de M. et C. BOURRIER**

p. 2

**La vie politique à Antibes entre les deux guerres .
Deuxième partie : 1929 à1939**

par Jérôme BRACQ

p. 13

**L'OCCUPATION DU SOL A
VILLARS-SUR-VAR
AU XIX^e SIECLE**

**J.-M. CASTEX et A. DAGORNE avec la
participation de M. et C. BOURRIER**

Depuis quelques années, deux concepts reviennent souvent à la une de l'actualité : celui du développement durable, - la traduction plus littérale du terme anglais serait soutenable (apparu dans les années 1980) - et l'Aménagement du Territoire. L'Aménagement du Territoire cherche à ce que les hommes et les activités soient mieux répartis entre les territoires qui forment la nation et vise la réduction des inégalités en matière de répartition des ressources, d'accès aux grands équipements et donc, de développement. Nombreuses sont les initiatives -y compris scolaires- qui demandent aux citoyens, aux élèves de ré-agir sur certaines propositions... Et si l'on essayait de pré-agir et d'anticiper les choix en tenant compte, certes, des pouvoirs publics mais aussi des habitants premiers bénéficiaires des choix faits pour eux et leur territoire et, pourquoi pas des chercheurs qui, extérieurs, ne sont ni juge ni partie ? L'espace-support de ces réflexions est la commune de Villars-sur-Var dans les Alpes-Maritimes.

• LE TERRITOIRE DE VILLARS-SUR-VAR

Le territoire de Villars-sur-Var dans le Moyen-Pays des Alpes d'Azur est limité à l'espace communal qui s'étend de part et d'autre du Var sur 2527 ha : en rive gauche, depuis la Pointe des Quatre Cantons à 1804 m jusqu'au fleuve à 250 m environ et en rive droite, les altitudes atteignent 1170 m à la Pointe du Castel. Ce territoire est découpé par les affluents du Var, l'Espignole et le ravin de Ripert, le Riou Blanc et le torrent des Gravières en rive gauche et de nombreux ravins sur l'autre rive : ravins des Sales, du Saint-Esprit, de l'Adous... Entre ces cours d'eau, des lignes de crêtes d'où il résulte une topo-morphologie accidentée. Cet espace-support n'est donc pas isotrope du point de vue du relief et il en est de même des substratums : si les grès d'Annot du Tertiaire affleurent au nord de la commune, ils laissent place très vite aux formations calcaires et marno-calcaires sous-jacentes du Crétacé (Sénonien et du Turonien), puis à des marnes noires et des terrains marno-calcaires du Crétacé moyen - Cénomaniens-Turonien) et inférieur plus marneux voire glauconneux (Albien). Sur la rive droite, les terrains appartiennent principalement aux formations du Crétacé inférieur (marno-calcaires du Barrémien-Néocomien) et du Jurassique composé de calcaires plus massifs et découpés en chevrons.

Ce territoire a fait l'objet d'une anthropisation et la consultation des documents d'archives, des photographies aériennes anciennes, témoigne très souvent d'une ancienne mise en valeur agricole -avec de nombreuses traces d'aménagement des pentes sous forme de restanques-; aujourd'hui, la végétation spontanée a reconquis le terrain laissé libre par la déprise agricole. Pas question ici de parler de désertification des paysages : certes, il y a de moins en moins d'hommes mais le coefficient de végétalisation augmente, contrairement à ce qui se passe dans les zones steppiques ou sub-steppiques en lisière du Sahara. Parlons plutôt de désertion pour signifier le vide d'hommes. La situation aujourd'hui observée est héritée du passé.

Le territoire de Villars-sur-Var est un espace vécu par ses 533 habitants permanents, (1990) et aussi par ceux qui y possèdent résidences secondaires, ou encore par les touristes de passage. C'est donc un espace non-clos qui échange avec l'extérieur, échanges matériels de produits, échanges immatériels d'informations...

Mais le territoire communal est aussi un espace perçu et la façon dont ses habitants permanents se représentent le territoire est déterminante car cette perception va influencer sur les choix d'avenir.

En somme, le territoire de Villars-sur-Var est un espace géographique pluriel, irréductible à l'un des sous-espaces constitutifs et pas davantage à la somme de ceux-ci. C'est un système cohérent, complexe, ouvert (l'autarcie n'est plus de mise aujourd'hui) vivant et donc en mouvement où il convient sans cesse de ne pas s'abstraire des caractéristiques propres au géoécosystème environnemental, des hommes qui y vivent et des relations, des flux, des échanges dont la nature et l'intensité ont varié durant les siècles passés. Un territoire est le résultat de l'action de l'homme, de la société. Comment le développer ? Chercher à tout prix l'augmentation du produit communal, donc une simple croissance ? Ne conviendrait-il pas de rechercher une "croissance complexifiante multidimensionnelle" (R. Passet, 1994) faite de diversification et d'intégration, permettant au système territorial de croître en se réorganisant sans perdre de sa cohérence et assortie d'une meilleure qualité des relations des hommes entre eux et avec leur géoécosystème proche. "Une croissance accompagnée d'exclusion sociale, de déculturation et d'une dégradation du milieu naturel n'est pas un développement" (R. Passet, 1994).

Comment concilier Développement et Aménagement ? Aménagement et Environnement ? La tâche n'est pas simple. Certains sont tentés de proposer un conservatisme fort en exaltant les façons de faire des anciens (lesquels ne sont plus là pour dire s'il faisait -ou non- bon vivre à leur époque) accompagné d'un protectionnisme lourd. D'autres sont attirés par le mirage du béton des constructions, des taxes qu'il procure (les ressources ne sont pas abondantes dans les petites communes). Et si l'on proposait une solution alternative fondée sur le développement soutenable dans une perspective de solidarité ville-campagne, de solidarité inter-communale, inter-générationnelle, inter-groupes socioprofessionnels ?

Pour pouvoir statuer plus aisément sur l'avenir, il nous a paru intéressant de conforter les Villarois d'aujourd'hui à ce qu'était l'occupation des terres dans leur commune au siècle passé. Pour mieux "objectiver" l'état des lieux en 1866, la carte est indéniablement un médiateur privilégié et pédagogique, d'où un large appel fait à l'image comme outil de communication. Quelques questions peuvent déjà être posées : les forêts étaient-elles plus étendues qu'aujourd'hui ? La vigne était-elle plus ou moins cultivée ? Quelles cultures rapportaient le plus ?

• L'OCCUPATION DES TERRES EN 1866

A cette fin, a été réalisée par J.-M. Castex; la carte de l'occupation des terres de la commune de Villars-sur-Var en exploitant toutes les données contenues dans les matrices cadastrales de 1866 déposées aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes. (1)

Ce travail de longue haleine portant sur l'occupation des terres en 1866 a été fait à partir des feuilles cadastrales rédigées à des échelles comprises entre 1 : 1 000 et 1 : 4 000; à partir de ces documents, une carte de synthèse a été réalisée à l'échelle de 1 : 25 000. Une carte complémentaire portant sur l'extension des anciennes structures d'aménagement de pentes faites par les Anciens a été obtenue par photo-interprétation stéréoscopique des clichés aériens de 1956 à échelle approximative de 1 : 25 000.

L'analyse de la figure n° 1 permet de faire les remarques suivantes :

Les bois sont localisés dans la partie septentrionale de la commune. Indéniablement, la forêt a gagné du terrain depuis cette date où elle occupe 27,27 % (647 ha) des espaces non bâtis estimés en 1866 à 2416 ha 27 ares 09.centièmes. Les bois rapportaient 25F/ha pour des parcelles de 1ère classe.

Pâtures boisées, pâtures et pierriers occupent plus de la moitié du territoire communal : 54 % des surfaces non bâties (plus de 1 283 ha) ; elles couvrent essentiellement les terrains situés en rive droite du Var et, en rive gauche, les territoires médians de la commune autour de la Pointe de la Gardette. Ce mode d'affectation des terres était celui qui rapportait le moins : 6F./ha. Pâtures et bois occupent parfois des portions de versant abandonnés et jadis occupés par la vigne ou l'olivier (?)... D'anciennes terrasses de cultures aujourd'hui couvertes de bois ou de friches témoignent de l'existence de cultures (à Bonardel à 650m, à l'aval des Champs Hauts (val de Thiéry) à 800 m, à l'amont des Gravières à 500 m, aux Royers à 750 m et bien au dessus si l'on prend en compte les espaces labourables et pas uniquement viticoles.

Les autres modes d'occupation des terres procurent de meilleurs revenus (plus de 60F./ha) : Les terres labourées, (8,34 % soit 198 ha), rapportaient 60F./ha.

Les vignes et l'association vigne/terres labourées, occupaient 5,48 % de l'espace (soit 130 ha) et rapportaient 65F./ha. Ces cultures sont pratiquées de part et d'autre du Var et montaient parfois très haut.

L'association oliviers/terres et oliviers/vignes ou encore des plantations d'oliviers en exclusivité (2,45 %, soit 58 ha) fournissaient un revenu de 85F./ha.

L'association terres arrosables/terres à oliviers arrosables/terres à vigne arrosables (1,89 %, soit 45 ha) était encore de meilleur rapport : 120F./ha.

Les prés et les caniers (2) (0,42 %, soit 10 ha) offraient un meilleur revenu : 140F./ha.

Enfin, les jardins (0,16 % soit 4 ha) constituaient la meilleure utilisation possible des terres avec un revenu moyen de 160F./ha.

Cette carte peut fort judicieusement être comparée à la cartographie des terrasses de culture et autres aménagements des pentes de jadis (Fig. 2, d'après les clichés de 1956) car celle-ci révèle aussi les surfaces cultivées qui pouvaient être déjà abandonnées en 1866.

Au moment où les Villarois s'interrogent sur l'opportunité non seulement de maintenir mais aussi de valoriser une activité vini-viticole au village, il est intéressant de se rafraîchir la mémoire à la lumière du passé car "il n'y a pas de bonne prospective sans un minimum de rétrospective" (P. Balta). Qu'en était-il donc au siècle dernier ?

•LA CULTURE DE LA VIGNE D'APRES LES DOCUMENTS DE 1866

Les vignes sont rarement signalées comme le seul mode d'occupation des terres sur les résumés généraux des sections. La plupart du temps, la vigne est associée à des terres cultivables, à des oliviers ou aux deux. La surface totale de ces terroirs ainsi cultivés s'étend à plus de 189 ha et il paraît raisonnable d'évaluer les surfaces en vigne à environ 80 ha, un chiffre supérieur à celui cité pour 1702 (38 ha). L'arrivée du phylloxéra en provenance du Gard dans les années 1865 a détruit le vignoble et en 1900, celui-ci atteignait 37,5 ha puis 45 ha durant la période 1922-1941. En 1959, la surface baissait de nouveau : 36,14 ha et la chute se poursuivait jusqu'en 1974 avec 22,87 ha. 1979, les surfaces déclarées en vigne atteignent 54,34 ha, 11 ha de vigne seulement ont été recensés en 1988 (mauvaise année viticole) et 17, en 1992. L'analyse des données statistiques depuis 1930 montre que toutes les courbes sont à

la baisse : la superficie du vignoble, la production totale en hl, le nombre de vignerons ; un seul indicateur est à la hausse : la productivité en hl/ha (C. Bourrier-Reynaud, 1993).

Où sont localisées les vignes dans le finage communal ?

La majorité des parcelles est située dans une bande de 1,5 km de largeur, orientée Nord-ouest - Sud-est et dans la partie méridionale de la commune, de part et d'autre du Var. Le vignoble est donc localisé dans la grande zone synclinale secondaire que le Var traverse du Nord-ouest vers le Sud-est ; la vigne occupe ainsi des versants monoclinaux taillés dans les marnes et calcaires crétacés (Riou Blanc), une boutonnière au cœur marneux creusée par l'Espignole et ses affluents, des terrasses alluviales anciennes qui dominent le lit actuel du Var (Salvaret, Lunel), des versants tapissés d'éboulis (Le Vignal) mais aussi l'aval des chevrons calcaires du Jurassique et du Crétacé et tournés vers le Nord-est (Rinouvier).

Le niveau de base local -Le Var- est de 250-235 m et la majeure partie du vignoble ne dépasse pas 500-600 m. Cependant, on note sur le cadastre de 1866, la présence de vigne à 750 m au Vignal, en exposition Est-sud-est et au Suyet et même à 850 m sur des terrasses de cultures au Vignal et aux Royers

La vigne était rarement cultivée seule sauf dans les parcelles d'amont (Les Royers, Rinouvier) ou dans les secteurs pionniers d'amont (Narbaric, La Gardivole) ; elle était le plus souvent associée aux labours et aux terres arrosables. Lorsque la vigne apparaît complantée avec l'olivier sur le document de 1866, celui-ci se trouve cultivé à des altitudes comprises entre 300-400 m et 600 m; il n'est donc pas loin de sa limite alors que la vigne peut monter plus haut surtout en adrets. Dans la partie la plus basse de la commune, la vigne apparaît comme la principale culture, exception faite des jardins et des prés qui entourent le village et des labours sur les basses pentes de la vallée de l'Espignole et du Riou Blanc. Pâtures et bois ont recouvert d'anciennes terrasses cultivées en vigne ou en oliviers (Bonardel, Royers, Les Gravières, Champs Hauts) mais les exemples sont comptés. Il semble donc que ce soit surtout dans les zones plus basses, dans les secteurs signalés comme pâtures que l'on pourrait trouver des traces de vigne abandonnée, dans des secteurs où il n'y avait pas eu d'aménagement de terrasses soit parce que la pente était faible soit parce que cette précaution n'avait pas été prise (mise en culture momentanée) dans le secteur des affluents de l'Espignole et au sud du Var.

Comment caractériser les terrains aptes à porter le vignoble ?

La vigne s'accommode bien des expositions Sud, Sud-ouest et Sud-est mais, au sud du Var, la vigne est parfois en exposition Nord à Champ Regard (à 250-320 m) mais à l'aval de pentes faibles et en exposition Est-nord-est à Rinouvier.

Le facteur pente n'a pas trop de poids : à Lunel, la pente est de 20 % et peut atteindre 42 % au Vignal et même 60 % à l'ouest de Narboins pour les pentes les plus raides.

La vigne occupe principalement des sols développés sur marnes des coteaux alignés Nord-ouest - Sud-est et les basses pentes, en partie marneuses, des chevrons calcaires au sud du Var, les terrasses alluviales du Quaternaire moyen et récent, les cônes de déjection (Lunel, Saint-Roch), les éboulis de pente (Vignal, Royers, Suyet). Elle occupe rarement les coteaux calcaires comme à Vigne La Rosé, Narboins qui sont plutôt tapissés d'oliviers (la limite est nette en amont de Lunel).

Les versants occupés par la vigne présentent le plus souvent, près de la vallée du Var, un aval en pentes douces (champs aménagés) ; dominant, en amont, de larges planches ou même des planches étroites. Globalement, sur les photographies aériennes de 1956, le secteur à vigne paraît parfois non aménagé, ou peu (champs aménagés, terrasses peu marquées) ; cette impression peut être donnée par la ruine des aménagements sur les pentes assez fortes.

En conclusion, s'il n'est pas dans nos intentions d'anticiper sur les décisions des Villarois quant au devenir de leur vignoble, qu'il s'agisse de l'extension des surfaces cultivées, de l'accroissement des terrains en A.O.C., de l'appellation Côtes de Provence ou Vin de Villars, nous souhaitons simplement que chacun puisse faire un retour en arrière et constater quelle était l'allure du vignoble au siècle passé. Avec 17 ha de vignes en 1992 (dont 2 en A.O.C.), une production de 313 hl, soit une productivité de 18,6 hl/ha et 30 déclarants (dont plus de 50 % de plus de 65 ans), peut-on faire mieux ? Comment et où ? Chacun sait que pour avoir du vin de bonne qualité, il faut

un terroir, des conditions climatiques données, des cépages (d'un certain type si on souhaite l'A.O.C), une densité donnée de pieds à l'ha et des vigneron compétents pour tailler, fumer, désherber, entretenir, vendanger et vinifier. Les surfaces en vigne ont progressé ou régressé selon les périodes. "La vigne est montée ou descendue en fonction de gros sous ou de besoins alimentaires" (C. Bourrier-Reynaud 1993). En comparant la carte du vignoble en 1866 et l'extension actuelle de celui-ci, quelques remarques peuvent être faites sur la perspective de restauration voire d'extension du vignoble villarois. En dehors des meilleurs sites -dont certains sont encore exploités- et d'autres, en friche, pourraient être privilégiés, il conviendrait de porter attention aux hauts de versants jadis cultivés en vignes aménagés ou non en terrasses ; pourraient-ils à nouveau être cultivés après aménagement en banquettes (notamment en cas de bonne exposition et de bonne accessibilité) ? Certaines planches larges peuvent encore présenter un intérêt notamment en fonction de l'accessibilité. L'hubac présente des pentes douces qui ne sont sans doute pas à dédaigner. Des coteaux aménagés en terrasses étroites peuvent être retaillés (ainsi à Bellet) et présenter de meilleures conditions d'exploitation tout en offrant des sols anciennement accumulés et fertilisés (?) et une exposition optimale.

Enfin, comme le montre la dernière carte (Fig. 3), il serait intéressant de tenir compte des valeurs des parcelles de vigne en exploitant la totalité des données du document de 1866 ; la valeur des vignes est codée de 1 à 5, 1 étant la valeur maximum. La valeur des parcelles de vigne (ou terre-vigne et, plus rarement, oliviers-vigne) attribuée par l'expert de 1866 semble influencée par la présence et la qualité des formations superficielles :

- les cônes de déjection et éléments de terrasses quaternaires, en aval de La Gardivole, Lunel, classes 1 ou 1-2 ou Rinouvier (classes 2 et 2-3)
 - les éboulis des vallons secs, Balmette, classe 3 ;
 - les sols peu développés sur marnes : La Ratte, Champ Regard, Rinouvier, classe 3 ;
 - sur les pentes rocheuses : Balmette, La Gardivole, classe 4.
- Vers l'amont, les oliviers succèdent en partie à la vigne.

A partir de là, on pourrait établir une carte en iso-valeurs par interpolation et affiner la délimitation des terroirs les plus appropriés à la vigne dans les conditions culturales de 1866. Ce paramètre pourrait ensuite être croisé avec la carte des altitudes, des pentes, des expositions, de la largeur des planches, de l'accessibilité pour mieux "objectiver" le diagnostic qui doit aussi tenir compte du contexte culturel, technique et économique de la fin du 20^è siècle.

Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire lors de sa réunion de juillet 1993 à Mende se fixait comme objectif un développement équilibré et maîtrisé du territoire. L'aménagement du territoire, c'est indéniablement l'affaire du ministère du même nom, émanation de l'Etat, des collectivités territoriales, des administrations mais c'est aussi l'affaire des citoyens ; à ceux-ci de n'être pas seulement des spectateurs passifs réagissant après coup aux décisions prises mais des partenaires actifs capables de pré-agir, d'inventer des solutions nouvelles pour mieux utiliser leur territoire de manière harmonieuse dans une perspective de développement durable, tout en en conservant les originalités, et surtout, pour ne pas perdre leur âme. Nous ne sommes ni des contempteurs ni des thuriféraires de l'ancien mode d'occupation des terres de Villars-sur-Var ; nous l'avons présenté ; la parole est maintenant aux habitants de Villars-sur-Var.

A eux d'agir de " façon que les effets de leurs actions soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre " (H. Jonas) !

NOTES

Ce travail a été réalisé au Laboratoire d'Analyse Spatiale "R. Blanchard" de l'Université de Nice - Sophia Antipolis en liaison avec M. Bourrier, historien et C. Bourrier-Reynaud, maire de Villars-sur-Var ;il s'intègre dans une pré-étude d'aménagement rural devant déboucher sur la mise en place d'un Plan Municipal d'Environnement assorti d'un Plan des Zones Sensibles aux Incendies de Forêts. La mise en forme des cartes a été faite par J.-Y. Ottavi.

(1) Plan cadastral de Villars-sur-Var, 1866, réf. 2 Mi 28-158/1 à 19. Matrice cadastrale, réf. 30 600.

(2) Le cadastre mentionne canniers. En réalité, il semble que ce vocable soit employé en lieu et place de cannabiers ; en effet, Villars cultivait le chanvre (Cannabis) et disposait de trois bassins de rouissage. Le tissage était une activité locale.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

BOURRIER-REYNAUD C. : *Le vin de Villars-sur-Var*,. 95 p. Publ. Mairie de Villars-sur-Var, 1993.

BOURRIER-REYNAUD M. : *Chroniques de Villars-sur-Var*. 340 p. Coll. Ma Maison, Ed A. Lefevre, Nice, 1979.

A .DAGORNE et J.-M. CASTEX avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ont travaillé ces dernières années sur des opérations de ré-aménagement rural portant sur des communes des Alpes-Maritimes pour lesquelles les anciens cadastres ont été analysés : Saint Cézaire-sur-Siagne, Auribeau-sur-Siagne, Théoule-sur-Mer.

Les textes des communications présentées à l'occasion du colloque de la DATAR (Strasbourg, mars 1994) ont été utilisés, notamment la communication du Pr Passet.

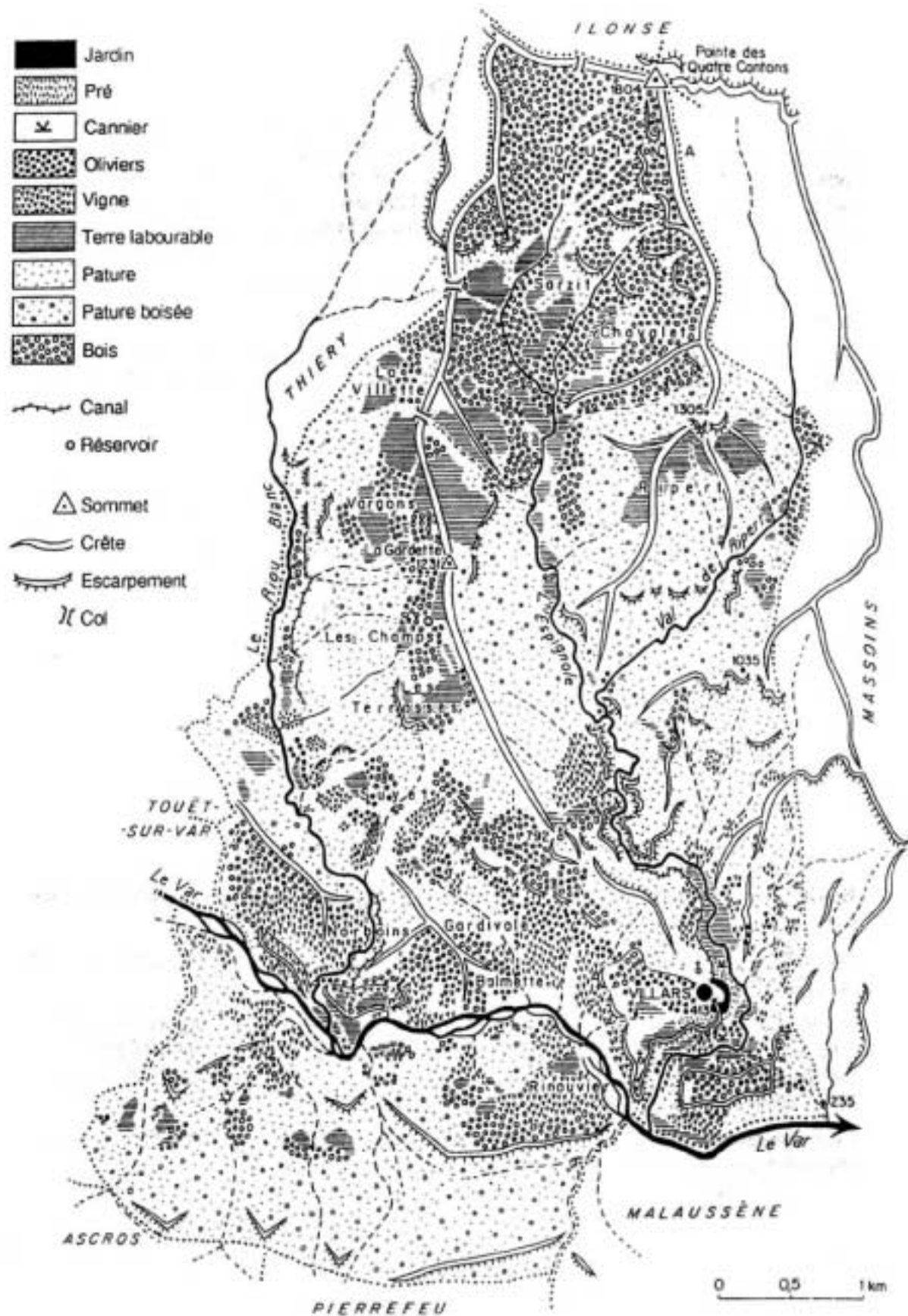


Fig. 1 : L'occupation du sol à Villars-sur-Var en 1866

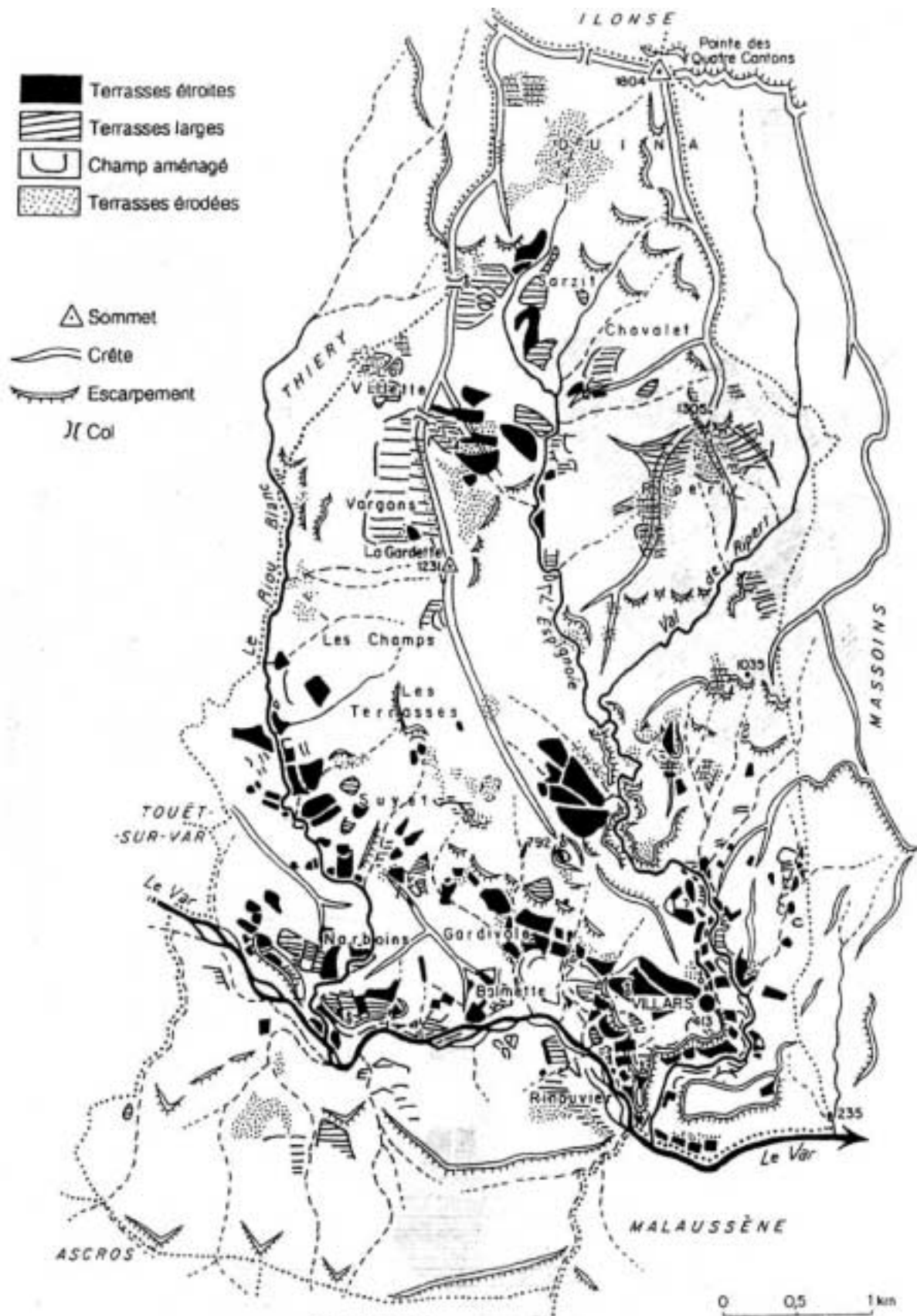


Fig. 2 : Cartographie des aménagements de pentes à Villars-sur-Var d'après les clichés aériens de 1956

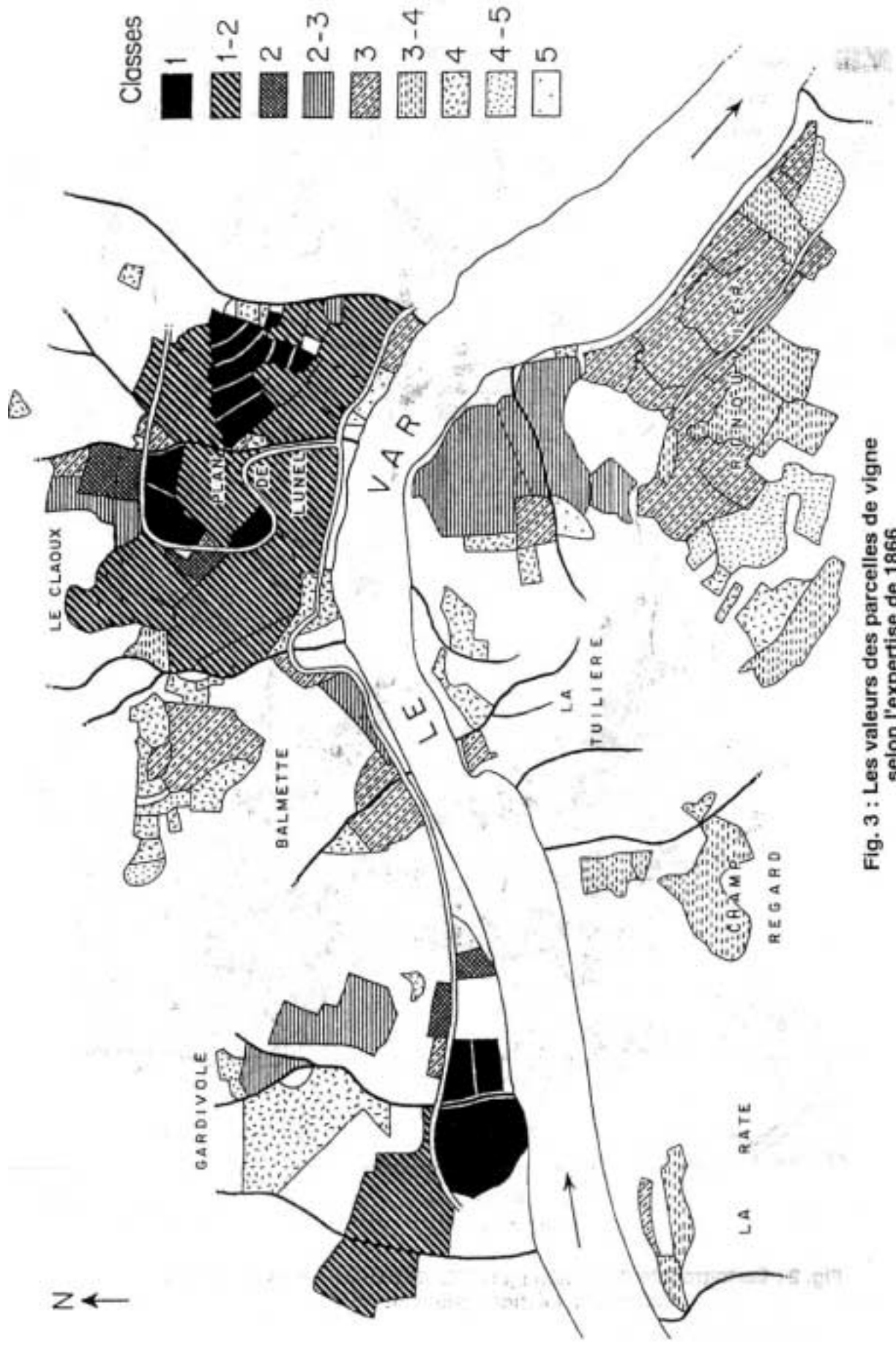


Fig. 3 : Les valeurs des parcelles de vigne selon l'expertise de 1866

LA VIE POLITIQUE A ANTIBES

ENTRE LES DEUX GUERRES

Deuxième partie : 1929 à 1939

Par Jérôme BRACQ

LA MUNICIPALITE BOURREAU, 1929-1935

• Les élections municipales du 5 mai 1929

Le contexte politique de cette consultation électorale est sensiblement le même que celui des élections complémentaires du 13 janvier 1929. Les qualités de gestionnaire d'Aimé Bourreau n'ont pu s'affirmer dans un laps de temps aussi court. Une impulsion nouvelle a cependant été donnée à la municipalité qui entend concilier rigueur financière et réalisations. Les efforts de Bourreau tendent surtout à la résorption du déficit du budget municipal, de l'ordre d'un million de francs, et à l'amélioration de la voirie.

L'ensemble des conseillers sortants se représentent avec, comme on pouvait s'y attendre, Aimé Bourreau à leur tête. La durée du mandat des conseillers a été étendue à six ans (loi du 10 avril 1929) et les élus resteront donc en fonctions jusqu'en mai 1935.

Les premiers mois de la gestion Bourreau ont permis à ses adversaires de se ressaisir. A la surprise générale, l'opposition ne vient pas des partisans de Charles Guillaumont mais d'Ardisson et de ses amis. On sait que l'appui du "clan" Bourreau avait été déterminant dans l'élection d'Ardisson au siège de conseiller général du canton d'Antibes et le brusque revirement de l'ancien maire d'Antibes est considéré comme une véritable trahison.

Les motivations de Baptistin Ardisson sont assez obscures. Son élection au Conseil général était déjà inespérée ; mais en s'attaquant à Aimé Bourreau, d'une valeur intellectuelle nettement supérieure, Ardisson surestime ses forces. S'adressant au électeurs, il déclare qu'en présence d'une "poussée populaire" et d'une "opposition d'heure en heure grandissante", il a cru devoir céder aux "sollicitations pressantes" qui lui venaient de tous les partis. Bourreau estime pour sa part qu'il s'agit d'un "groupe d'agitateurs coalisés pour la satisfaction de leurs rancunes et de leurs ambitions" appuyés par les "forces occultes", entendez les francs-maçons (1). Ces mêmes agitateurs ont décidé Ardisson à "marcher contre son ami Bourreau", lequel était en droit d'en attendre une autre attitude. *Le Progrès*, sous la plume de G. Prunty, est convaincu que la liste Ardisson n'est qu'un instrument entre les mains de Charles Guillaumont. Elle recevrait ses ordres chaque soir d'un comité "qui tire les ficelles" et dont le "manitou" serait Angeleri, adjoint déchu. L'autre lieutenant de Guillaumont serait le docteur Turillot, gendre de l'amiral Forget.

Les assertions du Progrès sont bien sûr sans fondements. La liste de Baptistin Ardisson ne comporte aucun partisan de Charles Guillaumont et on y trouve surtout des mécontents comme Maccario, président des Artisans de la Mi-Carême (2), des amis d'Ardisson (Fugairon, président des commerçants, Aussel), des séparatistes juanais (Denolly) un socialiste (Mastoumecq).

L'hostilité rencontrée à Juan-les-Pins par Aimé Bourreau et ses amis leur font croire à un véritable complot dont l'instigateur serait Edouard Baudoin, directeur du Casino, ami personnel de Charles Guillaumont. La concession des jeux expirant en 1930, Bourreau entend dénoncer le contrat qui n'accorde à la ville d'Antibes que des sommes dérisoires. Le maire pense que devant cette éventualité Baudoin fera tout pour le renverser et qu'il a délégué, au sein de la liste Ardisson, Jean-Baptiste Donsimoni, secrétaire général de la Société des Corses et employé au service des jeux du Casino (3).

L'Avenir de Juan-les-Pins rejette ces accusations : Bourreau "ergote" sur une vague question de contrat à renouveler et veut étrangler le Casino au moment où la création d'une concurrence devrait l'inciter, au contraire, à aider cet établissement à qui Juan-les-Pins doit une partie de sa prospérité. (4)

Les adversaires de la municipalité sont sur la défensive. N'ayant que peu de griefs à formuler sur la gestion du maire, ils en sont réduits à critiquer son caractère, le présentant comme un autocrate d'humeur difficile, comme un homme de parti (la Fédération Républicaine). Peu de temps avant les élections, Prosper Pugnaire et Nicolas Aussel entreprennent une démarche auprès du maire. Considérant que la personnalité de ce dernier, seule visée et discutée par une forte opposition, est un empêchement à l'union complète de tous les partis, ils lui demandent de retirer sa candidature, étant bien entendu que toutes les têtes de l'opposition en feraient autant. Bourreau rejette brutalement cette proposition, la considérant comme une "insolence" (5).

Dans ces conditions, une opposition sur la défensive avec comme chef un homme déprécié aux yeux de l'opinion publique, la victoire de la liste sortante paraissait inévitable. Ses membres sont tous élus avec une moyenne de 1521 voix contre 1049 à la liste Ardisson et 378 à la liste communiste (6).

A l'intérieur de la liste gagnante, Jules Grec arrive en tête, suivi de Magnique et du docteur Richard. Il s'agit sans aucun doute des trois personnalités les plus populaires d'Antibes. Leur succès contredit quelque peu les conclusions du sous-préfet Bellecroix qui affirme que ces élections ont une signification politique en raison de l'appartenance de certains conseillers élus à la Fédération républicaine (7). En fait, le choix des électeurs semble avoir été dicté plus par des préférences d'ordre personnel que par des convictions politiques. Bien que le classement par opinion politique des conseillers municipaux donne 18 républicains URD, 3 républicains de gauche, 4 radicaux et radicaux-socialistes et 2 socialistes SFIO, cette classification, de l'aveu même du commissaire de police d'Antibes, est approximative :

"Beaucoup de candidats n'ont manifesté leurs sympathies pour un parti déterminé qu'à l'occasion d'une réunion ou d'un banquet, et l'étiquette qui leur est ainsi donnée ne peut-être considérée comme définitive " (8).

La participation, en atteignant 77 %, indique que les Antibois se sont intéressés à ces élections. La large majorité obtenue par sa liste conforte la position d'Aimé Bourreau qui compte désormais exercer sur la ville un pouvoir sans partage. Quant aux résultats du Parti communiste (Jouvray a obtenu 399 voix), ils ne doivent pas être interprétés comme le signe d'un renforcement de ce mouvement à Antibes. Les deux candidats ont mené une bonne campagne, apportant contre les deux listes en présence des critiques précises, et ils paraissent s'être attirés quelques sympathies. D'autre part, un certain nombre d'électeurs ont pu penser qu'il serait utile que tous les partis soient représentés au Conseil municipal (9). Même dans ces conditions, les résultats du Parti communiste à Antibes sont un succès.

• Les élections législatives de 1930.

Le 18 octobre 1930, André Capron, député de la circonscription, décédait dans sa résidence de la villa Madrid à Cannes. La nouvelle, aussitôt connue, provoquait dans la région une vive émotion. En fait, son état de santé ne cessait de se dégrader depuis son élection, en 1928. Le député avait bien assisté à la séance d'ouverture des Chambres mais la maladie ne lui

permet pas d'y retourner par la suite. En 1929, Capron devait perdre la mairie de Cannes, faute d'avoir accepté l'alliance avec ses concurrents. Il restait toutefois conseiller général de son canton.

Quelques semaines avant sa mort, Capron avait fait part à ses amis politiques et aux maires du canton de Cannes de son intention de remettre sa démission dès la reprise des travaux du Parlement. Il semble que le vénérable vieillard ait cédé aux pressions de son entourage, un milieu trouble d'agents électoraux désireux de faire nommer par Capron son successeur, en l'occurrence le banquier-armateur Dreyfus, très actif dans la circonscription depuis quatre mois. Aimé Bourreau, devenu président de la Fédération républicaine pour les Alpes-Maritimes, avait même tenu à visiter le député pour lui rappeler qu'il était de règle, lorsqu'un élu démissionnait, que le groupe auquel il était affilié soit consulté et que le successeur éventuel soit désigné avec le consentement du parti. Les "conseillers" de Capron lui auraient fait la réponse suivante :

"La décision de M. Capron est maintenant irrévocable; nous avons pu obtenir sa démission et en même temps il a désigné son successeur : M. Louis Dreyfus" (10).

La mort de Capron a sans doute empêché ses amis de mener à bien leur projet.

L'annonce de la tenue d'élections législatives partielles relance l'agitation politique dans la circonscription. Groupements, partis politiques et agents électoraux s'activent pour trouver un remplaçant au député décédé. Les candidats ne manquent pas : on en dénombre 13 dont cinq seulement peuvent être considérés comme sérieux. Il s'agit de Louis Dreyfus, Jean Guiter, Maurice Jeanpierre, Emile Garino, Virgile Barel. Les autres sont soit des candidats fantaisistes, soit des personnes intéressées désireuses de monnayer leur retrait ou leur désistement au second tour. C'est le cas de Gaston Michaud (anarchiste notoire), Emile Béranger (fleuriste), Jules Launay dit Haynes (détective privé se présentant sous l'étiquette : "candidat féministe"), Emile Leclerc (avocat), Georges Duchatel (machiniste), César Servelle (commerçant), Adolphe Romand (ingénieur agricole). A deux exceptions près, Michaud et Leclerc, la valeur politique de ces personnes est quasiment nulle et leur appartenance au milieu des agents électoraux ne fait aucun doute pour certains d'entre eux. L'un d'eux a si peu d'estime pour sa personne qu'il s'abstiendra de voter pour lui. Un autre (Romand) a le don de provoquer l'hilarité de son auditoire. Ses exposés, qui ne reposent sur rien de sérieux, se terminent invariablement par des chahuts monstres.

La candidature la mieux préparée est sans conteste celle de Louis-Dreyfus. Né à Zurich en 1870 de parents alsaciens ayant opté pour la France, négociant en blé, banquier et armateur, il dispose d'une fortune personnelle considérable. Dreyfus s'est présenté pour la première fois à la députation en 1902 au Sénégal où il était d'ailleurs battu. En 1905, il était élu député de l'arrondissement de Florac (Lozère); mais devait être battu en avril 1910. Depuis cette date, Dreyfus n'a connu que des échecs : à Meaux en 1914, Florac en 1928, dans l'Inde française la même année.

En 1930, c'est dans la circonscription de Cannes qu'il a décidé de tenter sa chance. Sachant venir en aide "d'une manière délicate" à des associations, des groupements ou des communes, il utilise largement les services des agents électoraux. Dreyfus s'appuie à Cannes sur Dufresne, directeur du journal *Le Courrier* et président du comité radical-socialiste cannois, même si le financier répudie officiellement le radicalisme.

A Antibes, le Comité radical-socialiste, reconstitué en octobre 1930, hésite à lui donner son appui. L'intervention de Dufresne sera déterminante. Dans un ordre du jour publié par le Radical du 23 novembre, le comité antibois, constatant qu'aucune candidature radicale-socialiste ne s'est affirmée, décide de donner son appui au candidat de gauche dont "le passé, le programme et l'attitude" permettent de le classer dans les groupes parlementaires susceptibles de voter avec le parti et de lui donner leur appui. En clair, cela signifie que les radicaux antibois devront voter pour le candidat que leur a choisi Xavier Dufresne, c'est-à-dire Louis Louis-Dreyfus.

Ce dernier est parfaitement conscient de l'insuffisance de cet appui dans une circonscription où l'électorat modéré est largement majoritaire. Dans cet optique, Dreyfus courtise assidûment l'électorat catholique. Il a également obtenu le concours d'hommes politiques influents du département, disposés à faire campagne en sa faveur comme Eugène Charabot, sénateur et homme d'affaires, qui, après avoir usé de son influence auprès des notabilités de la région, démissionnera de l'Alliance Démocratique deux jours avant le scrutin. La Fédération républicaine elle-même n'échappe pas au phénomène. A Cannes, le secrétaire de sa section locale, Téaldi, patronne la candidature Dreyfus.

Pour convaincre les électeurs aussi différents politiquement, Dreyfus a pris contact avec toutes les associations, groupements et syndicats de la circonscription. A Cannes, il a créé son propre comité électoral, le Cercle d'Etudes Economiques et Sociales. Le compte-rendu de la visite de Dreyfus à ce groupement révèle le degré d'opportunisme auquel est parvenu le personnage :

"M Louis-Dreyfus affirma notamment son indépendance absolue à l'égard des différents partis, y compris le Parti radical-socialiste auquel il a appartenu et dont il déclare se séparer spécialement en ce qui concerne les grands problèmes de la sécurité, de l'école unique et de la liberté d'enseignement, des monopoles, toutes question à propos desquelles M. Louis-Dreyfus fit de catégoriques déclarations que n'aurait pas désavouées le candidat le plus modéré" (11).

Sa profession de foi est un chef-d'œuvre de programme passe-partout, apte à satisfaire la plus grande partie des électeurs. La campagne de Dreyfus, servie par de puissants moyens financiers, a été organisée de longue date. Lorsque ses concurrents se lancent dans la bataille électorale, dans le courant du mois de novembre, Dreyfus est déjà en campagne depuis plusieurs mois.

L'opposition à sa candidature vient surtout de la droite et de l'extrême-droite, accessoirement de "L'extrême-gauche. *Le Petit Niçois* lui étant favorable, les plus vives attaques viennent du *Progrès Républicain* de Charles Basset (Grasse), du *Progrès d'Antibes* et des amis du maire, de *L'Echo de Paris* d'Henri de Kérilis et de l'hebdomadaire d'extrême-droite *Candide*. La tactique commune est de repousser Dreyfus à gauche de l'échiquier politique en mettant en exergue son ancienne appartenance au Parti radical-socialiste.

Le Progrès Républicain ne veut pas de Dreyfus : "Parce que, quoi qu'il en dise à certains moments, quoi qu'il nous feuille faire croire c'est un homme de gauche et même d'extrême-gauche" (12).

Pour Charles Basset :

"M. Louise-Dreyfus, jusqu'à l'âge de 63 ans, fut un bon radical-socialiste sans reproche. Dans diverses circonscriptions il a tenu haut et ferme le drapeau qu'il met en berne aujourd'hui" (13).

Dreyfus est accusé d'être le principal bailleur de fonds de la maison de la rue de Valois. De même, il aurait financé le journal La République de Daladier et participé, par un versement de cent mille francs à la fondation du journal L'Humanité. S'il abandonne le Parti radical-socialiste, ce n'est que temporairement :

"Il faudrait être aveugle pour ne pas s'apercevoir que le navire radical a une sérieuse voie d'eau ; c'est pourquoi certains de ses membres les plus notoires, comme M. Louis Louis-Dreyfus, négociant-armateur, revêtent leur bouée de sauvetage pour abandonner momentanément le bâtiment ; ils reviendront à bord lorsqu'il aura été réparé dans le bassin de radoub" (14).

Dreyfus est en quelque sorte un candidat "camouflé", un "coureur de circonscriptions", un éternel battu des consultations électorales qu'il faut rejeter à tout prix :

"Les paysans de la Lozère, les plus pauvres de France, les électeurs de l'Inde française et du Sénégal, les plus simples du corps électoral, ont su résister aux séductions dorées de Dreyfus. Les Cannois accepteront-ils ce que les autres ont refusé ?" (15)

Dreyfus est l'exemple type de la candidature d'argent : il ne disposerait d'aucune influence politique, "si ce n'est peut-être de celle qui s'achète dans les antichambres, auprès de gens besogneux et sans autorité" (16);

Comme Homberg, Dreyfus est riche et étranger :

"On ne reconnaît en lui ni un enfant de France, ni un coreligionnaire, ni un compatriote. Il suffit de la regarder et de l'entendre parler : d'où qu'il vienne, cet homme nous est étranger en toutes choses. Mais il y a une contingence qui, plus que l'hérédité, plus que l'ambition, l'éloigné de nos concitoyens : c'est sa fortune" (17).

L'allusion à son origine juive est à peine voilée.

Pour le maire d'Antibes, Aimé Bourreau, la circonscription, qui a toujours été (sauf pendant deux ans) représentée par des républicains nationaux, ne doit pas tomber aux mains du "minotier multimillionnaire et cartelliste". L'élection de Dreyfus à Cannes aurait de graves conséquences, à la fois locales et nationales, c'est du moins ce que croit Henri de Kerilis :

"Le département des Alpes-Maritimes est le seul département méridional qui ait dans son ensemble échappé à la gangrène des gauches et l'avènement d'un adversaire du calibre de M. Dreyfus y amènerait sans aucun doute et rapidement la contagion ... D'autre part, nous entrons dans la période pré-électorale où les élections partielles prennent une signification très spéciale et influent toujours sur l'esprit des députés et des gouvernants. Après l'échec de Rennes, il y a quelques semaines, il ne faut à aucun prix d'un échec à Cannes, dont l'opposition tirerait un grand parti" (18).

Bourreau désirait se présenter lui-même à la députation. L'homme ne manque pas d'ambitions et considère ses fonctions actuelles comme un marchepied vers de plus hautes

destinées Dans certaines conversations privées, il ferait état du ministère des Travaux Publics (19). Il semble cependant que Bourreau ait rencontré des résistances au sein de la Fédération républicaine puisqu'il annonce son retrait le 15 novembre, déclarant être trop absorbé par son mandat municipal (20).

Les partisans du maire, membres de la Fédération républicaine, alors plongés dans l'embarras, s'adressent au commandant Picot. Ce dernier, fort peu désireux d'être propulsé sur le devant de la scène politique, est sauvé par un rappel en activité tout à fait providentiel. On s'avise alors que le secrétaire général de la Fédération républicaine n'est autre que Jean Guiter, fils du docteur Guiter qui, pendant quarante ans, exerça la médecine dans la circonscription où il avait acquis une grande popularité.

La candidature Guiter, directement inspirée par Bourreau et ses amis à qui reviennent l'organisation de sa campagne, paraît trop tardive (15 novembre) pour pouvoir concurrencer efficacement Dreyfus. Jean Guiter est né à Cannes le 27 février 1897. Engagé volontaire à 17 ans, grièvement blessé au cours de la bataille de la Somme, il passe par l'Ecole Libre des Sciences Politiques en 1919. Entré à la Fédération républicaine de France en 1923, il en devient le secrétaire général deux ans plus tard. Principal collaborateur de Louis Marin son président, il se consacre à sa tâche d'organisateur et de propagandiste. Ses contacts quotidiens avec les hommes politiques les plus renommés, son expérience de la chose publique constituent, pour les promoteurs de sa candidature, un gage de réussite.

Guiter a reçu trois investitures :

- l'alliance démocratique (président : Ratier)
- le Parti Démocrate Populaire (président : Champetier de Ribes, ministre des pensions dans le Cabinet-Tardieu)
- la Fédération Républicaine de France

Le programme de Jean Guiter est en fait celui de la Fédération Républicaine accommodé à la sauce locale pour la circonstance (promotion touristique, amélioration des communications, défense de l'horticulture).

Les adversaires de Guiter, qui s'expriment à travers Le Petit Niçois, Le Réveil d'Antibes et L'Union des Républicains (journal électoral de Dreyfus), repoussent Guiter à l'extrême-droite. Cet "espoir des droites réactionnaires et fascistes" ne verrait aucun inconvénient à la destruction systématique des institutions républicaines (21). Dans ses réunions électorales, fréquemment perturbées par ses adversaires, il affecte "un profond dédain et un très large mépris pour son auditoire" (22). Les procédés employés par ses partisans ont un "avant-goût d'un fascisme français, plus brutal, plus autoritaire, plus criminel encore que les fascismes étrangers" (23).

Les surnoms les plus divers lui sont attribués : "Guiter la guerre" ou "Guiter d'Action française", accusation dont il fait justice en rappelant le républicanisme de sa famille. Présenté comme incarnant la droite de la Fédération Républicaine, Guiter aurait eu de mauvaises relations avec André Capron (24). Pour mettre fin à ces rumeurs, Le Progrès publie une correspondance entre les deux hommes faisant état de leurs relations d'amitié (25). La presse s'efforce de déconsidérer Guiter aux yeux de l'opinion publique : sa candidature ne serait qu'une "manifestation d'ardeur juvénile" du "jeune" Guiter (26). La "notoire insuffisance de ce candidat" fait de lui "un gosse sans importance" (27).

Nourrie par ces polémiques incessantes, la campagne électorale est extrêmement tendue. Comme en 1928 avec Capron, la candidature Dreyfus est soutenue par l'opposition municipale. Bourreau, en fin politique, manœuvre habilement pour esquisser le débat réclamé par certains conseillers municipaux comme Orengo. Profitant de la séance du Conseil municipal du 2 décembre, Orengo affirme que des bruits courent avec insistance en ville sur l'attitude des conseillers municipaux dans la bataille électorale des législatives. Il demande à ses collègues de confirmer publiquement leur volonté de rester en dehors des luttes politiques, même si chaque conseiller doit rester libre de ses opinions et de ses votes.

Bourreau est alors contraint d'expliquer sa position en public et définit les trois points que devront observer les conseillers municipaux pour rester effectivement en dehors de la bataille :

- n'accompagner aucun candidat dans ses visites aux électeurs
- ne signer aucune affiche pour ou contre un candidat
- défense de soutenir un candidat en réunion publique à Antibes.

Puis Bourreau parle de sa position personnelle. En tant que président régional d'un parti politique dont un candidat est le secrétaire général à Paris, il a des obligations, en particulier celle de présenter ce candidat aux différentes sections du parti, et il les remplira librement en dehors de la commune d'Antibes. Comme citoyen, il recouvre en période électorale son entière indépendance.

Cette déclaration n'est pas faite pour dissiper le malaise qui règne au sein du conseil. Bourreau a réussi à faire prendre à ses conseillers un engagement dont il s'exclut d'entrée. Sa liberté

de manœuvre reste entière. Dès le lendemain, il aurait accompagné Guiter dans ses visites aux électeurs de la Fontonne (28). En prenant acte, Orengo présente Dreyfus aux membres de l'Antibes Olympique. La situation s'apparente à la crise municipale de 1928 mais elle n'est pas critique pour le maire.

L'opposition au sein du Conseil municipal est minoritaire, tout au plus quelques membres avec à leur tête Orengo. Témoin cet ordre du jour voté en séance plénière du conseil le 12 décembre, motivé par les attaques dont fit l'objet Bourreau lors de la réunion publique de Dreyfus à Antibes à l'occasion de laquelle le banquier avait insinué que Bourreau n'avait pu obtenir l'investiture de la Fédération Républicaine (29).

A l'exception de Dreyfus et Guiter, les autres candidats paraissent être ignorés des Antibois. La candidature de Jeanpierre est purement cannoise et nous ne la citerons que pour mémoire. Jouissant d'une certaine popularité à Cannes et de la complicité des radicaux de cette ville, Jeanpierre est un personnage ambigu, politiquement inclassable. Le programme qu'il développe est surtout social mais l'essentiel de sa campagne consistera à attaquer violemment la personnalité de Louis-Dreyfus.

La candidature Garino s'annonce mieux. Déjà candidat SFIO aux élections législatives de 1928, il avait recueilli à cette époque 1564 voix au premier tour de scrutin et 1140 au second. Sa situation semble s'être modifiée depuis.

Grâce à la fonction d'adjoint au maire de Cannes qu'il occupe depuis 1929, il a pu rendre quelques services, s'attirant des sympathies chez les électeurs. A son congrès d'Antibes (16 novembre), la Fédération départementale SFIO a pris la décision de maintenir le candidat socialiste au second tour, quels que soient les résultats.

Sa profession de foi, très modérée, a été épurée de tout ce qui pouvait gêner l'électorat conservateur. Le mot "socialisme" n'y figure d'ailleurs pas. Garino est assisté de Noël Garnier, délégué à la propagande du parti, et de nombreux orateurs socialistes prennent la parole dans ses réunions publiques (Auguste Raynaud, député du Var, Tasso député des Bouches-du-Rhône, Mistral député de l'Isère).

Barel, candidat d'un Parti communiste passablement affaibli, mène une campagne à l'économie. La déclaration aux électeurs, qui lui tient lieu de profession de foi, est insipide, d'une lecture difficile même si on doit reconnaître la justesse des arguments communistes : l'imminence de la crise économique qui va bientôt toucher la France, les répercussions probables sur les activités touristiques de la Côte d'Azur et le chômage qui s'ensuivra.

Les communistes rejettent d'emblée toute alliance avec le Parti socialiste. La campagne pacifiste menée par les socialistes dans le pays ne serait que "pure démagogie" et leur action en direction des travailleurs italiens immigrés a pour but, selon les communistes, de les livrer comme "instruments aveugles de l'impérialisme français dans l'éventualité d'une guerre franco-italienne" (30).

Au premier tour, l'examen des résultats fait apparaître une forte participation (73,38 %), sensiblement identique à celle de 1928. Les Cannois (74,92 %) ont voté sensiblement plus que les Antibois (71,72%) à et que les Vallauriens (66,23%). Dreyfus arrive en tête avec 40,51 % des suffrages exprimés, suivi de Guiter (23,82 %), Garino (23,32 %), Barel (5,92 %), Jeanpierre (4,15 %).

A Antibes, Dreyfus recueille 49,19 % des suffrages exprimés contre 36,72 % à Cannes, Guiter 29,53 %. A eux deux ils totalisent près de 80 % des suffrages des électeurs antibois. Une comparaison avec les résultats de 1928 montre que Dreyfus a recueilli les voix d'Homberg mais aussi des voix communistes et socialistes. En effet, Barel perd 132 voix, Garino 31. Jeanpierre est également en recul (126 voix). Guiter (751 voix) recueille plus de suffrages que Capron en 1928 (667).

En prévision du second tour, quatre candidats se maintiennent : Dreyfus, Garino, Barel et Jeanpierre.

Pour Dreyfus, le premier tour a été un grand succès et son élection lui paraît certaine. C'est aussi une victoire pour les adversaires du maire d'Antibes qui n'a pas été suivi par son électeurat.

De fait, la déception de Guiter et de ses partisans est très vive. Même s'il se maintient bien à Antibes, Guiter ne recueille que 65,5 % des voix que Capron avait obtenu en 1928. Prenant acte de ce recul de l'électorat modéré, Guiter retire sa candidature, en partie en raison de l'attitude de Garino qui, arrivé troisième, se maintient au second tour. Guiter ne donne aucune consigne de vote. Les partisans de Bourreau sont surpris par l'ampleur de leur défaite :

"Nous avons fondé de trop grands espoirs sur l'esprit critique, la fierté et l'indépendance des électeurs. Le mirage de l'argent aura été plus puissant que tous les beaux sentiments réunis" (31).

Pour barrer la route à Dreyfus, les hommes de la Fédération Républicaine mènent à Antibes une très active campagne en faveur de Garino tout en proclamant leur aversion pour les idées socialistes. Ainsi, les extrêmes s'associent pour repousser les candidatures centristes. Parmi les promoteurs de cette campagne, on trouve certaines personnes subissant l'influence directe de Bourreau, "notamment le conseiller municipal Pétri qui a déployé son activité ostensiblement même auprès des agents de police, et le nommé Desgeorges, gendre de M. Grec, 1er adjoint" (32).

Le Réveil va encore plus loin en écrivant que le maire en personne, assisté de Jules Grec et de quelques conseillers municipaux parcoururent la ville et la campagne, quartier par quartier, pour donner et faire donner la consigne de voter en faveur de Garino (33). L'accueil reçu est sans doute réservé, l'électorat modéré se résignant difficilement à voter pour un socialiste. La lutte est donc circonscrite entre Dreyfus et Garino ; Jeanpierre et Barel sont marginalisés par les résultats du premier tour. Les amis de Dreyfus ne s'y trompent pas et fustigent la mauvaise foi du candidat socialiste qui tente d'attirer à lui l'électorat modéré en reniant ses convictions politiques.

Au second tour (21 décembre), la légère baisse de la participation (69,71 %) est plus sensible à Antibes qu'à Cannes; dans la première ville, on enregistre une perte de 249 votants, probablement des électeurs de Guiter qui ont préféré s'abstenir. Les scores de Barel (3,43 % des suffrages exprimés) et de Jeanpierre (4,92 %) restent insignifiants.

Dreyfus triomphe en recueillant sur son nom une large majorité de suffrages (56,58 %) contre 34,24 % à Garino. A Antibes, les deux candidats progressent par rapport au premier tour (228 voix pour Dreyfus, 292 pour Garino), sans doute grâce au report des voix des électeurs de Guiter. En effet, en additionnant ces deux chiffres avec le surplus d'abstentions, on obtient sensiblement le score de Guiter au premier tour (751 voix). Les consignes de Bourreau n'ont donc été suivies que par environ 300 électeurs.

La leçon est sévère et ses partisans accusent le coup. Comme Garino, ils attribuent les raisons de leur défaite à la corruption systématique pratiquée par leur adversaire :

"Le succès de M. L. Louis-Dreyfus n'est pas pur ; pour l'obtenir il a remué de la boue en recrutant toute la lie du peuple, ceux qui vendent leur vote et qu'on appelle les turcos./.../A Antibes, des agents avaient des enveloppes de cent francs qui étaient remises aux électeurs achetables, au moment où ils entraient dans la salle de vote. Ces agents et ces électeurs étaient eux-mêmes surveillés. Ceux qui acceptaient ce rôle supérieur devaient toucher mille francs" (34).

Tirant les conséquences de ces élections, *Le Réveil* invite Bourreau à démissionner : "Deux fois battu dans des conditions très nettes et ce malgré qu'ayant rompu tous ses engagements en militant successivement en faveur du candidat d'extrême-droite et de celui d'extrême-gauche, on comprendrait difficilement que le maire d'Antibes, dans une sorte de défi envers l'immense majorité de la population, essaye quand même de se maintenir à l'Hôtel de ville "(35).

Le soir du scrutin, les partisans de l'ancien maire Charles Guillaumont ont bruyamment manifesté leur satisfaction. Au moment où le public évacuait la mairie, après la lecture des résultats, douze individus munis de torches et suivis d'une musique de jazz ont pris la tête de la foule qui s'écoulait vers le centre de la ville. Le groupe s'arrête sous les fenêtres d'Ardisson, poussant les cris de "Vive Ardisson, vive Guillaumont", puis fait le tour de la

place Macé sans être suivi par personne. Selon le commissaire de police (36), il s'agissait de pêcheurs plus ou moins ivres ayant à leur tête l'entrepreneur Bourgeix, ami et homme de confiance de Guillaumont. Cette manifestation est jugée ridicule par la foule ce qui semble indiquer que les électeurs antibois n'ont pas voulu lier l'élection de Dreyfus à la question municipale.

• Les élections au Conseil d'arrondissement de 1931

Elles s'inscrivent dans un contexte plus large, celui de la lutte entre la municipalité Bourreau et ses nombreux adversaires : communistes, socialistes, radicaux, syndicat des contribuables, comité des chômeurs, séparatistes juanais.

Ce type de consultation électorale, pour des raisons déjà expliquées, ne suscite que peu d'intérêt de la part de la population du canton. La présence d'un candidat d'union des Gauches, Désiré Pont, confère cependant à ces élections un caractère politique inhabituel.

Le comité d'Entente des Gauches, qui unit des représentants du Parti radical-socialiste et du Parti socialiste, a en effet décidé de faire de ce vieux militant radical le candidat unique des deux partis. Désiré Pont est originaire du Vaucluse, grainetier de son métier et établi à Antibes depuis une dizaine d'années. Conseiller municipal de Courthezon de 1907 à 1919, il a représenté à plusieurs reprises le Vaucluse aux congrès radicaux. Son expérience politique et le prestige qui entoure sa personne lui ont valu d'être le premier vice-président du Comité Républicain radical et radical-socialiste du canton d'Antibes, créé en 1930.

Pourtant, après avoir été l'un des chefs du Parti radical dans le département du Vaucluse, Pont comptait rester éloigné de la vie publique "et il a fallu toute l'insistance affectueuse de ses amis pour le faire sortir de sa réserve" (37).

En dehors des deux partis cités plus haut, Désiré Pont reçoit l'appui des amis de Guillaumont. Ce dernier n'intervient pas dans la bataille électorale, laissant agir ses partisans qui, selon le commissaire de police, semblent assez discrédités.

Dans cette campagne électorale qui s'engage, Désiré Pont semble favori mais d'autres candidats peuvent lui ravir la place de conseiller d'arrondissement.

Jean Baures, originaire de l'Ariège, est un ancien officier établi à Antibes après la guerre. Elu conseiller municipal sur la liste Bourreau en 1929, Baures était inscrit à la Fédération Républicaine où il exerça même la fonction de secrétaire de la section locale jusqu'en 1930. Profondément déçu par le fait de ne pas avoir été nommé adjoint au maire, il glisse alors dans l'opposition municipale. En décembre 1930, il quitte la Fédération pour soutenir la candidature Dreyfus. Cet acte lui a valu, de la part du maire, une franche hostilité. Baures jouit cependant de quelques atouts : il est l'un des dirigeants les plus influents du Syndicat des habitants du vieil Antibes. Considéré comme de défenseur des intérêts de ce

quartier au Conseil municipal, il y compte de nombreux amis. Il est également l'organisateur de l'Amicale des Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr, créée sous le patronage de Mgr Remond. Le commissaire de police croit cependant qu'il est peu estimé dans la ville où il apparaît à beaucoup comme étant très intrigant et ambitieux.

Jean Muller est né à Cannes, d'une famille d'origine alsacienne. Il est connu comme n'ayant pas des idées politiques suivies et n'appartient à aucun parti. Très sociable selon les uns, d'un caractère violent et emporté selon les autres, Muller a pu se faire des amis dans la ville. On le considère volontiers comme un agent électoral. Déjà, à des élections antérieures, il faisait courir le bruit de sa candidature simplement dans le but de tirer profit de son retrait et beaucoup le soupçonnent de vouloir simplement monnayer le chiffre de ses électeurs aux prochaines législatives. Invoquant le parrainage d'une personnalité, Muller a pu obtenir le soutien de *l'Eclaireur* dont la bonne foi a été abusée.

Le Progrès, émanation directe du maire et de ses amis, tente de s'opposer à ces trois candidatures. Ainsi, le journal voit en Désiré Pont : "un candidat nettement socialiste/.../membre particulièrement excité et violent d'un parti de gâchis et de désordre révolutionnaire" (38).

De plus, Lucien Eysseric est persuadé que Charles Guillaumont et son ami Bourgeix, l'entrepreneur des balayures, sont à l'origine de sa candidature.

Baures et Muller sont aussi sommairement jugés : ce sont des "guignols" et, en l'absence de candidature modérée, les électeurs doivent s'abstenir de voter. Le but de la manoeuvre est d'empêcher l'élection de Pont dès le premier tour. Bourreau est ici en contradiction avec la doctrine de son parti qui préconise le vote obligatoire. Une polémique s'engage entre d'une part *Le Progrès*, d'autre part *Le Réveil* et *Le Petit Niçois*. Ces derniers invitent les électeurs à accomplir leur devoir dès le premier tour :

"Même s'il ne s'agit que scrutin pour la désignation d'un conseiller d'arrondissement, l'abstention devant l'urne est une lâcheté, une défection et non l'affirmation d'une volonté, à défaut d'une opinion. Si les candidats en présence ne répondent pas, aux yeux de l'électeur, aux conditions qu'il est en droit -juge souverain- d'exiger de son élu, le devoir lui commande de venir déposer dans l'urne un bulletin blanc et non pas de désertier le scrutin. Cent bulletins blancs dans l'urne ont une signification désapprouvative. Mille abstentions ne signifient absolument rien et, au lendemain du scrutin, chaque candidat interprète à sa manière le rôle des abstentionnistes, généralement en annexant leurs voix" (39).

Le premier tour se déroule le dimanche 18 octobre. Il fait apparaître une baisse de la participation pour l'ensemble du canton : 29 % de votant contre 32,7 % aux précédentes élections au Conseil d'arrondissement (1925). Peut-on en conclure que les consignes du Progrès ont été suivies des électeurs ? Nous ne le croyons pas. A Antibes, il y a eu plus de votants en 1931 (32,72 %) qu'en 1925 (28,82 %). C'est à Vallauris que le taux de participation s'est effondré : 19,71 % contre 37,5 % en 1925. De fait, aucun candidat n'était originaire de cette ville.

A Antibes, de nombreux électeurs modérés ont voté blanc en dépit des recommandations de Lucien Eysseric pour qui le bulletin blanc "n'a ni la crânerie ni l'efficacité de l'abstention" (40). Pour l'ensemble du canton, Pont obtient 38 % des suffrages exprimés, Muller 35,8 %, Baures 25,61 %.

A la suite du retrait des candidatures Muller et Baures, la campagne électorale prend une allure plus politique. En effet, les éléments modérés du canton se sont entendus sur le nom d'un candidat en vue du scrutin de ballottage : il s'agit de l'adjoint au maire de Vallauris, Jean Roubaudy. Pour assurer l'élection de leur candidat, les modérés rappellent qu'au terme de l'accord de 1882, conclu entre les villes d'Antibes, Vallauris et Biot, le siège de conseiller d'arrondissement doit impérativement revenir à un Vallaurien ou à un Biotois.

Le Petit Niçois souligne l'injustice de cette tradition suivant laquelle Vallauris et Biot sont condamnés à se contenter, à tour de rôle, du ridicule mandat de conseiller d'arrondissement pour laisser éternellement à Antibes le siège de conseiller général :

"M. Gazignaire Marius, conseiller sortant, nous avait chanté la même chanson en 1925 et, chaque fois que le refrain en devient de circonstance, les dirigeants de la politique cantonale/...I le reprennent en chœur pour la conservation de l'assiette au beurre qu'ils trouvent appétissante" (41).

Le second tour (25 octobre 1931) consacre la victoire de Jean Roubaudy avec 57,52% des suffrages exprimés contre 42,43 % à Désiré Pont. Roubaudy a sans doute bénéficié d'une participation plus importante (39,40 %) et de l'apport des voix de Vallauris où il obtient 63,93% des suffrages exprimés. En fait il ne s'agit que d'un demi-succès pour les municipalités d'Antibes et de Vallauris. Un millier d'électeurs se sont prononcés en faveur du candidat d'Union des gauches. Il recueille 645 voix à Antibes contre 810 à son adversaire. Les radicaux antibois, groupés autour de Raoul Willard, sortent renforcés de cette consultation et leur opposition au maire n'en est que plus déterminée.

• Les élections législatives de 1932

Les groupes et hommes politiques antibois paraissent moins engagés dans la lutte électorale : on enregistre aucune candidature comparable à celle de Guiter ou d'Homberg en 1928 et 1930. Les éléments modérés de la circonscription ont renoncé à s'opposer à Dreyfus, même si la maire nourrit encore quelques arrière-pensées.

En effet, l'activité dont le député sortant a fait preuve depuis qu'il représente la circonscription lui a attiré, à Antibes, les sympathies de nombreux adversaires adhérents des partis de droite. Les horticulteurs, qui constituaient la principale force de la section locale de la Fédération Républicaine, doivent être considérés comme lui étant acquis (42). Lucien Eysseric reconnaît lui-même que la plupart de ses amis politiques, entraînés par le colonel Thierry, se sont ralliés à la candidature Dreyfus, en raison du soutien accordé par ce dernier aux gouvernements Laval et Tardieu (43).

Le maire d'Antibes s'est rapproché peu à peu du député et, en avril 1932, une réconciliation paraît sur le point d'être réalisée. Dreyfus appuierait une demande faite par Bourreau pour la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Le député a mis au service de la circonscription sa fortune, avec laquelle il a subventionné toutes les bonnes oeuvres, ses relations et son activité. Tel est du moins l'opinion d'un grand nombre d'électeurs. Son attitude "très déférente" vis-à-vis des catholiques a eu pour résultat de lui concilier la sympathie de la grande majorité de ce parti (44).

A Antibes, le noyau officiel du Comité radical local conserve son attachement à Dreyfus mais les dissidents, avec à leur tête Raoul Willard, lui reprochent d'avoir glissé à droite. Les thèses des partisans du député sortant sont exprimées dans Le Réveil dont on a exclu momentanément Willard. L'heure serait à la "concentration républicaine" pour faire face à la crise économique et financière et à l'aggravation de la situation internationale :

"Tout ce qui ne se rattache pas directement à ces deux faces du vaste problème apparaît comme secondaire et en tout cas de petite importance" (45)

Dans cette optique, les partis de gouvernement doivent s'unir en rejetant les extrémistes de droite comme de gauche :

"Sur un programme minimum, facile à élaborer, il semble bien possible de grouper tous les hommes de bonne volonté qui pensent qu'en l'état actuel des choses l'économie domine la politique et qui sont prêts pour le salut du pays, à faire abstraction de leurs préférences personnelles et des vaines questions d'amour-propre" (46).

Bien entendu, Louis-Dreyfus est, aux yeux des radicaux antibois, l'incarnation même du principe de concentration républicaine.

La campagne électorale, en raison du consensus obtenu par le député sortant, s'annonce calme. Pourtant, Dreyfus rencontre une certaine opposition. D'abord celle de ses concurrents traditionnels.

Maurice Jeanpierre, qui est devenu président de la Ligue des Contribuables de Cannes depuis 1929, a été élu maire du Cannet le 27 mars 1932. Il se présente sous l'étiquette "républicain de gauche" et reste profondément hostile à Dreyfus. A Antibes, Jeanpierre bénéficie de la sympathie d'un certain nombre d'électeurs radicaux déçus par l'attitude de leur candidat et de sympathisants de Guillaumont qui, selon le commissaire de police, est "mécontent de n'avoir pu obtenir du député sortant les satisfactions pécuniaires qu'il espérait et dont il a un besoin pressant" (47).

Le candidat communiste est Eugène Franceschi, cheminot, né le 9 mai 1902 à Cannes. Militant communiste dévoué, il cumule les fonctions de secrétaire du Syndicat Unitaire des Cheminots. Franceschi semble susceptible de bénéficier du regain d'activité déployé par la cellule communiste d'Antibes.

Raymond Gazeilles, un représentant de commerce, a été désigné par la Fédération socialiste, dont il est le secrétaire adjoint, comme candidat SFIO. Inconnu dans la circonscription (il habite Nice), Gazeilles est cultivé et bon orateur. Ses prises de position concernant le Parti communiste déroutent les électeurs socialistes. Ainsi à La Bocca (29 avril), "Parlant du candidat communiste, il déclare que ce parti est le seul se rapprochant le plus du Parti socialiste. Il préconise à ce sujet le désistement réciproque pour l'un de ces deux partis qui aurait obtenu le plus de voix au 1er tour".

En dépit de ces manifestations de sympathie, les communistes n'accordent aucun crédit aux déclarations du candidat socialiste.

La droite est représentée par Pierre Nouveau, architecte né le 7 août 1883 à Cannes. Conseiller municipal depuis mai 1929, il devient adjoint au maire de Cannes puis conseiller général le 4 janvier 1931 mais il démissionne peu après. Son succès aux dernières élections municipales de Cannes l'a mis en relief. Ses admirateurs sont séduits par sa bonhomie et la facilité de sa poignée de main.

En recueillant les voix de l'électorat modéré, Nouveau peut concurrencer sérieusement le député sortant. Le Préfet intervient même en faveur de Dreyfus le 21 avril, faisant comprendre à Pierre Nouveau qu'il doit s'effacer :

"On m'a laissé entendre que si j'étais sage, je pourrais m'en tirer avec une situation avantageuse pour l'avenir" (48).

Une entente entre Nouveau, Bourreau et Jeanpierre avait été envisagée début avril. Les trois hommes auraient tous été candidats au premier tour, chacun privilégiant sa commune, pour se désister au second tour, en faveur de Bader, propriétaires des Galeries Lafayette. Il semble probable que Bourreau ait fait échouer la combinaison : en se portant candidat, le maire d'Antibes aurait rencontré l'opposition de son propre parti, la Fédération Républicaine, et celle de son électorat, favorable à Dreyfus.

Dès lors, Bourreau se cantonne dans une attitude de stricte neutralité que traduit *Le Progrès* sous la plume de Lucien Eysseric : "Fidèle à la ligne de conduite que nous nous étions tracée par discipline politique, *Le Progrès* d'Antibes n'a pas combattu cette année la candidature de M. Louis-Dreyfus. Il n'a pas non plus soutenu un autre des candidats et cela malgré de pressantes sollicitations. Nous nous sommes abstenus d'expliquer notre attitude, car nos commentaires auraient pu agir comme une attaque (49).

Nouveau obtiendra cependant à Antibes le soutien de certains membres de la Fédération Républicaine, comme le conseiller municipal Peigne.

Dreyfus n'affronte pas uniquement la classe politique traditionnelle : les agents électoraux de bas étage, dits "turcos", se montrent très désappointés de n'avoir reçu du député sortant ni argent ni promesses et exercent sur la personne du financier un véritable chantage, menaçant de faire systématiquement campagne contre lui s'il persiste dans son refus. A Antibes, ils sont susceptibles de provoquer un déplacement de 400 voix.

Cependant, Dreyfus, qui s'est constitué à la faveur de son mandat une vaste clientèle, compte bien se passer des services des agents électoraux qui, à l'usage se révèlent extrêmement coûteux. Pour cette raison, aucune distribution d'argent n'aura lieu avant le premier tour. La fermeté du député n'empêche pas les turcos de perturber systématiquement ses réunions. Dreyfus ne peut ouvrir la bouche sans que n'éclatent vociférations et hurlements. Ainsi, Dreyfus est victime de ses propres pratiques de corruption même s'il flétrit l'attitude d'une "bande spécialisée pour apporter le désordre dans ses réunions et imposer une dictature à toutes les honnêtes gens" (50).

Les perturbateurs rencontrent d'ailleurs la complicité des partisans de Nouveau, Jeanpierre et Franceschi. Le 27 avril, à Vallauris, l'établissement où devait se dérouler une réunion organisée par Louis-Dreyfus est investi par 300 communistes et turcos qui empêchent les électeurs de pénétrer dans la salle. Le lendemain un scénario identique se déroule à Cannes où seuls Nouveau et Jeanpierre peuvent s'exprimer. Le record du chahut est sans doute atteint à Antibes le 30 avril puisque, sur une durée de trois heures, les candidats ne parlent qu'une dizaine de minutes.

Le premier tour du scrutin se déroule le 1er mai. Le niveau de la participation est élevé (75,39 %), en augmentation par rapport aux législatives de 1930. Dreyfus frôle l'élection (48,7 % des suffrages exprimés), améliorant le score du 14 décembre 1930 (28,96 % des inscrits en 1930, 35,27 % en 1932). Il est suivi par Nouveau (27,95 %), Jeanpierre (10 %), Franceschi (6,94 %), Gazeilles (5,29 %). Nouveau retrouve sensiblement les voix de Guiter. Jeanpierre et Franceschi progressent par rapport à 1930. Tous les candidats semblent avoir profité de l'écroulement de l'électorat socialiste. Le candidat SFIO recueille seulement 3,83 % des inscrits contre 16,6 % au premier tour des législatives de 1930.

A Antibes, Dreyfus améliore nettement sa position : 58,93 % des suffrages exprimés. Il bénéficie d'un large apport de voix modérées qui s'étaient portées sur Guiter lors des précédentes élections. Les agents électoraux ont manœuvrés en faveur de Nouveau, comme le confirme le commissaire de police d'Antibes :

"Dans la dernière demi-heure du scrutin, lorsqu'ils n'ont plus eu aucun espoir, ils sont venus voter en groupes pour assurer le ballottage pensant pouvoir en tirer profit. /.../ Toutes ces voix qui se destinaient au plus offrant se sont portées non sur le nom de Jeanpierre, mais surtout sur celui de Nouveau " (51).

L'électorat socialiste, traditionnellement peu nombreux à Antibes, ne s'effondre pas (7,42 %). Franceschi (7,95 %) et Jeanpierre (7%) progressent par rapport à 1930.

A la suite de la publication des résultats, un certain nombre de retraits vont avoir lieu : Gazeilles se déiste au profit du candidat communiste et appelle ses électeurs à faire bloc sur le nom du seul candidat prolétarien. Jeanpierre se retire sans donner de consigne de vote. Restent en présence Franceschi, Nouveau et Dreyfus. Ce dernier, qui est pourtant assuré de la victoire au second tour, fait procéder à des distributions de fonds "dans certains groupements d'électeurs" en vue d'obtenir leur concours. La renaissance de ces pratiques provoquent l'irritation d'une partie de l'électorat antibois. Dans une affiche apposée le 7 mai, un groupe d'électeurs modérés invite ses concitoyens à "faire masse sur Nouveau" parce que Louis-Dreyfus n'a pas tenu sa promesse de faire une "campagne propre" (52).

Le 6 mai 1932, Dreyfus assure sa réélection avec 59,73 % des suffrages exprimés en dépit d'une légère baisse de la participation (73,27 %). Il bénéficie du report des voix des électeurs de Gazeilles et de Jeanpierre dont une partie a rejoint Nouveau (32,93 %). Le candidat communiste (7%) a été ignoré des électeurs socialistes, malgré les recommandations de Gazeilles.

A Antibes, les résultats du scrutin sont sensiblement différents. Dreyfus, avec 74 % des suffrages exprimés, écrase Nouveau dont le score (17,39 %) ne progresse pas, et Franceschi (8,17 %). Comme dans toute la circonscription, le candidat communiste ne bénéficie que dans une proportion réellement insignifiante du désistement de Gazeilles. L'appel des Antibois modérés en faveur de la candidature Nouveau n'a pas eu plus de succès. Par rapport au second tour des législatives de 1930, le député sortant conforte ses positions, passant de 40 % à 51,37% des inscrits.

Le maire d'Antibes, qui doit faire face à une opposition active, apprécie d'autant mieux la "neutralité bienveillante" qu'il a observée durant ces élections.

• Les élections cantonales de 1934

A la suite de sa faillite, déclarée par le Tribunal de Commerce de Nice le 28 octobre 1932, le conseiller général, Baptistin Ardisson, avait été l'objet d'une campagne de presse menée par Le Progrès et visant à obtenir sa démission.

En effet, parmi les déchéances qui frappent le failli, la loi du 23 mars 1908 stipule que les faillis ne peuvent être inscrits sur la liste électorale pendant trois ans et ne sont éligibles qu'après réhabilitation. Le conseiller général qui, par une cause survenue postérieurement à son élection, se trouve frappé de l'une des incapacités qui font perdre la qualité d'électeur, est

déclaré démissionnaire par le Conseil général, soit d'office, soit sur réclamation de tout électeur (art. 18, loi du 10 août 1871).

Ardisson se défend vigoureusement, invoquant la "crise mondiale qui sape les plus solides affaires" et "l'inexplicable acharnement d'un créancier" pour en arriver à déclarer que son dépôt de bilan n'est qu'une "mesure de procédure toute provisoire" et que, par conséquent, il ne saurait être question de la vacance du siège de conseiller général du canton d'Antibes. La loi d'amnistie votée par le Parlement au printemps 1933 lui permet d'occuper ses fonctions jusqu'au terme de son mandat (53).

Dès le 29 août 1934, Ardisson annonce aux électeurs son intention de ne pas se représenter. Dans une sorte de testament politique, il précise les conditions auxquelles devra satisfaire son successeur. Sa recommandation, d'une efficacité discutable, a sans doute pour but de préparer la rentrée de cet "enfant du pays" dont il parle, Charles Guillaumont, maire d'Antibes de 1925 à 1928. Une fois le retrait d'Ardisson connu, Bourreau se porte candidat, suivi par Guillaumont qui, campagne électorale oblige, a fait sa réapparition dans les rues d'Antibes. Le radical-socialiste Edouard Sartorio et le communiste Henri Pourtalet brigueront également les suffrages des électeurs.

L'essentiel de la campagne électorale se joue, à Antibes, autour des questions municipales. Aimé Bourreau, qui a reçu l'investiture de la Fédération Républicaine, assimile la fonction de conseiller général à celle d'un administrateur gérant, avec ses collègues, un budget d'environ 90 millions de francs dont les contribuables du canton d'Antibes fournissent une part appréciable. Dans sa déclaration aux électeurs du canton, Bourreau cite en exemple "l'œuvre" réalisée à Antibes :

"Depuis quinze ans que j'habite ce pays, je me suis efforcé de servir cette commune. Comme simple particulier, j'ai créé des quartiers nouveaux, le Valclaret, Azurville, le Plateau de la Garoupe et d'autres. Comme conseiller municipal, j'ai accepté les tâches les plus dures, en particulier celle d'intensifier la distribution de l'eau. J'ai lutté pied à pied et je suis arrivé, par étapes, à faire doubler la quantité d'eau distribuée. Comme maire, en six années d'efforts, avec la collaboration active et dévouée de mes quatre adjoints et du Conseil municipal, j'ai développé l'organisation, l'assainissement, l'embellissement du pays en n'augmentant que très faiblement les impôts qui, du reste, depuis quatre ans n'ont pas bougé".

Ces qualités de gestionnaire, Bourreau affirme qu'il les mettra au service de l'ensemble du canton. Il reçoit le soutien du maire de Vallauris, le docteur Senes, qui mène une campagne très active en sa faveur. A Antibes, Bourreau multiplie les visites auprès de ses amis et des indifférents. C'est un travail fastidieux mais extrêmement rentable.

Au sein du Conseil municipal, quelques conseillers s'opposent à sa candidature. Orengo renouvelle ses critiques concernant l'affaire de la Provençale. Il s'élève contre la thèse développée par Bourreau qui prétend que si la ville d'Antibes s'était, dès le début, portée partie civile contre l'administration de la Provençale, elle n'aurait pu retirer une bonne partie des sommes qui lui revenaient. Pour Orengo, le résultat eût été au contraire bien meilleur et "on aurait pu ainsi mettre la main au collet d'individus malpropres qui pillent l'épargne ou vivent au détriment des collectivités" (54).

Ses interventions en réunion publique sont très applaudies et donnent lieu à des joutes oratoires extrêmement animées, le maire protestant de toutes ses forces contre les "allégations" de son adversaire. Joignant l'acte à la parole, Orengo démissionne le 4 octobre.

C'est précisément sur le même terrain que Guillaumont prétend combattre le maire d'Antibes. Il entend démontrer que la gestion de son successeur a été financièrement désastreuse. Ses principales critiques portent sur les égouts, qui ont coûté sept millions au lieu des quatre et demi initialement prévus, et sur la Provençale. Guillaumont souligne l'augmentation considérable des impôts, surtout en ce qui concerne les centimes additionnels. A la faillite de la municipalité Bourreau, Guillaumont oppose les six années d'administration municipale (1923-1929) au cours desquelles l'économie, l'initiative et le travail sans publicité tapageuse auraient été ses directives constantes. Guillaumont apparaît comme "l'enfant du pays", ce qui lui vaut quelques sympathies. Il bénéficie en outre du soutien du Petit Niçois mais l'influence de ce quotidien est assez réduite à Antibes.

Ses faiblesses résident d'abord dans l'inexistence de son programme cantonal. Adhérent au parti radical-socialiste et plaçant sa candidature au centre-gauche, Guillaumont s'adresse aux mêmes électeurs que Sartorio à qui il aurait proposé un pacte de désistement en faveur du plus favorisé pour le second tour du scrutin. Quant à ses révélations sur la gestion de Bourreau, il ne peut que répéter ce qui a déjà été dit dans *Le Réveil* et ses justifications sur sa propre gestion apparaissent tardives aux électeurs et tellement contraires à l'opinion commune que ses chances électorales n'en sont pas sensiblement accrues.

Edouard Sartorio peut compter sur l'apport des voix de Vallauris, dont il est conseiller municipal, et sur celles des radicaux du canton. Intelligent et éloquent, il ne s'engage que prudemment sur le terrain des controverses locales car il veut apparaître comme le candidat d'union cantonale. De fait, Sartorio peut profiter dans une certaine mesure de la lutte entre Guillaumont et Bourreau. Il ne se prive pas, en réunion publique, de qualifier de "légère" l'administration de Guillaumont et reproche à Bourreau de s'attribuer des mérites revenant aux administrateurs qui l'ont précédé. Faisant lui aussi valoir sa qualité d'enfant du pays", son honnêteté et sa probité, il promet d'employer en faveur de ses électeurs, si ceux-ci le jugent digne du mandat de-conseiller général, ses nombreuses relations à la Préfecture.

Dans l'hypothèse d'un second tour, Sartorio espère recueillir les suffrages communistes dont le candidat est Henri Pourtalet, fleuriste établi à Golfe-Juan. Ce dernier se tient entièrement sur le plan cantonal, ne faisant que quelques allusions à la candidature Bourreau. Il insiste particulièrement sur la question horticole. Le député communiste de la Seine, Montjovis, venu soutenir Pourtalet, donne une grande importance à la politique nationale, s'élevant avec vigueur contre les décrets-lois qui ne seraient, d'après lui, que le prélude du fascisme. Pourtalet dénonce la confusion qui règne à propos des étiquettes politiques de ses concurrents. Bourreau est le candidat réactionnaire représentant le fascisme, Guillaumont et Sartorio sont deux politiciens de gauche ne cherchant que leurs intérêts personnels.

Le premier tour de scrutin est marqué par une suite d'irrégularités : Bourreau est déclaré élu avec 50,03 % des suffrages exprimés alors qu'il n'atteint pas la majorité absolue (il lui manque cinq voix). Il est suivi par Sartorio (19,28 %), Guillaumont (18,52 %) et Pourtalet, (12,11 %). La forte participation (66,36 % contre 55,82 % aux cantonales du 14 octobre 1928) contraste avec le calme de la campagne. On enregistre une forte progression des voix communistes (3,77 % des inscrits en 1928, 7,82 % en 1934), surtout grâce à Vallauris où Pourtalet réalise 19,07 % des suffrages exprimés contre 9,42 % à Antibes. Dans cette ville, le score de Bourreau est encore supérieur (57,65 %) à la moyenne du canton mais reste inférieur

aux résultats des municipales de mai 1929. A Antibes, Bourreau est suivi par Guillaumont (24,79 % des suffrages exprimés) qui retrouve les voix que Forget et Cassin avaient recueillies en 1928.

Sartorio et Guillaumont demandent l'invalidation du nouveau conseiller général dès le lendemain des élections. Réuni le 26 octobre 1934, le Conseil de préfecture interdépartemental décide d'annuler les élections du canton d'Antibes, s'en tenant uniquement à l'argument arithmétique : le 7 octobre, certains bulletins devant être attribués à la rubrique divers avaient, à tort, été considérés comme nuls. Dès lors, Bourreau, dont les bulletins ont été annulés, n'obtient pas la majorité absolue nécessaire pour passer au premier tour.

Le maire d'Antibes, qui avait déjà pris part aux travaux de l'assemblée départementale, décide de démissionner (27 octobre). Son geste soulève une tempête de protestations chez ses adversaires qui soulignent justement qu'il est impossible de se démettre d'un mandat qu'on ne possède plus. Guillaumont compare sa démission au suicide d'un mort. Sartorio se déclare fier "d'avoir largement contribué à faire rentrer dans la légalité l'un de ceux qui ont mission de faire respecter la loi aux autres citoyens et qui se font, au surplus, les censeurs de la Morale publique" (55).

Le problème juridique soulevé par la démission de Bourreau accroît la confusion des électeurs. Elle n'a pour but que de précipiter la tenue de nouvelles élections dont la date est fixée par le Préfet au 9 décembre 1934. En effet, il est fort improbable que les électeurs puissent changer d'avis en l'espace de deux mois. De plus, Bourreau présente l'annulation comme un affront fait aux électeurs :

"il vous a un petit air de victime innocente propre à émouvoir les cœurs les plus endurcis. Mais son tour de force, c'est bien de s'en être remis au jugement des électeurs avec une façon de leur faire endosser l'offense qui somme toute n'était faite qu'à lui. "C'est votre jugement que l'on a infirmé. Voyez un peu ce que vous pouvez faire", semble dire M. Bourreau. Et les électeurs vexés brûlent de prendre leur revanche sur le Conseil de Préfecture" (56).

Pour cette nouvelle campagne électorale, le maire d'Antibes s'est contenté de faire parvenir à chaque électeur un bulletin de vote et une carte de visite avec quelques mots gentils. Grec et Marena multiplient les visites aux électeurs. Guillaumont s'est désisté officiellement pour Sartorio et il tient à lui apporter son soutien amical :

"Et je serai à tes côtés pour lutter avec encore plus de force, car si la campagne est souvent dure et pénible quand on la mène pour soi-même, c'est une joie très grande de la faire pour un ami, surtout quand il est comme toi : loyal, sincère et bon républicain" (57).

Sartorio met l'accent sur le caractère autoritaire et immodeste du maire d'Antibes et sur ses opinions qui, de fait, ne correspondent pas à celles du canton :

"Comme ses pareils, M. Bourreau avait juré de ne pas faire de la politique. Il ne fait que ça ! En qualité de président de la Fédération Républicaine, il va à Nice, à Cannes, à Grasse, à Menton et un peu partout, créer de l'agitation, donner lui-même des investitures et critiquer les républicains qui défendent le régime. Ce politicien lance l'anathème à tous ceux qui ne veulent pas le suivre aveuglément" (58).

En votant massivement pour Edouard Sartorio, les électeurs auront "abattu l'arriviste sectaire et haineux ainsi que le fascisme dont il est le chef départemental".

Henri Pourtalet, déjà présent au premier tour, et Henri Trouve, secrétaire de la Fédération socialiste des Alpes-Maritimes, se sont également portés candidats en tant que représentants de leurs partis.

Le 9 décembre 1934, Aimé Bourreau obtient 58,32 % des suffrages exprimés suivi par Sartorio (28,95 %), Pourtalet (8,24%) et Trouve (3,82 %). A Antibes, Bourreau totalise 67,54 % des suffrages exprimés, retrouvant ainsi son score des municipales de mai 1929. Le report des voix de Guillaumont sur Sartorio (21,68 %) est très imparfait ; un certain nombre d'électeurs ont hésité à accorder leurs suffrages à un Vallaurien. L'effritement du candidat communiste (5,95 % à Antibes) et le score ridicule d'Henri Trouve (3,95 %) laissent supposer qu'à Antibes les électeurs d'extrême-gauche ont voté de préférence pour le candidat radical-socialiste afin de barrer la route au candidat de droite.

Les résultats de ces élections consacrent Aimé Bourreau dans son rôle de chef de la droite locale. Son influence politique sort grandie de cette consultation et elle s'étend à l'ensemble du canton d'Antibes. Pourtant, le maire d'Antibes doit faire face à une forte opposition de la part de certains groupements antibois.

• L'opposition anti-municipale et le séparatisme juanais

A Antibes, la lutte contre la municipalité est menée par le Syndicat des contribuables et le Comité des chômeurs.

Le premier groupement, né en 1929, n'était pas, à l'origine, hostile à la municipalité. Se voulant apolitique, il a pour but la bonne utilisation des deniers publics, la diminution des impôts, la défense des usagers contre les compagnies à monopoles. Dès sa création, Bourreau fit preuve d'une vive animosité à l'égard de ce groupement. Jaloux de ses prérogatives, il n'admettait pas que le Syndicat puisse avoir un droit de regard dans sa gestion et parlait de "briser dans l'œuf le mouvement." (59). L'organe de la municipalité estimait inacceptable la création de commissions chargées d'étudier les contrats liant la ville aux compagnies à monopole.

L'attitude d'Aimé Bourreau est d'autant plus incompréhensible qu'il compte, au sein du conseil d'administration du syndicat, plusieurs amis politiques : Valentin, Bourgarel et Nicot. En traitant les membres du syndicat d'opposants systématiques, Bourreau rend la position de ces hommes intenable. Ils démissionnent début 1931. Dans l'attente de la tenue d'un nouveau conseil d'administration, c'est un adversaire de la municipalité, Le Grand, qui assure l'intérim du président démissionnaire. L'intransigeance du maire a donc pour résultat de favoriser les éléments extrémistes. En séance publique du Conseil municipal, Bourreau invite les dirigeants du Syndicat des contribuables à s'occuper des affaires départementales et de l'Etat mais leur interdit formellement de toucher aux questions d'ordre municipal (60).

Cette attitude ne manque pas d'être exploitée par ses adversaires :

"Si, en vérité, la gestion de la municipalité de M. Bourreau n'est sujette à aucune critique, si tout va pour le mieux dans la meilleure des villes, nos magistrats municipaux n'ont rien à craindre, me semble-t-il, du Syndicat des contribuables ; mais si le maire se dérobe avec une si vive insistance aux légitimes curiosités de ce groupement, s'il affecte de l'ignorer et fait livrer bataille, ne serait-ce pas que M. Bourreau serait peu désireux d'une collaboration qui l'obligerait à donner de larges explications ?" (61).

Le conflit qui oppose Aimé Bourreau au Syndicat des contribuables n'est pas isolé. Dès 1931, les chômeurs antibois tentent de s'organiser sous la direction de l'anarchiste Gaston Michaud. Début février, un comité est créé. Le 14 du même mois, une délégation est reçue par l'adjoint au maire, Magnique : cinq ou six chômeurs seront employés par la ville. Ce résultat est jugé nettement insuffisant par le Comité dont les revendications portent sur des allocations journalières de 20 francs par chômeur, la création de soupes populaires et la gratuité du logement. Michaud surenchérit, puisque la municipalité ne veut rien écouter, on la convaincra par la force. Il engage tous les chômeurs à se réunir le 17 février devant la mairie, avec femmes et enfants, et à faire une démonstration énergique auprès de l'autorité municipale. Si cette manifestation ne donne aucun résultat, il fera appel dans quelques jours aux organisations voisines et laisse entendre qu'il ne faudra pas hésiter à employer les moyens violents pour arracher à la bourgeoisie ce qu'elle se refuse à leur accorder de bon gré.

Le 18 février, Michaud fait paraître l'affiche suivante, signée "les chômeurs d'Antibes":

"Nous avertissons l'opinion que les chômeurs ne se laisseront pas mourir d'inanition ; ils prendront les vivres où elles sont".

L'intention de Michaud aurait été d'emmener les chômeurs dans les magasins d'alimentation afin qu'ils s'y servent largement en laissant la municipalité régler la facture.

La réaction des autorités ne tarde pas : le 20 février, Michaud est arrêté pour "provocation publique au pillage par discours et voie d'affiches". Sa condamnation à quatre mois de prison avec sursis (24 mars 1931) par le Tribunal correctionnel de Grasse l'incite à plus de prudence. Désormais, il ne se manifestera plus au Comité des chômeurs qui a, entre temps, été repris en mains par les communistes. Cette nouvelle direction ne lui est pas plus profitable que la précédente. Le 23 mars, la réunion publique organisée par le rayon communiste des Alpes-Maritimes pour protester contre les poursuites engagées contre Michaud tourne à la confusion. En effet, Barel, qui regrette que les chômeurs d'Antibes n'aient pas fait appel au P.C., et Tacco, qui réprovoque les méthodes utilisées par les chômeurs induits en erreur par une "brebis galeuse", sont violemment pris à partie par un dissident communiste, Mahieux, rallié aux thèses anarchistes de Gaston Michaud. Mahieux reproche à Tacco les termes insultants employés contre son camarade. La création de chantiers municipaux destinés à procurer du travail aux chômeurs fait retomber l'agitation créée autour du Comité même si, en novembre 1932, une lettre anonyme adressée à la municipalité réclame la création d'une soupe populaire et parle de tout faire "sauter".

1933 est une année charnière pour le Syndicat des contribuables. En effet, en raison de la volonté délibérée du maire de ne pas collaborer avec ce groupement, les dirigeants du Syndicat dressent un constat d'échec de leur action passée. Si des améliorations ont pu être réalisées dans certains domaines (eau, gaz, électricité), les questions des commerces temporaires et de la Provençale n'ont reçu aucun commencement de solution :

"Sur cette question, comme sur toutes d'ailleurs, nous avons toujours trouvé le maire en opposition avec ce que nous demandions. Il a toujours agi envers nous, dans toutes ces questions, comme s'il avait l'idée préconçue de n'en faire qu'à sa tête sans vouloir écouter personne" (62).

L'attitude négative du maire pousse le Syndicat des contribuables à durcir sa position :

"Il est impossible que ceux dont c'est la tâche de remédier aux abus, aux injustices et aux escroqueries continuent à nous opposer des fins de non recevoir. Ce serait vouloir nous rejeter vers l'opposition et une action plus active, car l'on doit bien comprendre que les choses ne peuvent durer ainsi" (63).

De fait, fin 1933, le Syndicat des contribuables passe à l'offensive en dénonçant les deux scandales de la gestion Bourreau : l'affaire des égouts et celle de la Provençale. Dans le premier cas, l'ingénieur Fournier, responsable de la conception et de la réalisation du réseau d'égouts de la ville d'Antibes, a opéré de très importants dépassements de crédits, sans avoir demandé l'accord ni du Conseil municipal ni de la commission des travaux. D'autre part, la réalisation douteuse du travail est mise en exergue par les premiers essais de l'installation. La municipalité est rendue responsable de cette situation : elle a négligé de faire surveiller l'exécution des travaux et de contrôler assez tôt l'engagement de crédits supplémentaires.

L'affaire de la Provençale est beaucoup plus compliquée. A l'origine, un projet de construction de logements pour les sous-officiers de carrière de la garnison d'Antibes, établi à la demande des Ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air. Le 28 novembre 1929 est créée une société de construction d'habitation à bon marché (HBM), dénommée "La Provençale", dont le siège est à Juan-les-Pins, hôtel Graziella, et dont le président est Delbos, dirigeant du Syndicat des hôteliers. A la date du 22 mai 1930 le Conseil d'administration de la société a désigné comme architecte :

- Drouin-Deligne, architecte à Paris, membre souscripteur et principal animateur de la société.
- Levy, architecte à Paris.
- Berenguer, architecte à Antibes, ex-associé de Drouin à Paris.

La Caisse des Dépôts et Consignations devait faire l'avance des frais de construction de l'immeuble d'Antibes, dont le devis s'élevait à 1 200 000 francs, à condition que la ville d'Antibes se porte garante du revenu représenté par les loyers. Invité à accepter cette garantie qu'on lui affirmait sans risque, la municipalité hésite quelques temps, puis finalement accepte sous la pression de l'autorité militaire. Dès lors commence la construction de l'immeuble confiée à la Compagnie foncière de construction et d'exploitation, représentée par deux entrepreneurs, Renard et Butterle.

Entre le 1er juillet et le 1er décembre 1931, la Provençale obtient de la Caisse des Dépôts et Consignations, sur le vu de fausses attestations, des avances pour paiement des travaux s'élevant à 1 189 000 francs. Or, au 1er décembre, les travaux étaient à peine commencés et les entrepreneurs n'avaient reçu que des acomptes insignifiants. Ces derniers continuent cependant les travaux jusqu'en mai 1932, date à laquelle ils abandonnent le chantier. Entre-temps, la Compagnie foncière de construction a fait faillite. Le préjudice est considérable : près d'un million de francs, dont le remboursement à la Caisse des Dépôts et Consignations incombe entièrement à la ville d'Antibes.

Les deux affaires sont habilement exploitées par le Syndicat des contribuables à la tête duquel se trouvent désormais plusieurs adversaires politiques du maire d'Antibes (Sommaire, Sordella) . Son action devient nettement anti-municipale. Le 27 février 1934, le Conseil municipal décide de réduire de 50 % les honoraires de l'ingénieur Fournier sur les dépassements de travaux, en dépit de l'opposition d'un de ses amis, le conseiller Peigne.

A cette époque, la campagne orchestrée contre la municipalité atteint son paroxysme, appuyée à l'intérieur du Conseil municipal par Orengo et Falco. Le Syndicat des contribuables organise le 6 mars une réunion publique au Grand-théâtre : devant 500 personnes, Sadrin, président du groupement, Reverdy, Sommaire et Sordella développent leurs attaques : Aimé Bourreau a fait preuve d'imprudance et le contribuable en est réduit à supporter les conséquences de ses erreurs. L'opinion publique antiboise se révèle sensible à ces arguments. Aimé Bourreau est contraint de s'expliquer publiquement le 12 mars, devant le Conseil municipal :

"On nous avait demandé de donner une marque de déférence et de loyalisme à l'esprit de l'armée. C'était l'intérêt de l'armée. C'aurait été une perte irréparable qu'on construisit des casernes dans la montagne./..."

Le ministère de la Guerre y attachait une telle importance mais c'est vrai, nous aurions pu prévoir que ce soit notre architecte qui surveille solidairement avec les architectes d'élite... Il ne m'est pas, il ne nous est pas venu à l'idée que l'affaire pouvait mal tourner (64).

A ses adversaires qui lui reprochent de n'avoir entrepris aucune action contre les escrocs, Bourreau répond avoir fourni au Syndicat des contribuables tous les éléments nécessaires afin qu'il dépose une plainte, le 12 octobre 1933. S'il ne l'a pas fait lui-même, c'est parce qu'il recherchait une solution plus efficace, en obtenant que l'immeuble soit terminé :

"Le Ministre de la Guerre et moi, nous avons fait rembourser les créanciers : 55 000 francs aux propriétaires du terrain, 20 000 francs à M. Chalumeau. Il a été déboursé 189 700 francs, un mandat en cours de 55 000 francs. Il ne restera plus dans le gros oeuvre, pour le terminer, qu'une soixantaine de mille francs./.../

Une fois l'immeuble construit, un tiers en pourra être utilisé en appartements de 900 à 1300 francs pour y loger les membres du corps enseignant, parmi les quarante et quelque à qui la ville accorde des indemnités de logement. Les sommes que nous avons avancées nous seront remboursées. C'est une affaire dont on aura eu du mal à se tirer, mais dont on se sera tiré parfaitement..." (65).

Orengo insiste alors pour que la ville d'Antibes se porte partie civile. Bourreau n'y est pas opposé à condition que cette mesure n'arrête pas la construction de l'immeuble. A l'unanimité, le Conseil municipal s'engage dans cette voie.

Le maire d'Antibes ne sort pas affaibli de cette confrontation. Sa popularité reste intacte. Cependant, Aimé Bourreau est lassé par les attaques dont il est l'objet. Moins sûr de lui, il songe déjà à abandonner la fonction de maire pour celle de conseiller général d'autant plus qu'au début des années 30, il doit faire face à un autre mouvement de contestation, le séparatisme juanais.

Les origines du séparatisme juanais se confondent avec la naissance de Juan-les-Pins dont l'essor est essentiellement dû à des initiatives privées. Vers 1895, la société de Cannes et du Littoral, qui possédait à Juan-les-Pins une assez grande superficie de terrain, décida de les destiner à la construction de maisons d'habitation. Le développement de la station, qui pouvait encore paraître incertain vers 1905, s'accélère après 1920, aidé par la création d'infrastructures financées par les seuls particuliers. C'est précisément le caractère privé de la station et l'indifférence apparente manifestée à son égard pour la municipalité antiboise qui créent les conditions de première véritable poussée de fièvre séparatiste en 1924-1925. Le 16 novembre 1924, un groupe d'habitants prenait l'initiative de convoquer une réunion de personnalités

locales pour étudier la situation faite à Juan-les-Pins par la carence des pouvoirs publics. Une commission est chargée d'examiner le projet d'érection de Juan-les-Pins en commune (elle comprend Colmels, Roubin, Morin, Masseboeuf et Delinon). Après enquête, la commission en arrive aux conclusions suivantes :

"Si des particuliers, soutenus surtout par la confiance qu'ils avaient en l'avenir de ce pays, ouvraient des rues, construisaient des villas et des hôtels, participaient à la construction de l'église et à l'installation du bureau de poste, la municipalité, elle, regardait ces efforts d'un oeil presque méfiant et ne s'y intéressait en tout cas que d'une manière très relative" (66).

La commission ne se prononçait pas sur la suite à donner à cette enquête : elle en rendit compte à ses mandants et on ignore ce qu'il en advint par la suite.

En 1925, la campagne est reprise par L'Avenir de Juan-les-Pins qui développe une série d'arguments tendant à prouver l'intérêt, pour la station balnéaire, de posséder sa propre administration. Pour L'Avenir, les Juanais sont insatisfaits de la politique menée par les municipalités qui se sont succédées jusqu'à présent à l'Hôtel de ville d'Antibes (67). En refusant de prendre en charge le réseau urbain de Juan-les-Pins, elles auraient délibérément freiné le développement de la station. De fait, en 1925, les seules artères classées étaient la rue Amiral Courbet et les avenues de la Gare, du Littoral et de l'Esterel ; les autres rues et chemins restaient privés, régis par le cahier des charges instauré par la Société de Cannes et du Littoral.

Les principales améliorations attendues par la population de Juan-les-Pins sont résumées dans le numéro de L'Avenir du 15 octobre 1925. Elles consistent en :

- l'aménagement en jardins publics de la Pinède et de la place Vilmorin.
- la mise en état des voies de communication, l'extension des réseaux de distribution d'eau, de gaz et d'électricité.
- l'éclairage des rues.
- la construction d'égouts.
- la mise sur pied d'un service de secours contre les incendies.

Ces revendications sont appuyées par une mise en garde très explicite :

"Ou bien la municipalité, consciente de son devoir et de ses obligations vis-à-vis de Juan-les-Pins fera à ce quartier la part qui lui revient dans son budget, et ne le traitera plus en parent pauvre - quel paradoxe ? - ou bien Juan-les-Pins demandera la séparation" (68).

En 1925, c'est la prospérité de la station qui encourage les tentations séparatistes. En 1929-1930, c'est la crise, en frappant très tôt la station, qui redonne une nouvelle vigueur au mouvement. A l'origine, une campagne de L'Avenir et de son directeur, Delbos, en mal de copies : un entrefilet tendancieux devait susciter des commentaires. Delbos tenait ainsi la matière de plusieurs numéros. Ce qui n'était qu'un ballon d'essai devient rapidement une question brûlante. En juin et en juillet 1930, le climat politique local est brusquement tendu : le Syndicat d'initiative d'Antibes et le Syndicat d'Intérêt local de Juan-les-Pins polémiquent presque quotidiennement : un syndicat des commerçants de Juan-les-Pins se crée à côté du Syndicat des Commerçants d'Antibes-Juan-les-Pins qui recrute ses adhérents sur tout le territoire de la commune. A la tête du mouvement, on trouve le président du Syndicat des hôteliers, Le Grand. Le Progrès met également en cause le directeur du Casino de Juan-les-Pins, Baudoin, et L'Avenir.

Comme dans certaines maladies, la virulence du microbe séparatiste varie avec l'arrivée et le séjour dans le pays d'un élément de désordre plus ou moins nocif. Mais peu après la création du Casino actuel, une feuille locale a spontanément poussé et se faisant le champion de tous les mécontents a contribué à entretenir et même à créer le déplorable état d'esprit dont les uns et les autres nous souffrons aujourd'hui" (69).

Les journaux locaux se font les porte-paroles des différents partis en présence. Le Progrès est, par principe, opposé à toute tentative pouvant mettre en cause l'autorité du maire d'Antibes :

"Il existe à Juan-les-Pins un foyer d'agitation et d'ambitions dont nous avons souvent signalé le danger. Ceux qui l'attisent croient malin de représenter sans cesse Le Progrès d'Antibes et son directeur comme des ennemis de Juan-les-Pins. Ce n'est pas seulement idiot, c'est odieux. Antibes est une vaste commune qui s'étend de La Brague au domaine des Eucalyptus et nous ne connaissons point de frontière au sein de cette commune ; nous prêcherons toujours l'union contre les fauteurs de désordre, contre ceux qui divisent pour régner, contre les personnages équivoques, contre la division des efforts et dénonceront tous ceux qui se feront un tremplin de l'intérêt général pour assouvir leurs ambitions particulières"

Juan-les-Pins érigée en commune indépendante ne serait pas viable économiquement. Le Progrès cite le témoignage d'un ancien séparatiste, Denolly, juge au Tribunal de commerce, que l'on avait parfois baptisé le "maire de Juan-les-Pins". Denolly estime qu'il faudrait 20 à 25 millions de francs pour procéder au rachat des propriétés de la ville (Pinède, boulevard Wilson, rues classées, canalisations d'eau et de gaz, contrats des compagnies à monopole) et créer mairie, école, cimetière. La nouvelle municipalité, contrainte d'emprunter et donc de payer des intérêts, devrait aussi suffire aux obligations normales d'entretien, ce qui conduirait à multiplier les impôts par 5 ou 10.

Le Réveil fait une analyse beaucoup plus exacte de la situation et souligne le rôle ambigu joué par Bourreau dans cette affaire. Il paraît en effet évident que le maire encourage ouvertement le Syndicat d'Intérêt Local de Juan-les-Pins dans sa lutte contre le Syndicat d'initiative d'Antibes. Fin 1928, Bourreau semble avoir pris le contrôle du premier groupement en provoquant la démission du Conseil d'administration de ses adversaires politiques (Guenot, Pacciarella, Denolly, Guillaumont). A aucun moment, les membres restants du Conseil du SIL ne tentèrent de faire revenir sur leur décision ni leurs collègues démissionnaires ni leur président (Denolly). Dès lors, Aimé Bourreau se montre franchement hostile au Syndicat d'Initiative d'Antibes car il y voit un foyer d'opposition (son président est Charles Guillaumont oncle de l'ancien maire). Le Syndicat d'Initiative n'est d'ailleurs pas suffisamment armé ni assez soutenu par la municipalité alors que toutes sortes de facilités sont accordées au SIL qui exige que la correspondance destinée aux hôteliers de Juan-les-Pins lui soit directement remise. Lors d'une réunion entre les deux syndicats, l'attitude de l'adjoint Bourayne, nettement partielle en faveur du SIL, semble confirmer le fait que la municipalité s'allie aux dissidents contre une organisation officiellement reconnue.

Cependant, à partir de 1932, Aimé Bourreau rencontre une forte opposition à Juan-les-Pins. Elle se manifeste chez les restaurateurs et les limonadiers auxquels la municipalité refuse d'accorder des autorisations de fermeture tardive. Deux conceptions du tourisme s'affrontent. Celle du maire, développée dans Le Progrès, établit une distinction entre Juan-les-Pins ville de "jour", de bains et de sport et Juan-les-Pins ville de "nuit", de plaisir jugée trop bruyante. Pour les commerçants de la station, la municipalité ne peut plus faire marche

arrière : ayant admis que Juan-les-Pins devenait l'été une station de plaisir, il faut en accepter toutes les conséquences et conserver cette clientèle sans laquelle ils iraient vite à la ruine. De même, en 1933 et 1934, les plagistes, qui ne sont plus en mesure de payer leurs loyers, s'organisent en comité de défense.

La question du séparatisme juanais est de nouveau évoquée au début de l'année 1935, à l'initiative de l'Union des Intérêts Economiques de Juan-les-Pins, groupement créé en janvier 1935, ce qui semble indiquer un fond de mécontentement de la part de certains des habitants de ce quartier.

Le maire est d'autant plus embarrassé que le problème est soulevé par certains de ses amis politiques :

"Cette démarche l'avait plongé d'abord dans un état d'esprit qui serait celui d'un père de famille auquel l'un de ses enfants viendrait déclarer son désir de quitter le toit familial et de ne plus vivre avec les siens" (71);

Comme les précédentes tentatives, celle de l'Union des Intérêts Economiques n'aboutira pas. Les raisons de l'échec du mouvement séparatiste juanais résident d'abord dans l'absence d'une volonté politique clairement affirmée. Les motivations de ses promoteurs sont surtout d'ordre personnel (désir d'acquérir des responsabilités municipales, intérêts financiers). De nombreux groupements se sont créés et se concurrencent inutilement, absorbant les énergies. D'autre part, le milieu politique antibois, qu'ils s'agissent des municipalités, des partis ou de la presse, a manifesté une opposition commune aux projets des séparatistes juanais. Dans ce contexte, ce mouvement n'a pu s'exprimer qu'à quelques reprises au cours de l'entre-deux-guerres, affectant bien souvent un caractère plus folklorique que politique.

• Les élections municipales du 5 mai 1935

Ces élections se déroulent dans un contexte politique singulièrement calme. A trois semaines des élections, aucun candidat n'a encore pris position. Aimé Bourreau est décidé à céder son écharpe de maire à son premier adjoint, Jules Grec. La séance du Conseil municipal du 20 avril lui donne l'occasion de rendre compte de sa gestion municipale et de déclarer officiellement qu'il n'est plus candidat à la fonction de maire. Il ajoute que toutes les promesses faites il y a six ans ont été tenues. Le chiffre de l'excédent de recettes du budget est de 796 000 francs et le montant total en caisse est de 3 801 000 francs. Aimé Bourreau manifeste une réelle émotion lorsqu'il remercie ses collègues du Conseil municipal, surprenant les spectateurs peu habitués à voir leur maire manifester ses sentiments aussi ouvertement.

Le départ d'Aimé Bourreau ne fait cependant pas l'unanimité chez ses amis. Ainsi, Le Progrès, fidèle soutien de la municipalité, écrit dans son numéro du 20 avril :

"On sent confusément qu'elle est finie cette belle période municipale de travail, d'activité et de compétence. On va maintenant, avec le futur maire, retomber dans la série des maires falots, bon pour les villages où le coup de chapeau et la poignée de main sont les charmes primordiaux du premier magistrats"

Faute de mieux, Lucien Eysseric est pourtant prêt à soutenir la liste sortante. Raymond Barrus, rédacteur du Messenger est moins sévère :

"Un de nos confrères, qui a de surprenantes et tardives exigences, ne le trouve pas à son goût. Notre actuel premier adjoint manquerait de génie" (72).

En fait, ajoute le rédacteur du Messenger, Jules Grec fera un excellent maire car il a des qualités précieuses et rares : urbanité, intelligence ouverte, bonne volonté inlassable, indiscutable probité, bon sens pratique éprouvé.

La liste Jules Grec, rendue publique le 25 avril, comporte un certain nombre de nouveaux venus. Pour des raisons diverses, 11 des conseillers municipaux élus en mai 1929 ne font plus partie de la nouvelle liste. Gloeckner et Masseboeuf ont quitté la région ; Bain ne sollicite pas le renouvellement de son mandat pour des raisons personnelles ; Marchand, à la suite de la faillite de l'hôtel Miramar, a démissionné en janvier 1931, ainsi qu'Orengo en octobre 1934 ; Pétri est exclu de la combinaison pour avoir parlé du corps médical en des termes désobligeants ; Falco est victime de son opposition systématique au Conseil municipal.

Pour faire face à ces défections, Bourreau a choisi des notabilités, sans personnalité marquante, de façon à éliminer tout opposant possible. Les candidats affirment vouloir poursuivre l'oeuvre entreprise depuis 1929 dans tous les domaines : voirie, bâtiments municipaux, services publics, urbanisme, enseignement scolaire, hygiène, etc. Pour lutter contre la crise économique, ils entendent développer les travaux d'urbanisme pour faire diminuer le chômage.

Au point de vue politique, les conseillers se rallient au programme d'Union Nationale. La nouvelle liste ne comprend d'ailleurs plus de socialistes SFIO mais 12 républicains URD, 8 républicains de gauche, 1 républicain-socialiste, 1 radical indépendant, 3 radicaux-socialistes. Aucune liste sérieuse ne leur est opposée.

En effet, la liste radical-socialiste n'est pas arrivée à se constituer au complet malgré de nombreuses sollicitations. Des noms ont même été mis en avant alors que les intéressés n'avaient pas été consultés. Les offres faites à Charles Guillaumont n'aboutissent pas : son impopularité ne lui permettait pas d'escompter un score honorable.

L'opposition de Juan-les-Pins échoue elle aussi dans ses efforts pour constituer une liste, faute de pouvoir trouver des hommes de premier plan. De même, les Anciens Combattants s'étaient mis en tête de diriger la cité après un discours d'Aimé Bourreau leur disant que leur rôle était d'être seuls au gouvernail. Venant prier le maire d'Antibes de faire avec eux une liste d'anciens combattants, leurs délégués font preuve d'une intransigeance surprenante et prétendent fixer à 24 le nombre de leurs camarades présents dans le futur conseil municipal. Les deux conseillers exclus, Falco et Pétri se représentent isolés.

Communistes et socialistes ont élaboré une "liste antifasciste" comptant douze candidats pour le 1er tour (Mino, Bordala, Bouvy, Cacouault et Ricca du P.C., Doudain, Lacombe, Turc et Vasseur du P.S., auxquels il faut ajouter trois candidats donnés sans étiquette politique : Chavan, Musso et Pons). Ils se réservent l'opportunité de compléter leur liste au second tour, dans le cas où une majorité intéressante se manifesterait sur leurs noms.

Les résultats du scrutin laissent apparaître une baisse de la participation (71,68 % de votants) par rapport à 1929 (77%). La liste Grec obtient une moyenne de 1993 voix et la liste de gauche 511 voix. Pétri et Falco recueillent respectivement 1043 et 1233 suffrages. La liste du Front Commun et les deux candidats isolés ont donné lieu à de très nombreux panachages de la liste Grec qui a néanmoins été la base de presque tous les votes. En effet, l'électeur, qui avait droit de vote pour 27 candidats, a voulu en profiter en totalité et, afin que rien ne se perde, a marié dans son enveloppe 27 noms dont certains n'avaient entre eux aucune espèce

d'affinité. Cette façon de voter donne aux scrutateurs un travail considérable. Le dépouillement, commencé à huit heures du soir, ne finit qu'aux alentours de minuit.

Parmi les dix premiers élus, on relève, comme en 1929, les noms de Jules Grec, du docteur Richard, de Louis Jalabert, de Marena. Georges Delinon, le dernier de la liste, n'obtient que 1726 voix contre 2118 à Jacques Guirard. Cependant, les scores des membres de la liste Grec se situent dans une fourchette assez étroite : environ 200 voix. Le panachage s'exerce tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, et n'a pas créé de grands écarts dans la liste.

Le score honorable réalisé par les candidats du Front Commun s'explique surtout par un contexte politique favorable, celui du Pacte d'Unité d'Action SFTO-SFIC, conclu le 27 juillet 1934, et qui devait conduire au Rassemblement Populaire (17 juin 1935).

LA MUNICIPALITE GREC, 1935-1939

• La montée du Front Populaire

A Antibes, il faut remonter à août 1934 pour saisir les origines du mouvement qui conduisit à l'élection d'un député communiste dans la circonscription Cannes-Antibes en mai 1936. L'ancêtre du Comité de Front Populaire d'Antibes est le Comité de Vigilance du Front Unique de Lutte Contre le Fascisme dirigé par l'architecte Cousinet. Ce comité est en fait une organisation informelle, dirigée sans doute par des membres de la Ligue des Droits de l'Homme et des socialistes. Il se manifeste en avril 1934 pour empêcher la tenue, dans la vieille ville, d'une réunion de fondation de la section antiboise des Croix-de-Feu. Le maire ayant prêté la salle des associations, local communal dont la neutralité politique a été officiellement affirmée, le comité projette une obstruction systématique. Des motions sont envoyées à la préfecture et à la mairie ; un millier de tracts sont distribués. Thierry se voit contraint de chercher un autre local, après une entrevue avec Jules Grec.

Cette manifestation ne doit cependant pas faire illusion : en 1934 et même en 1935, le mouvement ouvrier antibois reste faible. L'affaire Stavisky a sans doute donné une impulsion momentanée au Parti communiste en février 1934, mais dès avril on constate une baisse de son audience. La fête champêtre des communistes antibois (5 avril 1934) ne connaît ni l'animation ni l'affluence de celle du printemps précédent. Le 1er mai 1934, il n'y a ni réunion ni meeting. Les activités sont normales sauf dans le bâtiment où 20 à 30 % des ouvriers chôment en raison du lock-out pratiqué par certaines entreprises comme France-Colonies qui ne voulaient pas créer de conflits entre partisans et non-partisans du chômage.

Dans le même temps, une tentative pour organiser à Antibes une section du Syndicat Unitaire du Bâtiment échoue en raison du rôle que voulaient y jouer les communistes. En juin, l'assassinat de Raoul Willard, président du Comité radical-socialiste d'Antibes et directeur de l'hebdomadaire La Tribune Républicaine d'Antibes, porte un coup sévère au radicalisme antibois dont il incarnait l'aile gauche. Willard, comptable de l'entrepreneur des balayures Bourgeix, a été en quelque sorte victime d'un accident de travail. En effet, Peschi, l'ex-associé de Bourgeix, croyait voir en ces deux hommes les raisons de sa ruine et tenta de les supprimer. Seul Bourgeix survécut à ses blessures.

En 1934, si le climat politique local reste calme, par contre, l'activité déployée par les partis communiste et socialiste sur le plan national est perçue avec inquiétude par les modérés, sentiment que schématise grossièrement Raoul Eysseric :

"La tendance de la politique générale est dominée par le mouvement des prétendus antifascistes qui, dans toute la France, sont mobilisés par la franc-maçonnerie et Par l'intermédiaire des radicaux socialisants, plus ou moins francs-maçons eux-mêmes. La masse du peuple est mise en mouvement par les chefs des organisations ouvrières qui, lorsqu'ils ne sont pas francs-maçons, sont animés d'un arrivisme qui leur ferait mériter de l'être. Us donnent des ordres et la masse des "moutons" marche au nom de l'antifascisme, sans avoir jamais lu dans aucun dictionnaire la définition de ce mot et sans même comprendre qu'on leur fait jouer le rôle de défenseurs de l'injustice, de la malpropreté, de l'escroquerie et des dictateurs" (73).

André Savanier, dans *Le Réveil*, conteste énergiquement cette vision des choses

"Je crains que notre confrère *Le Progrès* n'accorde une trop grande confiance à l'excessive simplicité parisienne d'une certaine politique, dite réactionnaire : d'un côté les honêtes gens, naturellement conduits à la transcendante honnêteté par l'oligarchie financière ; de l'autre les voleurs, tous les voleurs, portés vers je ne sais quelles oeuvres troubles par "la franc-maçonnerie et lajuiverie internationale". On a bien voulu ménager dans ce très simple classement une troisième place de peu, où contenir les sottises prétentions du prolétariat révolutionnaire, dont nous sommes" (74)

L'année 1935 est marquée par les péripéties de la lutte entre la municipalité Bourreau et le Comité des chômeurs dont l'activité est relancée par des militants communistes : Marius Ricca, principal dirigeant, Pastorelli et Gruber, le trésorier du groupement. La première réunion des chômeurs, le 1er janvier 1935, à l'initiative de Ricca, Pons et Bouvy, est l'occasion de recréer officiellement le Comité des chômeurs. Le président est Georges Aviceau. Les revendications des chômeurs portent sur la création d'une caisse de chômage, la limitation de la main d'oeuvre étrangère dans tous les corps de métier et l'attribution de secours en nature pour les familles des chômeurs sous forme de bons de pain, de viande, d'effets, etc.

Pendant trois mois et demi, les chômeurs vont se réunir chaque semaine pour examiner l'état des négociations avec le maire, les relations avec les autres comités de chômeurs, mais aussi pour désigner les membres des nombreuses délégations envoyées à la mairie.

En fait, Aimé Bourreau refuse la création d'une caisse de chômage à Antibes pour des raisons morales. L'adoption de ce projet serait, selon lui, un encouragement à la paresse ! Pourtant il ne craint pas de voter 40 000 francs de crédit pour la caisse de chômage de Vallauris, sans doute dans un but électoral. Bourreau préfère la formulé des chantiers qui a permis de procurer du travail à tous les chômeurs pères de famille, associée avec des distributions de vivres aux familles nécessiteuses. Cette dernière mesure est dénoncée par les communistes qui appellent à la solidarité entre chômeurs et petits commerçants dangereusement concurrencés par les fournisseurs du bureau de bienfaisance.

Le comité des chômeurs s'avère être un redoutable instrument entre les mains du Parti communiste. Il lui permet d'élargir une audience traditionnellement restreinte. L'assistance aux réunions reste cependant limitée : entre 40 et 60 au début 1935, 30 à la fin de l'année sur un total de 370 chômeurs inscrits. Ricca ne cesse d'ailleurs d'affirmer l'importance de la participation aux réunions. En avril 35, il appelle les chômeurs à ne pas désertter les réunions si le comité veut rester crédible aux yeux du maire qui y possède ses espions. Le caractère politique du groupement n'échappe pas à Aimé Bourreau qui adopte à son égard une attitude

ambiguë, tergiversant, gagnant du temps, dans l'espoir que les chômeurs finissent par se décourager.

Or, il n'en est rien. Pas à pas, aux prix d'énormes difficultés, le Comité des chômeurs va arracher au maire ses principales revendications. Fin janvier, sous la menace d'une manifestation à laquelle seraient associés les 1400 chômeurs de Cannes, Aimé Bourreau fait publier dans la presse un communiqué encourageant les propriétaires à employer des ouvriers pour diminuer le chômage mais surtout il annonce une série de travaux à venir (route du bord de mer, hôtel des Postes, pavillon militaire de l'hôpital). Dans le cas où ces mesures n'auraient aucun effet sur l'emploi, la municipalité sera obligée d'envisager la création d'une caisse de chômage qui pèsera lourdement sur les contribuables.

Ricca se félicite de ces résultats mais demande aux chômeurs de ne pas se séparer du comité, même s'ils travaillent, pour obtenir de nouvelles revendications et notamment six jours d'embauché par semaine. En février, un cahier de revendications est établi et des délégations sont envoyées à la mairie. Les chômeurs veulent obtenir :

- l'autorisation de quêter dans les rues de la ville au profit de la caisse du comité.
- 5 jours de travail au lieu de 4 sur les chantiers municipaux.
- une allocation de 50 francs pour les jeunes gens qui doivent partir prochainement au régiment.

D'autre part, le Comité réclame la possibilité de se réunir salle des Associations "qui n'est pas uniquement destinée à recevoir des congressistes ou des scouts ou à servir de siège des Croix de Feu et des oeuvres catholiques" (75).

Les chômeurs sont inquiets : ils ne savent comment interpréter l'attitude du maire qui tantôt les reçoit chaleureusement, tantôt les laisse à la porte. Le ton monte dans les réunions du Comité où l'on parle de plus en plus politique : critique du projet gouvernemental de prolongation du service militaire, du maire qui préside les réunions de Jeunesses Patriotes, de l'action municipale qui n'apporte aucun bien-être à la classe ouvrière. Pour Ricca, le maire a la parole facile, il promet beaucoup mais ne donne rien.

De fait, les chômeurs sont impatients : Aimé Bourreau avait prévu l'ouverture d'une caisse de chômage si de grands travaux n'étaient pas entrepris en mars 1935. Or, début avril, il n'y a ni travaux ni caisse de chômage. Le mouvement commence d'ailleurs à s'essouffler et on remarque la défection de plusieurs militants. Le 19 avril, dans l'hypothèse où la nouvelle délégation ne serait pas reçue par le maire, Ricca propose la participation d'un char des chômeurs à la bataille de fleurs de Juan-les-Pins.

La menace sera payante puisque Bourreau fait ouvrir un nouveau chantier, mesure qui n'aurait pour but, selon Ricca, que "d'endormir" les chômeurs. Une "marche de la faim" est prévue si Bourreau ne vote pas pour la caisse de chômage d'Antibes au Conseil général le 19 mai. En raison du nombre croissant des chômeurs, Aimé Bourreau se résigne à sa création. Elle fonctionnera effectivement à partir de 1936.

C'est également au mois d'avril 1935 que se tient la première réunion publique du Front Commun. Son succès est limité : 130 personnes dont 80 sympathisants communistes et socialistes. En dehors des périodes électorales, les réunions publiques sont peu suivies.

Néanmoins, le 17 avril 1935 peut être considéré comme une date historique : c'est la première fois que le Parti communiste et le Parti socialiste fusionnent dans une manifestation commune contre "le réarmement des nations capitalistes, les menées hitlériennes et les groupements fascistes français".

Au cours de l'été 1935, on assiste à un redoublement de l'agitation politique. La naissance du Rassemblement Populaire (17 juin 1935) y est sans doute pour beaucoup. Le 14 juillet, le pique-nique géant organisé par le Secours Rouge International à Bacon rassemble 400 personnes, provoquant l'émoi des riverains. A Antibes, les décrets-lois du ministère Laval vont servir de tremplin au Front Populaire. La politique de déflation, qui consiste en d'importantes économies budgétaires, notamment par réduction des traitements des fonctionnaires, entraîne un mécontentement profond de la population antiboise, des classes populaires aux petits patrons et commerçants, comme en témoigne le meeting de protestation contre les décrets-lois tenu le 6 août à Antibes, à l'initiative de l'Association Fraternelle des Mutilés, Anciens Combattants, Prisonniers et Victimes de Guerre. Un grand nombre d'associations se sont associées à la manifestation : l'ARAC, l'Association des Veuves, Orphelins et Ascendants, l'Union Fraternelle des Femmes Contre la Misère et la Guerre, la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat Unitaire du Bâtiment, L'Union des Fonctionnaires Syndiqués d'Antibes-Juan-les-Pins, le Syndicat des Limonadiers, le Syndicat des Bouchers, le Syndicat des Patrons-coiffeurs, le Syndicat des Contribuables, l'Union des Intérêts Economiques de Juan-les-Pins.

C'est cette idée d'une large union qu'exprime André Savanier sous le titre "Les décrets-lois ont été hués à Antibes" :

"Partout, autour des fauteuils serrés, on se serrait en nombre dans la salle et hors de la salle, attentivement, sérieusement. Tel copain communiste du bâtiment voisinait tel adjoint au maire, telles jolies estivantes coudoyaient tels commerçants notoires du pays. La scène offrait, en ligne d'orateurs, une diversité de talents, d'opinions, de professions et de classes" (76)

Seul le Front Populaire tire profit du succès de la réunion car ses orateurs ont pu développer à loisir leurs idées devant près de 800 auditeurs visiblement impressionnés.

L'ordre du jour voté à l'issue de la réunion s'élève contre les décrets-lois qui rendent de plus en plus précaires les conditions de vie des anciens combattants, des fonctionnaires, travailleurs des services publics, retraités et petits rentiers et indirectement les petits commerçants et tous les travailleurs de l'industrie privée. Ils se déclarent résolus à poursuivre l'action nécessaire pour la défense et le rétablissement de leurs droits et s'engagent à voter contre les parlementaires qui ratifieraient les décrets-lois. La conclusion du docteur Cassin est, sans conteste, celle qui traduit le mieux l'état d'esprit de bon nombre des participants :

"L'union que vous avez faite pour quelques jours, c'est pour longtemps qu'il faudra la garder. Il faudra qu'on sache que c'est le peuple tout entier qui veut reprendre en main la conduite du pays!" (77).

Dès lors, la vie politique antiboise est beaucoup plus active et les réunions se succèdent avec une participation plus importante. La tension est extrême en octobre à l'annonce de la tenue d'une réunion du comité France-Italie, salle des associations, avec le concours d'Aimé Bourreau, du colonel Thierry et du docteur Pouget, de Menton. Le Comité

du Front Populaire, dans une "lettre ouverte" à Jules Grec, enjoint au maire d'interdire la réunion, "origine d'éventuels incidents dans la localité, prétexte à mobilisation des récidivistes du port d'arme prohibé" (78).

Au début de l'année 1936, le Comité des chômeurs connaît un regain d'activité. En effet, le nombre de chômeurs augmente et leur mécontentement s'accroît, d'autant plus que la Caisse de chômage d'Antibes tarde à entrer en activité. Le 16 janvier, 120 personnes dont 60 étrangers assistent à la réunion du Comité alors que les assemblées hebdomadaires antérieures groupaient rarement plus de 30 personnes. De nombreuses adhésions sont réalisées.

Ces efforts d'organisation du mouvement ouvrier antibois ne porteront leurs fruits qu'en avril 1936, avec l'élection d'Henri Pourtalet comme député de la circonscription Cannes-Antibes. Conjugués avec une situation nationale particulièrement favorable, ils ont permis que se dégage, à Antibes, un mouvement puissant en faveur du Front Populaire et de son candidat.

• 1936 : les élections législatives et les grèves de l'été

A l'origine, l'élection du député sortant était tenue pour acquise, d'une part en raison de la forte personnalité de Louis Louis-Dreyfus, d'autre part en raison de sa position politique au centre-gauche lui permettant de bénéficier des voix du centre, de la droite et de nombreuses voix de gauche. Début avril, le bruit avait couru dans la circonscription que Dreyfus, brusquement très malade, ne se représenterait peut-être pas. L'entourage du député s'empresse de démentir la nouvelle : Dreyfus se repose en Suisse pour pouvoir mieux affronter la lutte électorale qui lui est toujours pénible. Sur ces entrefaites, il fait, à l'improviste, une apparition d'une journée à Cannes, déclarant à diverses personnes qu'il se portait très bien et reviendrait incessamment engager sa campagne. La photographie de Dreyfus est distribuée à Cannes à 5000 exemplaires avec comme légende : " Le dévouement ne se mesure pas aux promesses faites mais aux actes accomplis. Sentiments les meilleurs".

Or, le 16 avril, coup de théâtre! A peine 10 jours avant le premier tour, Dreyfus fait connaître par voie de presse et d'affiches son intention de ne pas solliciter de nouveau mandat et de s'éloigner temporairement de la compétition électorale. Pour expliquer sa retraite, Dreyfus invoque son manque de confiance dans les moyens d'un député pour résoudre les difficultés actuelles. Il laisse également entendre à ses amis qu'écœuré par les procédés de Jeanpierre il préfère se retirer car il craint des attaques encore plus violentes contre sa personne et celle de sa femme.

La nouvelle, totalement inattendue, prend de court la classe politique locale : "*La colline du Suquet dégringolant dans les eaux tranquilles du port de Cannes n'aurait pas fait plus de remous*" (79).

L'émotion est générale, bien que se manifestant pour des raisons très différentes : "*La circonscription perd un député puissant, qui savait comme pas un tirer pour elle la couverture de son côté. Les boutonniers perdent un jardinier qui n'avait pas son pareil pour les faire fleurir en toute saison et à tout propos. Les groupements et sociétés perdent un mécène dont la générosité ne s'était jamais démentie, qu'il s'agisse de protéger les jeux de boule ou la gastronomie. Certaines oeuvres catholiques et certaines paroisses (pas toutes heureusement) voient s'éloigner avec mélancolie ce fils de Moïse sur lequel elles avaient eu prise et même reprise, ce qui était très rigolo et, en même temps, très profitable.*"

Mais que dire de toute cette faune électorale qui nage autour des candidats comme un microbe malsain dans son bouillon de culture ? Chez elle c'est l'effondrement "(80).

La réélection de Dreyfus étant quasi-certaine, les amateurs sérieux étaient allés tenter leur chance à Grasse et à Menton. Les partis nationaux avaient décidé de n'opposer aucun concurrent au député sortant dont les votes au Parlement leur avaient donné entière satisfaction. Aucun candidat déjà en lice ne pouvant satisfaire les modérés, ces derniers s'efforcent de promouvoir une candidature acceptable par l'ensemble de la droite locale. Des réunions ont lieu, d'abord à Nice, entre Barety et le directeur de L'Eclaireur, puis à Antibes entre Bourreau, François Dreyfus (fils de Louis Louis-Dreyfus), Grec, Sens, Nouveau (maire de Cannes). Ces réunions ne donnent aucun résultat tangible et c'est dans le désordre le plus complet que surgissent une douzaine de candidatures venant s'ajouter à celles précédemment citées.

Trois candidats sérieux se disputent les suffrages des électeurs modérés sans qu'aucun accord, aucun échange de vues n'ait eu lieu entre eux ou avec les groupes qui les patronnent.

Georges Lillaz neveu du sénateur des Basses-Pyrénées, propriétaire de l'Hôtel des Pins à Cannes, avait été pressenti avant même le retrait de Dreyfus par le maire de Théoule, Dahon, adversaire du député sortant. A l'époque une intervention de Dreyfus auprès de son père avait suffi pour l'en dissuader. Après le 16 avril, quelques-uns des amis de Dreyfus, les plus intéressés semble-t-il, se rapprochent de Lillaz et tentent de la faire apparaître comme le successeur du député. La manoeuvre, dont le but est peut-être de recaser les agents électoraux devenus chômeurs après le départ de Dreyfus, soulève l'indignation des chefs de la droite locale, Bourreau et Nouveau.

A Antibes, Lillaz tente de prendre contact avec des personnalités dont certaines appartiennent au Parti socialiste. L'accueil reçu, plus que réservé, n'est pas fait pour l'encourager. L'opinion publique le trouve trop jeune (il n'a que 25 ans) et peu apte à comprendre les problèmes complexes que pose la situation intérieure et extérieure du pays. Nouveau, Bourreau et Bermond, au terme d'une démarche commune, finissent par obtenir son retrait avant le premier tour.

Jacques Menier, le célèbre chocolatier, se présente sous l'étiquette "républicain radical indépendant". Né le 22 janvier 1892, grand mutilé de guerre, Menier est poussé par quelques groupements désireux d'avoir un candidat représentant à peu près la nuance du député sortant. Cette candidature est favorablement accueillie par les commerçants, les anciens combattants et les industriels de Cannes. Menier entend se placer au-dessus des querelles politiciennes et veut résoudre la crise sans esprit de parti :

"Devant les difficultés que nous vivons, c'est l'économique qui doit, avant tout, retenir notre attention" (81).

Pourtant, Menier n'a aucun talent oratoire. S'exprimant même avec difficulté, il ne saurait tenir une réunion publique et pas davantage une réunion privée importante. On lui accorde tout au plus la possibilité d'exposer brièvement, devant quelques auditeurs, un plan d'organisation politique. Pour cette raison, Menier ne répond pas aux invitations du Cercle Républicain, provoquant l'irritation puis l'hostilité des dirigeants de ce groupement qui compte près de 700 adhérents. Ce comité électoral, présidé par Poyaud, conseiller municipal de Cannes, ne sait quelle attitude prendre. Dreyfus, de qui il attend des suggestions, ne donne pas signe de vie. Le cercle invite les électeurs à barrer la route au Front Commun mais il ne

patronnera aucun des candidats. Lors de la réunion du 23 avril, un de ses dirigeants, Savone, reproche aux candidats se réclamant du Front National d'avoir ignoré son

groupement. La propagande de Menier sera nulle. Il a pour comité électoral des personnes qui ne se sont jamais affirmées politiquement mais le principal obstacle à son élection reste la candidature du colonel Albert Thierry, membre de la Fédération Républicaine, Croix de Feu et président du Front National dans les Alpes-Maritimes depuis 1934. Il se présente sous l'étiquette de l'Union Républicaine Démocratique (URD).

A la tête d'une exploitation horticole, chemin de Saint Maymes à Antibes, Thierry est secrétaire général de l'Union Fédérale des Associations Professionnelles Horticoles et vice-président de l'Union des Horticulteurs d'Antibes. Momentanément candidat à Menton et dans la Drôme, il revient à sa circonscription après le retrait du député sortant. Thierry se propose de reprendre "spontanément" le flambeau et de défendre les couleurs des modérés aux prochaines élections législatives. L'homme est foncièrement honnête, hostile à toutes les "combines" qui empoisonnent la vie politique locale. Peu connu en dehors d'Antibes, il peut cependant compter sur les suffrages des électeurs des partis de droite et d'extrême-droite : Fédération Républicaine, Croix de Feu et Volontaires Nationaux, Action Française.

A Cannes, les membres de la Fédération Républicaine ne voteront pas tous pour lui. Certains de ses dirigeants estiment que les Cannois ne voudront jamais d'un député antibois et tentent une démarche auprès du Colonel de La Roque pour qu'il obtienne le retrait de la candidature Thierry. De La Roque est d'avis que Thierry se maintienne : Croix de Feu et Volontaires Nationaux reçoivent l'ordre de le soutenir et de mener une active propagande en sa faveur. Les directives sont claires : tout membre du mouvement qui sera pris faisant campagne pour un autre candidat sera immédiatement radié.

A Antibes, l'attitude de Bourreau, qui est président départemental de la Fédération Républicaine, est assez ambiguë. Officiellement, il soutient Thierry mais en fait, c'est à sa propre candidature qu'il pense. Malheureusement pour lui, Nouveau nourrit les mêmes ambitions et les deux politiciens se neutralisent mutuellement.

Dans son programme, Thierry affirme vouloir s'attaquer au problème de l'heure, "la lutte à fond" contre le chômage et la misère, le retour à la prospérité de notre région. Il entend bien écarter le spectre de la guerre, civile ou extérieure. En tant qu'horticulteur, il compte recevoir le soutien des paysans :

"Je considère comme la fierté de ma vie de me compter dans vos rangs. Je connais vos besoins et je souffre des mêmes misères que vous. Ceci est un garant de l'énergie désespérée que j'apporterai à faire cesser les abus et à revaloriser les produits de notre sol" (81).

Le reste de son programme est nettement marqué à droite, sinon à l'extrême-droite : lutte contre la démagogie parlementaire par la limitation de certains droits d'initiative de la Chambre, ramener les syndicats à leur rôle strictement professionnel, réconciliation et collaboration des classes.

A Antibes, la presse locale soutient la candidature Thierry. Le Progrès explique les raisons de son choix dans son numéro du 17 avril. C'est un chef, "dans toute la belle et noble acceptation du terme", et le pays a justement un besoin impérieux de chefs. C'est un soldat qui, dans les postes qu'il a occupés, a toujours donné une preuve de son abnégation, de son désintéressement, de sa loyauté. Rien de comparable avec ces politiciens "hâbleurs" qui, pour "piper" les voix des électeurs, leur promettent monts et merveilles et, une fois leur but atteint,

s'occupent fructueusement de leurs affaires. Avec Albert Thierry, les électeurs peuvent avoir la certitude de ne pas éprouver semblable mécompte. Cet ancien militaire est essentiellement national, et il l'a toujours été, ne modifiant pas ses opinions suivant les nécessités de l'heure :

"Ce n'est pas un opportuniste qui, profitant des circonstances critiques actuelles, s'apprête à mettre à son service les forces vives de la Nation pour assurer sa fortune politique, non, c'est un soldat qui, au cours d'une existence toute de loyauté, n'hésite pas une seconde à faire passer au second plan ses intérêts personnels, et, malgré sa modestie bien connue, se met en avant parce qu'une fois déplus le pays a besoin de lui" (82).

Cependant, contrairement à ce qu'affirme Le Progrès, Thierry n'est pas un bon orateur. Pour cette raison, il n'organise pas de grandes réunions publiques à Antibes et à Cannes, préférant les comités restreints, les réunions dans les cafés de quartiers où le candidat s'impose plus facilement aux électeurs. Il y est pourtant violemment pris à partie par des contradicteurs du Front Populaire. A Vallauris, sachant que Cayatte devait lui apporter la contradiction, il annule sa réunion publique du 24 avril. De même, il refusera de rencontrer le candidat communiste. En définitive, la campagne d'Albert Thierry est médiocre : peu d'affiches et pratiquement pas de réunions publiques. Si l'on y ajoute l'incapacité de Menier à se produire en public, les chances de succès des candidats modérés apparaissent très diminuées, d'autant plus que les représentants du Front Populaire ont mené une excellente campagne, engagée dès le début du mois d'avril, soit 20 jours avant Menier et Thierry.

Le candidat du parti républicain radical et radical-socialiste est un jeune avocat à la Cour d'Appel de Paris, André Cayatte. Secrétaire de Me Lamour, il a collaboré à plusieurs de ses ouvrages. C'est sans doute sur les conseils de ce dernier que Cayatte se présente dans la circonscription. Ses parents, qui résidaient auparavant à Toulouse, ont acheté un commerce d'alimentation à Antibes en octobre 1930. André Cayatte est cependant peu connu à Antibes où il n'a fait que de courts séjours.

Au sein du Parti radical, sa candidature ne fait pas l'unanimité : Dufresne, président d'honneur du Comité radical de Cannes et Rebuffel, vice-président, se déclarent plus favorables aux choix de Jeanpierre. Le 28 mars, Rebuffel promet son concours "absolu" à Cayatte tout en lui faisant observer que sa propre élection au Cannet avait été l'œuvre de Jeanpierre, qu'il ne pouvait de ce fait le combattre ouvertement. Rebuffel ne promet au candidat de la rue de Valois qu'une cinquantaine de voix. En définitive, une candidature radicale-socialiste lui paraît, dans la circonscription, un "hors-d'œuvre" inutile, sinon dangereux, si l'on voulait réellement abattre Dreyfus. Dufresne confirme quand même pour Cayatte, il préconise un accord de désistement mutuel entre Cayatte et Jeanpierre. Max Vignon, président des Jeunesses radicales-socialistes, s'insurge contre ces prises de position : Jeanpierre compte sur l'appui des Croix de Feu et il ne saurait être question d'un désistement en sa faveur. Le devoir d'un radical-socialiste consiste à favoriser le candidat du Front Populaire arrivé en tête. Un ordre du jour allant dans ce sens est élaboré et voté, malgré les protestations de Rebuffel et Dufresne.

De même, à Antibes, Cayatte n'aura pas toutes les voix radicales. Le Réveil, qui était justement d'inspiration radicale, opère un brusque revirement et soutient Thierry. Le programme d'André Cayatte se réclame nettement du Front Populaire. Il veut modifier l'organisation sociale actuelle "car, chose inadmissible, des hommes crèvent de faim parce qu'il y a trop de produits" (83).

Les thèmes développés dans ses réunions publiques sont ceux du Front Populaire : dictature des 200 familles, des régents de la Banque de France, partialité de la grande presse, etc. La partie économique de son programme ne présente aucun caractère d'originalité et, en fait, c'est grâce à ses dons d'orateur que Cayatte doit son succès dans les réunions publiques. Improvisant avec aisance, il domine son auditoire qui l'applaudit fréquemment. Son discours, répété partout mot à mot, est servi par une voix forte et un art réel de la parole. Ceux qui l'écoutent sont toujours favorablement impressionnés.

Le second candidat se réclamant du Front Populaire est Emile Garino, présenté par le Parti socialiste en 1928 et 1930. Efficacement secondé par les militants de son parti, Garino est appuyé par Henri Senes, sénateur SFIO du Var, Demichelis, délégué à la propagande par la Fédération, et Portelatine, des Jeunesses Socialistes. Les deux derniers interviennent régulièrement aux côtés de Garino dans les réunions publiques : Demichelis fait l'historique de la marche de l'idée républicaine de 1789 à nos jours ; Portelatine décrit la misère des jeunes et les moyens propres à remédier à cette situation. Garino se contente, avec éloquence cependant, d'exposer le programme socialiste, insistant notamment sur la nationalisation de la Banque de France, des assurances, des chemins de fer etc.

Même si certains lui attribuent une personnalité palôte et un manque certain d'autorité, Garino jouit d'une incontestable popularité à Cannes. De plus, il bénéficie du réveil du Parti socialiste dans les Alpes-Maritimes qui s'accompagne d'une progression du nombre de ses adhérents.

Henri Pourtalet, candidat du Parti communiste, déjà présent aux cantonales de 1934, manifeste une activité débordante à l'image de ses deux partenaires du Front Populaire. De nombreuses réunions publiques sont données à travers toute la circonscription, devant un auditoire enthousiaste visiblement impressionné par la qualité des arguments développés par Pourtalet et ses camarades :

"La bourgeoisie n'a plus d'autre moyen en France, pour sauvegarder les coffres-forts des 200 familles détenant à elles seules le fruit de tant d'années de labeur et d'oppression des travailleurs, que l'instauration dans notre pays du fascisme hitlérien et mussolinien. Il est urgent de s'y opposer par l'application du programme du Front Populaire auquel doivent se rallier tous les citoyens désireux de voir enfin régner l'ordre et la prospérité, la masse des travailleurs de toutes catégories" (84).

Mes Chers Concitoyens,

En me présentant à vos suffrages, j'ai conscience de remplir mon devoir de Français et de Patriote, restant ainsi fidèle à l'idéal de ma vie, dont la devise a toujours été : **« SERVIR »**.

Républicain national, candidat de Défense économique et paysanne, j'entends protéger d'abord les intérêts d'une France menacée à l'extérieur par le plus horrible des fléaux, "la Guerre" et, avec vous tous, je crie : **« A bas la Guerre ! »**.

Il s'agit en outre, d'écartier à tout prix cet autre spectre qui menace l'existence même de notre pays : la guerre entre les citoyens ! Celle-là, comme l'autre, est haïssable et ceux qui aspirent à constituer le grand cartel des Français hostiles à la lutte fratricide des classes, **pourront toujours compter sur mon appui et mon dévouement sans limites**.

Dans le domaine des réalisations pratiques, je m'attaquerai au problème angoissant de l'heure : « la lutte à fond » contre le chômage et la misère ; retour à la prospérité de notre belle région, par un ensemble de mesures économiques et sociales que j'aurai l'occasion de vous exposer lors de la présentation de mon programme.

Vivant et travaillant depuis de longues années près de vous tous, commerçants, industriels, artisans, fonctionnaires et anciens combattants, qui êtes intéressés à cette reprise des affaires que vous appelez de vos vœux, j'entends vous aider à sortir de la situation lamentable qui est aujourd'hui la vôtre, et dont je saurai dénoncer et poursuivre les responsables.

Paysans ! Je suis des vôtres ! Je considère comme la fierté de ma vie de me compter dans vos rangs. Je connais vos besoins et je souffre des mêmes misères que vous. Ceci est un garant de l'énergie désespérée que j'apporterai à faire cesser les abus et à revaloriser les produits de notre sol.

La paix à l'extérieur dans la dignité et l'honneur.

La paix sociale à l'intérieur, l'union de tous obtenue par la réconciliation des citoyens qui gardent au cœur l'amour de leur pays, tels sont les premiers buts que je m'assigne. En m'aidant, vous vous aiderez !

Assez de turpitudes ! Assez de lâchetés ! Assez de défaillances ! Je vous convie, en vous unissant sur mon nom, à retrouver la place que vous n'auriez jamais dû perdre.

Vive la France ! Vive la République !

Vive la Circonscription de Cannes-Antibes !

Albert THIERRY,

*Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre,
Colonel en retraite. - Horticulteur.*

Programme de la 2^{me} Circonscription de Grasse (Cannes-Antibes) du PARTI COMMUNISTE

La grande consultation politique, qu'est le renouvellement de la Chambre des Députés, se présente, dans la circonscription de CANNES-ANTIBES, sous le signe évident de la **déresse**, dans laquelle se trouve l'ensemble de notre population, et de son **angoisse** devant le sort que lui réserve l'accentuation de la crise.

Et cependant, nulle autre région, peut-être, que notre circonscription, n'offre, sur un aussi petit territoire, une diversité de ressources certaines, de richesses évidentes :

Sa situation climatique, la découpe de sa côte, agrémentée de deux îles (les îles de Lérins), en font le lieu de séjour des hivernants, de halte des touristes, de fixation des petits rentiers et des retraités.

Seule de notre Région, elle possède des plages de sable : CANNES, JUAN-LES-PINS, GOLFE-JUAN, où les estivants devraient affluer chaque année davantage, ajoutant une saison d'été à celle d'hiver.

Tous ces facteurs ont donné naissance à une industrie de l'Hôtellerie, qui dispose d'un équipement merveilleux.

Son sol, d'une richesse certaine, permet, grâce à son exposition unique, des plantations de mimosa, par collines entières, à MANDELJEU, LA BOCCA, CANNES et GOLFE-JUAN ; de cultures d'œillets, de roses, d'asperges, d'anémones, etc..., dont les abeilles vîtrées protègent et activent, sur la presque totalité du territoire d'ANTIBES, la floraison hivernale.

La répartition de ces produits, en France et à l'Étranger, nécessite une industrie d'expédition, de première importance.

La culture des fleurs à parfums : l'orange à GOLFE-JUAN, LE CANNET, VALLAURIS ; le jasmin et la rose de Mai à MOUGINS, MOUANS-SARTOUX, LA ROQUETTE, à rendement

intense, alimente une industrie de transformation : la parfumerie.

De son sous-sol ; à VALLAURIS, à BIOT, l'extraction des glaises argileuses les plus pures, avait donné naissance à une industrie de poteries culinaires et artistiques, de renommée mondiale.

Et dans ce milieu favorisé :

Les Hôtels sont acculés à la fermeture, leur personnel jeté dans le chômage.

Les producteurs de fleurs coupées, de fleurs à parfums, de cultures maraichères ou fruitières vendent mal les produits que leur peine crée.

Les ouvriers des poteries ont vu ces usines, une à une, fermer leurs portes.

Les employés des services publics, les cheminots, les fonctionnaires, les retraités, les anciens combattants, dont les salaires et les pensions furent atteints de réduction sensible, n'arrivent que péniblement à nourrir leur famille.

Les ouvriers des petites industries locales, bâtiment entre autre, travaillent dans des conditions de ralenti telles, que leur situation s'aggrave sans cesse.

Les petits et les moyens commerçants, victimes de l'appauvrissement général de toutes les couches de la population, concurrencés par les Monoprix et « Magasins à succursales multiples », voient leur chiffre d'affaires diminuer chaque jour ; la faillite les guette.

Face à ces perspectives de misère, notre PARTI COMMUNISTE, transposant sur le plan régional les grandes lignes de son programme national de revendications immédiates, se propose de faire aboutir :

HOTELLERIE :

- 1^o Journée de huit heures.
- 2^o Acheminement vers la semaine de 40 heures.
- 3^o Repos hebdomadaire.

PETITS COMMERÇANTS :

- 1^o Moratoire des dettes et impôts.
- 2^o Révision des billets de fonds.
- 3^o Exonération de la patente pour les petits commerçants. — Remplacement par une taxe sur les magasins Monoprix et à succursales multiples.

PAYSANS :

- 1^o Moratoire des dettes paysannes.
- 2^o Indemnité de crise.
- 3^o Loi Guastavino, écartant les possibilités de fraudes actuelles.
- 4^o Réorganisation des marchés locaux pour les produits maraichers et fruitiers.
- 5^o Réajustement à la valeur de la marchandise transportée des prix de transport pour les fleurs coupées.
- 6^o Aménagement de marchés municipaux de fleurs en gros.

TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE PRIVÉE :

- 1^o Réajustement des salaires au coût de la vie.
- 2^o « Huit heures », Contrats collectifs de travail, Repos hebdomadaire.

MARINS :

- 1^o Réduction du temps d'inscription maritime.
- 2^o Réajustement des pensions.

EMPLOYÉS DES SERVICES PUBLICS,

FONCTIONNAIRES, CHEMINOTS ET RETRAITÉS :

- 1^o Suppression des décrets-lois Doumergue et Laval.
- 2^o Application intégrale des « huit heures » — 1^{er} palier vers la semaine de 40 heures.

CHOMEURS :

- 1^o Création de caisses de chômage dans toutes les communes, avec élargissement du droit d'inscription pour tous les travailleurs, manuels ou intellectuels.
- 2^o Ouverture de grands chantiers d'utilité publique.
- 3^o Exonération des loyers pour les chômeurs. Indemnités de compensation pour les petits propriétaires, etc...

La réalisation de ce programme, réduit à ses grandes lignes, insufflera à notre Région une vie nouvelle et permettra aux ouvriers des villes et des champs, aux commerçants, aux fonctionnaires, aux employés, aux retraités, aux petites gens des classes moyennes, d'accéder à une vie meilleure, dénuée du **SOUCI DU LENDemain**, et de les entraîner, derrière nos mots d'ordre, à bâtir ensemble :

**« Une France forte, libre et heureuse »,
QUE VEULENT ET QUE FERONT LES COMMUNISTES.**

VOTEZ COMMUNISTE.

LES TROIS RAYONS COMMUNISTES DE LA 2^e CIRCONSCRIPTION DE GRASSE.

Vu : LE CANDIDAT.

Pourtalet s'est intéressé d'une façon concrète aux problèmes locaux et son programme, visant à insuffler à l'économie de la région une vie nouvelle, mérite que l'on s'y attarde. Pourtalet part du constat que notre région offre des richesses évidentes (situation climatique, plages de sable, industrie hôtelière très bien équipée, sous-sol riche en glaises argileuses etc.). Et pourtant les hôtels et les poteries sont acculés à la fermeture. La faillite guette les petits commerçants, le bâtiment travaille au ralenti, la mévente de la fleur plonge les paysans dans la misère. Pour faire face à cette situation dramatique, le Parti communiste propose :

- hôtellerie : journée de 8 heures.
- petits commerçants : moratoire des dettes et impôts, exonération de la patente, remplacement par une taxe sur les magasins Monoprix et à succursales multiples.
- paysans : moratoire des dettes, réorganisation des marchés locaux pour les produits maraîchers et fruitiers, réajustement à la valeur de la marchandise transportée, des prix de transport pour les fleurs coupées.
- travailleurs de l'industrie privée : 8 heures, réajustement des salaires.
- marins : réduction du temps d'inscription maritime, réajustement des pensions.
- chômeurs : création de caisses de chômage dans toutes les communes avec élargissement du droit d'inscription pour tous les travailleurs, manuels ou intellectuels, ouverture de chantiers d'utilité publique, exonération des loyers.

Les communistes ont su utiliser avec profit les moyens d'expression moderne. Le discours de Thorez, radiodiffusé le 7 avril, est répercuté par haut-parleur depuis le café "La Boule Blanche". Une nombreuse assistance, massée sur la Place Nationale, écoute Thorez avec attention. L'impact de ce discours sur les électeurs sera souligné par Henri Pourtalet :

"Dans les campagnes, on a été étonné de la logique et de la modération dont ce programme est conçu. Des personnes qui me fuyaient viennent à moi maintenant et me félicitent. Us se sont rendus compte que le régime de la corruption et des scandales devait être supprimé" (85).

A la veille du premier tour, les électeurs ont à choisir entre les deux candidats du Front National, Menier et Thierry, les trois candidats du Front Populaire, Cayatte, Garino et Pourtalet, auxquels il faut ajouter neuf autres candidats. Parmi ces derniers, seul Jeanpierre peut escompter un nombre de voix appréciable. Pascal Maestroni, directeur du journal *L'Opinion*, se présente sous l'étiquette "républicain indépendant". Paul Protais, ancien collaborateur de Louis-Dreyfus, est soutenu par *Le Messager d'Antibes*. Les autres candidatures peuvent être qualifiées de "fantaisistes". Christian Schneider est le gendre de Sordella, commerçant en confections à Antibes, ancien militant du Parti communiste. Ce dernier accompagne Cayatte dans sa campagne électorale. La candidature de Schneider n'aurait pour but que d'occuper un des panneaux réservés à l'affichage électoral.

Le premier tour se déroule le 26 avril. Le taux de participation le plus élevé de l'entre-deux-guerres (78,49 %) témoigne du degré de politisation de ces élections. Thierry arrive en tête avec 400 voix d'avance sur Menier. Du côté du Front Populaire, c'est Pourtalet qui distance ses alliés (Thierry : 21,13 % des suffrages exprimés, Menier : 17,99 %, Pourtalet : 17,42 %, Garino : 16,71%, Cayatte : 11,16 %, Protais : 2,52 %).

A Antibes, la participation est légèrement moins élevée (74,98 %). Là aussi, Thierry arrive en tête mais avec 31,15 % des suffrages. Il est suivi par Cayatte (20,82 %), Menier (16,43 %), Pourtalet (16,23 %), Garino (10,35 %), Jeanpierre (2,76%). Le scrutin de ballottage du 3 mai, rendu inévitable par le nombre des candidats, promet d'être très serré.

A droite, la confusion observée avant le 26 avril s'accroît entre les deux tours. Les candidats modérés s'affrontent violemment, à la grande satisfaction des partisans du Front Populaire. La lutte s'engage d'abord entre Thierry et Menier. Une promesse de désistement mutuel existait entre les deux hommes. Or, au lendemain du premier tour, Menier paraît hésiter, attendant la réunion du Cercle Républicain du 28 avril pour se prononcer sur son éventuel retrait. Il est en effet soumis aux pressions de certains groupes qui estiment que Thierry a moins de chances de l'emporter contre le communiste que Menier en raison de leur position politique et de la grosse situation de ce dernier.

Ainsi, la candidature Thierry serait trop marquée à droite, sinon à l'extrême-droite, et ne correspondrait pas à la sensibilité de la circonscription. Des démarches sont entamées pour décider le colonel à se retirer, de façon à ce que les voix nationales ne soient pas divisées et que le maximum d'entre elles se porte sur le candidat le plus apte à vaincre le Front Populaire. Le président de la section cannoise des Croix de Feu, Marcellin, poussé par les hôteliers de la ville de Cannes, intervient une seconde fois auprès du colonel de La Roque pour obtenir le retrait de Thierry. Le 28 avril, à l'occasion de la réunion du Cercle Républicain, aucune décision ne peut être prise.

En fait, Menier change souvent d'opinion : tantôt on lui attribue le désir de continuer le combat électoral ; d'autres fois, on lui prête l'intention de se désister en faveur de Thierry ; enfin, on déclare parfois en son nom qu'il se retirera sans se désister. Le 29 avril, une centaine de personnes, parlant au nom du commerce, de l'industrie et de la pêche cannoise, viennent trouver Menier pour lui demander de maintenir sa candidature, précisant que Thierry, par des écrits malencontreux, avait considérablement rétréci sa zone d'influence et qu'il représentait, de ce fait, la candidature inacceptable. Menier se dit convaincu par les arguments de ses interlocuteurs et affirme vouloir demeurer candidat au second tour. Cependant, les pourparlers engagés avec le colonel Thierry ne donnent aucun résultat. Le mercredi 29, Menier qui avait eu une altercation avec Thierry, retire purement et simplement sa candidature, faisant part au sous-préfet de son "écoeuement" (86).

Pourtant, malgré ce retrait, la situation ne se clarifie pas. En effet, quelques heures avant le geste de Menier, Lillaz reposait sa candidature pour d'obscures raisons. Toujours soutenu par les anciens collaborateurs de Dreyfus, Lillaz reprenait la campagne en déclarant que les résultats du premier tour avaient prouvé qu'aussi bien Thierry que Menier étaient incapables d'assurer le succès du Front National.

Le Cercle Républicain qui, dans un premier temps, ne parvenait pas à prendre de décision, penche de plus en plus pour la candidature Lillaz. Le 26 avril, une "manifestation de sympathie" a lieu devant le domicile de Dreyfus, villa Mauritzia. Le député sortant, ou à défaut son fils François, est invité à se représenter. François Dreyfus répond aux personnes présentes que son père a renoncé à la politique et que lui-même est trop occupé pour remplir un mandat. Selon les résultats du scrutin, son père devrait recommander un des candidats actuels, voire un nouveau si nécessaire. En dépit de cette promesse formulée avant que les résultats du premier tour ne soient connus, Louis-Dreyfus ne prendra aucune décision, consultant en vain plusieurs personnalités comme Fernand Bouisson, Lamoureux, Gazignaire.

Les dirigeants du Cercle Républicain, qui ont pour Dreyfus une véritable vénération, acceptent comme des décisions sans appel les suggestions qu'on croit émaner de sa personne. Le 30 avril, Lillaz est présenté aux membres du Cercle. Savone affirme que le jeune homme,

«devant la situation obscure la circonscription Cannes-Antibes a bien voulu poser sa candidature, afin que ce beau pays ne soit dirigé ni par le fascisme ni par le communisme»

Lillaz prend alors la parole et expose son programme qui est celui de l'Alliance Démocratique Républicaine. Il parle des améliorations qu'il voudrait obtenir en faveur du tourisme et des sports "qui forment la jeunesse et donnent au pays des hommes pour le défendre". En définitive, sa prestation est désastreuse :

"Soit timidité, soit inexpérience, soit incapacité, M. Lillaz, s'exprime sans ordre dans les idées. Ses phrases sont obscures, sauf lorsqu'il énonce des clichés électoraux. Cette fâcheuse impression est accentuée par son âge et une gaucherie qui surprend. Son discours n'a duré que trente minutes" (87).

Au siège du Syndicat des hôteliers cannois, fief des partisans de Menier, on lui déconseille fermement, le mot est faible, de se présenter au second tour. Lillaz n'en continue pas moins d'attaquer avec violence le colonel Thierry, qu'il traite de "factieux". Ce dernier lui répond sur le même ton, par voie de presse et d'affiches. Dans une "lettre ouverte à M. Lillaz", Albert Thierry dénonce les prétentions de cet individu :

"Sachez que je n'hésite pas à déclarer que vous avez en présence de vous deux hommes, Pourtalet et Thierry, séparés, sans doute, par des conceptions diamétralement opposées, mais qu'unit tout de même l'honnêteté" (88).

Thierry l'engage à renoncer au maintien de sa candidature. Le fait d'avoir un portefeuille bien garni ne suffit pas pour assurer un élection :

"Cannes et Antibes ne veulent pas revoir les beaux jours où des gangsters à la solde d'une puissance d'argent, prétendaient faire la loi. Nous prétendons enlever à ce pays la boue qu'il avait sur la figure. Vous, vous entendez vous faire le champion de moeurs déplorables que la conscience des honnêtes gens a condamnées au scrutin de dimanche dernier" (89).

Le Progrès abonde dans le même sens :

"Le devoir de tout électeur qui ne veut pas voir notre circonscription représentée au Parlement par un communiste est bien net : ne pas gaspiller sa voix, ne voter que pour le candidat qui a prouvé avoir le plus de chances de battre le candidat du Front Populaire

Or le candida qui a le plus de chances c'est celui qui a obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour de scrutin. C'est Albert Thierry. Egarer sa voix sur un autre nom que celui d'Albert Thierry, voter blanc ou ne pas voter du tout, équivaut exactement à voter pour le candidat communiste, car c'est rendre possible son élection " (90).

Suit une sévère critique de Lillaz :

"Certes, nous sommes partisans d'une Chambre jeune, nous l'avons écrit ici-même, mais nous n'avons cependant pas spécifié que nous voulions choisir nos députés dans les pouponnières" (91).

Absorbé par cette lutte stérile, Thierry néglige sa campagne électorale. Les quelques affiches placardées dans la circonscription ne produisent aucun effet. Dans l'une, il se dit candidat du drapeau tricolore, dans la seconde, il se déclare partisan de réformes préconisées par certains syndicats ouvriers, dans la troisième, il fait appel aux mutilés.

Les principales personnalités politiques de la circonscription, qui avaient agi pendant toute cette période avec bien peu de cohésion, s'émeuvent enfin, sous la poussée des électeurs modérés qui ne savaient plus à quoi s'en tenir et aspiraient à ce que les candidats nationaux se missent d'accord. Le sous-préfet procède de son côté à de nombreuses consultations, attirant l'attention des élus sur l'évolution des événements et la nécessité pour eux de se réunir et de s'entendre. Le préfet lui-même doit intervenir, les élus semblant ne pas saisir l'urgence d'une solution. De son côté, le Cercle Républicain demande l'arbitrage de Médecin et de Barety, rôle que seul le second accepte en préconisant le retrait de Lillaz. L'Eclaireur, qui est du même avis, fait pression dans ce sens. Lillaz résiste et ne retire sa candidature que le samedi 2 mai vers 7 heures du soir. Dans toute cette affaire, le rôle de Bourreau apparaît comme singulièrement effacé. Par manque de courage politique ou par lassitude, il n'a pas cherché à s'imposer comme arbitre en utilisant la tactique qui lui avait permis de devenir maire d'Antibes en 1929.

Du côté du Front Populaire, la situation est claire. Malgré certaines réticences, Cayatte et Garino, distancés par le candidat communiste, se désistent loyalement en sa faveur. En effet, avant le 26 avril, il était tacitement convenu à gauche que le docteur Picaud, conseiller municipal de Cannes, serait présenté au second tour dans l'hypothèse d'un ballottage. Ce praticien, que l'on donne comme sympathisant SFIO mais dont les opinions politiques se rapprochent davantage du Parti radical-socialiste, était très populaire à Cannes. Certains militants socialistes et radicaux exprimaient des réserves quant aux chances de succès de Pourtalet et préconisaient le choix de Garino. Ils ne seront pas entendus.

Le 27 avril, le Parti communiste faisait connaître que Pourtalet devait maintenir sa candidature. Faisant preuve d'un sens d'adaptation fort habile, Pourtalet déclare qu'il n'est plus le candidat du seul Parti communiste mais celui de l'ensemble des partis de gauche. Ses partisans escomptent un score d'environ 6000 voix bien que le total des voix des candidats du Front Populaire s'élève à 7468. Ils prévoient en effet la défection de nombreux électeurs radicaux et socialistes.

L'accord s'étant fait sur le nom d'Henri Pourtalet, le Front Populaire relance sa machine électorale, déployant une activité incessante en direction des ouvriers, des employés et des petits commerçants par des visites personnelles et des affiches de ton et de présentation parfaits. Les réunions publiques reprennent le 30 avril. Elles sont suivies par des milliers d'électeurs (3500 personnes le 30 avril et le 2 mai au Castille à Cannes). A chaque réunion, plusieurs orateurs de talent prennent la parole. Ainsi, à Antibes, le 30 avril, se succèdent à la tribune Alfred Turc, président de la Ligue des Droits de l'Homme d'Antibes, André Ribard, du Comité Mondial de Lutte contre la Guerre et le Fascisme, le docteur Monod, président du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes.

A Cannes, le même jour, Garino et Cayatte exposent les raisons de leur désistement et appellent les électeurs à la discipline républicaine. Jeanpierre, présent dans l'assistance, demande à monter à la tribune où il peut exposer sa pensée dans le plus grand calme. Il rend hommage à la loyauté de ses adversaires politiques pour lesquels il a beaucoup d'estime quoi qu'il ne partage ni leurs idées ni leurs convictions politiques, et invite vivement ses électeurs à voter soit pour Pourtalet, soit pour lui-même. Il ajoute qu'il vaudrait mieux voter "blanc" plutôt que d'accorder son suffrage à un autre candidat.

Ainsi, à la veille du second tour, trois candidats sollicitent les suffrages des électeurs : Thierry, Pourtalet, Jeanpierre. Grâce à cette triangulaire, Pourtalet est élu député de la circonscription Cannes-Antibes avec 734 voix d'avance sur le colonel Thierry. Le scrutin, qui s'est déroulé dans le calme, accorde 47,67 % des suffrages exprimés à Henri Pourtalet, 43,56 % à Albert Thierry et 8 % à Jeanpierre.

Pourtalet améliore le score réalisé par l'ensemble des candidats au Front Populaire au premier tour (45,29 %), ce qui indique un excellent report des voix socialistes et radicales-socialistes. Le gain de voix constaté au second tour peut provenir des électeurs de Jeanpierre qui passe de 11,46 % à 8 %. Albert Thierry est lui aussi en progression par rapport au total des voix modérées du premier tour (Menier, Thierry, Protais, Maestroni) soit 42,39 %. Le taux de participation plus important (81,14 %) peut être interprété comme un sursaut de Pélectorat modéré, très relatif cependant puisqu'il ne porte que sur 792 électeurs.

A Antibes, Albert Thierry obtient 50 % des suffrages, Pourtalet 46,14 %, Jeanpierre 3,04 % pour un taux de participation de 77,37 % (+ 2,39 % par rapport au premier tour). Thierry progresse en recueillant les voix des électeurs de Jeanpierre et accessoirement celles de Cayatte. Le résultat de Pourtalet est cependant excellent. Dans l'ensemble du canton d'Antibes, le Front Populaire est majoritaire grâce à Vallauris.

La presse locale tire elle aussi les enseignements du scrutin : Le Réveil et Le Progrès partagent d'ailleurs la même analyse. Constatant l'ampleur de leur défaite, ils en contestent la signification politique :

"Cela signifie-t-il que le peuple de France s'offre comme un nouveau terrain de culture pour l'expérimentation des purs principes de Lénine ou de Marx ? Nous ne le croyons pas" (92).

La bourgeoisie a laissé s'accumuler des revendications dont quelques-unes, légitimes, demandaient satisfaction. Le pays a voulu que "ça change" et il est allé vers ceux qui garantissaient le mieux le changement :

"Les radicaux, qui ont gouverné depuis quatre ans, s'en sont montrés incapables ; pire même, ils ont montré leur volonté de ne rien sacrifier de ce qui avait fait leur fortune politique ou financière. La Chambre ancienne, toute entière, méritait d'être accusée de la même impuissance. Il devenait nécessaire de changer d'équipe à tout prix et c'est sur le dynamisme des communistes que le pays a misé ; il a pensé que c'est dans ce parti que la jeunesse, l'audace et le cran manqueraient le moins et il est parti en avant pour la grande aventure" (93).

Lucien Eysseric estime pour sa part que ce mouvement d'opinion n'est pas entièrement négatif :

"C'est en vérité une occasion magnifique qui s'offre en ce moment aux partis d'extrême-gauche de redresser la situation, et si leurs dirigeants sont libres et intelligents, ils pourront réaliser une oeuvre grande et généreuse. On est prêt à essayer presque tout ce qu'il proposeront pour sortir de ce marasme économique et social qui nous étouffe" (94).

Les circonstances de l'élection de Pourtalet sont sévèrement commentées :

"Quant aux modérés, nos amis, nous ne verserons pas une larme sur leur défaite. Leur manque de discipline, leur égoïsme et leur ladrerie les rend indignes de continuer à tenir les rênes, en face d'une foule disciplinée, homogène et généreuse dans la limite des ses moyens. Ces derniers ont prouvé qu'ils avaient les qualités élémentaires requises pour être les

maîtres. Le vote de dimanche leur a rendu justice" (95).

Estimant avoir été désavoué par les électeurs du canton, Aimé Bourreau donne sa démission de conseiller général, démission qu'il reprendra une dizaine de jours plus tard sous la pression du préfet des Alpes-Maritimes.

De fait l'élection d'Henri Pourtalet est interprétée par ses partisans comme une défaite de la municipalité antiboise et les membres du Front Populaire développent une campagne visant à obtenir la démission du conseil municipal.

Pourtant Jules Grec n'a pas vraiment été mis en minorité puisque le candidat modéré, Albert Thierry, a obtenu 50 % des suffrages exprimés à Antibes. Les militants du Front Populaire sont d'ailleurs divisés sur la conduite à tenir dans cette affaire : même s'ils parviennent à obtenir la démission du conseil municipal, un échec électoral serait à craindre pour la liste de gauche.

Le 4 mai, 300 manifestants envahissent le hall de la mairie pour obtenir les clefs de la Salle des associations où ils entendent tenir une réunion improvisée. Il est question de désigner une délégation du Front Populaire qui sera chargée de demander au conseil municipal de recevoir officiellement le nouveau député comme il a été fait pour le député sortant. Dans l'hypothèse d'un refus, qui leur semble probable, les sympathisants du Front Populaire se proposent de conduire eux-mêmes Henri Pourtalet à la mairie et d'y exiger la démission du conseil. Grosbras refuse d'accepter les désignations faites par l'assemblée, jugeant les délégués choisis peu qualifiés. Me Lamour, s'efforçant de mettre fin à la confusion de la discussion, propose de substituer au Comité du Front Populaire d'Antibes un comité étendu du Rassemblement Populaire Antifasciste, composé de tous les groupements se réclamant de cette tendance (Parti communiste, Parti socialiste, Parti radical-socialiste, Jeunesses communistes, ARAC, Secours Rouge International, Union des Femmes contre la Guerre et la Misère, Comité des chômeurs, Syndicat du bâtiment, Ligue des Droits de l'Homme, Blessés du Poumon, Syndicat des artisans, Comité de vigilance des Intellectuels Antifascistes, Syndicat des contribuables).

Jules Grec, qui veut éviter un conflit ouvert, finit par composer : Pourtalet sera reçu dimanche 17 mai par une délégation du conseil municipal. A cette occasion se déroule à Antibes une grande manifestation destinée à fêter la victoire du Front Populaire. Un cortège se forme sur la place Macé, avec drapeaux rouges, tricolores et pancartes, pour accompagner le député à la mairie où il prononce une courte allocution. A sa sortie, la foule entonnant l'Internationale, redescend vers la place Nationale où un bal populaire est organisé. Parlant depuis le kiosque à musique, Pourtalet annonce son intention d'exercer un mandat en contact permanent avec le peuple et s'engage à venir périodiquement rendre compte de ses actes devant les électeurs.

Fêtes et manifestations se succèdent jusqu'en septembre 1936. Pendant deux mois, la rue appartient aux éléments du Front Populaire. Les modérés restent sans réaction. Lucien Eysseric, dans *Le Progrès*, ose à peine les combattre, soulignant même leur bonne tenue et saluant l'attitude digne et courtoise des participants à la fête du 14 juin au moment du passage de la traditionnelle procession de la Fête-Dieu.

Les mois de juillet et d'août 1936 constituent un tournant dans l'histoire du Front populaire, marquant la rupture de sa cohérence morale. Dès le 17 juillet, la guerre civile espagnole a fait surgir, entre les partis associés dans le Rassemblement Populaire, un grave sujet de division (96). A Antibes le changement de rythme est peu perceptible et la vie politique reste très tendue. Le 14 juillet, un mot d'ordre, venu d'on ne sait où, ordonne de pavoiser fenêtres et balcons de drapeaux tricolores en réponse aux "manifestations tapageuses des thuriféraires du drapeau rouge" (97). Consigne très suivie si l'on en croit Le Progrès, bien que l'on puisse s'interroger sur la signification d'un tel acte. Le programme de la Fête Nationale, qui commence par un Te Deum à la cathédrale, est

l'occasion pour le curé Delor de prêcher l'apaisement :

"Patrons, industriels, employeurs de toutes catégories, /.../, prenez bien conscience des nécessités actuelles et, sans la dépasser, allez jusqu'à la limite des concessions qu'une judicieuse prévoyance vous permettra.

Ouvriers, employés, salariés de tous ordres, /.../ ayez la sagesse de proportionner les exigences de vos revendications aux possibilités de l'heure. Demandez le possible, et tout le possible, mais n'allez pas au delà, et cela dans le respect d'autrui, l'ordre et la dignité qui conviennent à un peuple sobre" (98).

Néanmoins, un incident sérieux survient dans la soirée. Vers 21 heures, un cortège, composé en majeure partie de communistes, descend la rue de la République. A la hauteur de la place Nationale, l'Harmonie municipale qui donne un concert, est invitée à jouer l'Internationale. Comme l'orchestre s'y refuse, les pourparlers ont lieu entre les militants communistes et un conseiller municipal qui excipe de son incompétence à autoriser le chant révolutionnaire. Très vite, de violentes discussions éclatent et la manifestation menace de tourner à l'émeute. Finalement, les esprits semblent se calmer et les manifestants se remettent en route vers la Mairie où ils réclament, en vain, la démission du maire et de ses conseillers.

La dernière grande manifestation du Front Populaire à Antibes est la fête publique du ministre des Sports et des Loisirs, Léo Lagrange, qui est officiellement reçu par la municipalité. Après cette date, l'activité politique des partisans du Front Populaire décroît, même si une grande tension subsiste, comme l'indique Le Progrès :

"Avec le départ des derniers estivants et le rétrécissement consécutif du cercle des badauds à épater, avaient cessé cortèges, tapages, réunions et surtout conciliabules dont le ridicule ne le disputait qu'à la prétention. Surpris par les premières pluies, nos concitoyens, qui y sont très sensibles, avaient abandonné la rue. H ne subsistait un peu d'excitation que le dimanche matin et c'étaient les crieurs de journaux qui l'entretenaient. La compétition était devenue âpre, surtout au carrefour de la place Guynemer où chaque vendeur tentait de crier assez fort pour couvrir la voix de tous ses concurrents. H en était résulté, sous l'oeil antiinterventionniste de la police, une agitation qui allait crescendo et menaçait de tourner à l'aigre incessamment. Fort heureusement, un arrêté municipal y a mis bon ordre : la criée des journaux est interdite à Antibes, le dimanche matin, dans les abords du circuit urbain le plus fréquenté" (99).

Désormais, c'est l'inquiétude qui domine : les causes de déception se multiplient et se succèdent. La guerre d'Espagne surtout, qui mobilise les énergies : le dimanche 1er novembre, la Ligue des Droits de l'Homme organise un meeting en faveur de l'Espagne républicaine. Divers orateurs prennent la parole pour exposer la situation créée au-delà des Pyrénées par la guerre civile. Mais le Front Populaire à Antibes, ce sont aussi et surtout les conflits du travail qui se développent en juin et juillet 1936.

A Antibes, les grèves se produisent avec un décalage d'environ un mois par rapport au reste du pays. Le taux de syndicalisation étant assez faible, c'est l'effet d'entraînement qui joue en premier lieu : vers la mi-juin, ouvriers et employés prennent conscience des possibilités que leur offre le mouvement revendicatif, au vu des acquis déjà obtenus par leurs camarades dans le reste de la France. Les conflits sont limités aux rares entreprises employant plus d'une dizaine de personnes : bâtiment, hôtellerie, textile, administrations (services municipaux, Ponts-et-Chaussées).

Il convient ici de souligner la brièveté des conflits sociaux à Antibes (en moyenne quatre jours et demi si l'on excepte la grève des ouvriers du bâtiment (28 jours) et celle des employés du service vicinal de la commune (16 jours), le calme dans lequel ils se déroulent et l'occupation systématique des locaux. La chronologie des grèves montre que la plupart d'entre elles éclatent entre le 20 et le 24 juin. Il en est cependant de plus précoces. Celle des mécaniciens de la Compagnie Lioré-Olivier, occupés au montage d'un hydravion géant, débute le 8 juin, par solidarité avec l'usine de la région parisienne, pour s'achever le 11 au matin. Les employés de la Compagnie des Eaux cessent le travail le 14 juin pour le reprendre deux jours plus tard après arbitrage de l'ingénieur en chef. C'est ensuite le tour des Ponts-et-Chaussées du 18 au 26 juin.

Le samedi 20 juin, la grève éclate dans le bâtiment, après une réunion tenue à la Maison des Associations : 400 ouvriers, englobant tous les corps de métiers, occupent les chantiers notamment le nouvel hôtel des postes où le drapeau rouge a été hissé à côté du drapeau tricolore. Le lendemain un grand meeting a lieu, avec la participation de Bossus et Monmousseau, venus de Paris. Près de 3000 personnes y assistent, massées sur la place Nationale.

Lundi 22 juin, la grève du bâtiment continue dans le calme et le nombre de grévistes atteint 490 personnes. Sur un ordre venu de leur syndicat de Nice, les garçons-bouchers ont autorisé leurs patrons à écouler leurs stocks de viande. Cependant, plus aucune bête ne sera sacrifiée à l'abattoir du Val Claret et les locaux sont surveillés par un piquet de grève. Les garçons-bouchers ne cessent de parcourir la ville et la campagne en camion, avec des drapeaux rouges et poings levés, attitude jugée inopportune et excessive par certains.

Dans le même temps, le propriétaire du Comptoir Textile du Littoral, Moscone, inquiet de l'effervescence qui se manifestait dans son personnel, en majeure partie féminin, décide de fermer ses ateliers et magasins. Son geste déclenche aussitôt la grève de ses ouvrières qui sont rejointes, dans l'après-midi, par celles d'Azur-Tricot. Le conflit est réglé par des négociations directes entre patrons et salariés, ces derniers obtenant de substantielles augmentations de salaires et la semaine de 40 heures.

Le 24 juin, les employés municipaux cessent le travail à leur tour, suivant les consignes de leur syndicat qui rassemble électriciens, plombiers, menuisiers, jardiniers et balayeurs, soit 110 personnes. Une entrevue a lieu à la mairie où Jules Grec donne connaissance aux délégués du syndicat des augmentations de salaires consenties par le conseil municipal. Ces offres sont rejetées. Pourtant, l'accumulation des ordures dans les rues de la vieille ville, où certains habitants n'ont qu'un souci très modéré des prescriptions d'hygiène, incite la municipalité à négocier. Le 26 juin, elle décide de satisfaire une partie des

revendications des grévistes : 173 heures de travail par mois, 15 jours de congés payés, un délégué syndical pour dix ouvriers. Les salaires sont augmentés : celui d'un jardinier, par exemple, passe de 3,25 francs à 5,40 francs de l'heure. De plus, les journées de grève des 24 et

25 juin seront payées. Seul point sur lequel les ouvriers municipaux n'ont pas obtenu satisfaction : la titularisation des journaliers, très nombreux dans le personnel municipal. Une telle mesure aurait entraîné une charge supplémentaire pour le budget communal de l'ordre de 5 à 600 000 francs

Le 30 juin, le conflit des garçons-bouchers est réglé à son tour. A cette date, seuls les auxiliaires du service vicinal (12 ouvriers) et la corporation du bâtiment restent en grève. Ils sont rejoints (6 juillet) par les 40 ouvriers horticoles de l'entreprise Vilmorin appuyés par un syndicat très dynamique.

Début juillet, le mouvement revendicatif semble s'essouffler. Les chantiers sont encore occupés mais avec moins d'entrain que les premiers jours. Les efforts entrepris par l'Union Locale des Syndicats pour organiser les ouvriers agricoles de la commune échouent. Lors du rassemblement du 9 juillet au Théâtre Antipolis, seulement 32 personnes sont présentes au lieu des 700 attendues. Aucune décision ne peut être prise et les dirigeants syndicaux font part de leurs démarches auprès des horticulteurs. A l'exception de Vilmorin et de Dental, à Biot, le secteur agricole et horticole est très peu touché par les grèves.

Le 11 juillet, un meeting syndicaliste a lieu avec la participation de Felce (secrétaire général de l'UD des Alpes-Maritimes), Robini (délégué de l'UD des Alpes-Maritimes), Mahieux (secrétaire de l'UL d'Antibes). Désormais, la fin du mouvement revendicatif antibois est proche. Après avoir obtenu satisfaction, les derniers ouvriers grévistes se remettent au travail Vilmorin le 15 juillet, la corporation du bâtiment le 18 juillet.

• Le déclin : élections au Conseil d'arrondissement de 1937 et essoufflement du mouvement syndical

Les élections au Conseil d'arrondissement d'octobre 1937 constituent le premier test national de l'audience du Front Populaire. De ce fait, elles revêtent un caractère politique inhabituel.

A droite, un seul candidat, Victor Senes, médecin, né en 1881. Senes avait déjà pris part activement à la campagne électorale de 1928 contre la candidature Homberg aux élections législatives. Elu maire de Vallauris en 1928, réélu en 1929 puis en 1935, il démissionne de son poste en mai 1936 et est battu aux élections municipales partielles par la liste du Front Populaire conduite par Henri Pourtalet.

Cette unité de la droite locale n'était pas assurée à priori. En effet, l'adjoint au maire de Biot, Plaucheur, s'était déclaré candidat dans un premier temps. Ses sympathies pour le Parti Populaire Français le cataloguaient à l'extrême-droite de l'échiquier politique. Peu connu à Antibes, d'un niveau d'instruction plus qu'élémentaire, il ne pouvait faire qu'un piètre candidat pour les partis nationaux et la Fédération Républicaine qui optent pour Senes, personnalité honorablement connue dans le canton d'Antibes. Le succès de ce dernier est considéré comme certain dès le premier tour. Dans sa profession de foi, Senes se présente comme le candidat anti-Front Populaire :

"Ma candidature au Conseil d'arrondissement n'a d'autre but que de vous demander si vous approuvez la gestion politique et financière du Front Populaire ; si vous êtes satisfaits des maigres avantages qui vous ont été accordés, alors que la vie a augmenté de plus de 60 %, si vous désirez que se continue la dictature camouflée du Parti communiste au sein du

Front Populaire ; ou si vous voulez le retour aux traditions républicaines permettant la recherche du progrès social, dans le respect de l'ordre public et de la loi, en garantissant la liberté individuelle qui vous a été retirée" (100).

Ces déclarations outrancières donnent le ton général de la campagne et dénotent une véritable psychose du communisme. Ainsi cet encart dans *Le Progrès* :

*Si l'Espagne peut vous servir d'exemple
Si vous voulez éviter la ruine totale
Si vous êtes partisans de l'ordre
Si vous voulez échapper à la terreur rouge
Si vous ne voulez pas mourir pour Staline
Votez anti-communiste
Votez anti-marxiste ! " (101)*

Le Réveil, dont l'éditorialiste est Penin Daligny, n'hésite pas à titrer :

"Ilfbouter dehors tous ceux qui ont soutenu le Front Populaire. Voter pour le Front populaire, c'est voter pour la vie chère, la révolution et la guerre..." (102).

Adoptant l'attitude classique des candidats modérés, Senes veut se placer en centre, loin des extrémistes :

"Il est absolument ridicule de vanter, suivant que l'on est de droite ou de gauche, le fascisme ou le communisme ; il est absolument inutile de mettre en avant les réalisations de l'Italie ou de la Russie ; il est absolument stupide de se battre pour le faisceau ou pour la faucille et le marteau. N'oublions pas que nous sommes Français. Nous avons chez nous assez de richesses, assez de beautés naturelles ou artistiques, assez de grands hommes, en un mot assez de raisons d'être fiers de notre pays qui a donné au monde, en maintes circonstances, la preuve de son courage et de son intelligence, sans aller chercher ailleurs des exemples d'admiration et nous poser en imitateurs de ceux qui n'ont pas de leçons à nous donner" (103).

La campagne de Senes vise les couches les plus fragiles de l'électorat du Front Populaire, les radicaux, que l'on cherche à affoler par tous les moyens :

"Si le Front Populaire obtient la majorité, M. Blum reprendra immédiatement le pouvoir et pour se procurer l'argent nécessaire à sa démagogie, tous les propriétaires, petits ou grands, vont être pressurés..."

La propriété immobilière est la seule richesse qui n'ait pas pu être exportée ; c'est elle, dernière ressource, qui va être la vache à lait des extrémistes et elle ne peut pas se "défiler" comme les contribuables nomades.

Y aura-t-il encore, malgré cela, des propriétaires imbéciles qui voteront pour les radicaux associés du Front Populaire ?" (104).

Face au candidat unique des partis de droite, trois hommes revendiquent les choix des électeurs du Front Populaire : le communiste Ferdinand Martin, le socialiste Alfred Turc, le radical-socialiste Désiré Pont.

Martin est incontestablement le plus sérieux adversaire de Senes. Né le 1er septembre 1898 à La Londe (Var), il est chef-cantonnier des Ponts-et-Chaussées à Antibes et secrétaire du Syndicat Général des Employés. Sa campagne est remarquablement organisée par les

militants communistes. De nombreuses réunions sont données à Antibes, Vallauris et GolfeJuan, avec la participation de l'adjoint au maire de Vallauris, Paul Derigon, et du député de la circonscription, Henri Pourtalet.

Dans ses interventions, Martin aborde les problèmes locaux, nationaux et internationaux. A Antibes, il rend responsable la municipalité de l'augmentation excessive des impôts locaux, que le maire explique par le relèvement des traitements des ouvriers et fonctionnaires municipaux. Les contribuables ont reçu leurs feuilles d'impôts pour la plupart majorées de 100 % à la veille des élections . Pour Ferdinand Martin, la vérité est qu'on liquide les dettes des années précédentes, mesure retardée pour des raisons d'ordre électoral. Des dépenses ont été faites pour des égouts qui fonctionnent mal et en faveur du centre touristique de Juan-les-Pins. Ce sont des dépenses somptuaires qui ont créé l'augmentation des impôts et non les salaires des employés municipaux, restés à un niveau très bas. Martin aborde aussi la question du chantier de démolition de vieux navires qui devait être créé dans la baie Saint Roch. La municipalité n'a rien fait pour qu'il soit installé, privant Antibes de 300 emplois.

Le candidat communiste s'efforce également d'apparaître comme le défenseur des classes moyennes, artisans, petits commerçants et entrepreneurs. Dans le conflit qui oppose les cars Guynemer (association de transporteurs antibois) à la compagnie Star, les communistes soutiennent les premiers. Pour d'obscures raisons, la municipalité antiboise laisse les contrôleurs de la Star régler le trafic de la gare des cars d'Antibes. Dès lors, les cars Guynemer partent encadrés par les véhicules de la compagnie concurrente et travaillent à vide. Un intérêt semblable est manifesté pour les horticulteurs, touchés par la mévente de la fleur.

Sur le plan national et international, Martin explique la position du Parti communiste, qui est de ne pas rompre le Front Populaire, même si l'on doit déplorer l'attitude du gouvernement, notamment en ce qui concerne l'Espagne.

Martin, s'il est élu, s'engage à être en permanence à la disposition de ses mandats et entend rendre les plus grands services à la population laborieuse du canton, sans considération politique ou religieuse.

Alfred Turc, candidat SFIO, est le président de la section antiboise des Droits de l'Homme. Originaire de Bédarieux où il est né le 9 avril 1886, Turc est un vieux militant socialiste. Son programme local est peu étoffé : adduction d'eau potable, réfection des routes, revalorisation des produits de la terre, agrandissement du port d'Antibes. Turc vise surtout l'électorat des petits commerçants et des artisans, ayant pris conscience, comme les communistes, du rôle de ces catégories sociales dans la victoire de 1936. Au cours de ses réunions, Alfred Turc s'attache à expliquer le mécanisme des nouvelles lois sociales votées, ou projetées, en faveur du petit commerce, et il s'efforce de démontrer à son auditoire que le Parti socialiste n'est pas leur ennemi.

Sur le plan national, les électeurs devront dire s'ils approuvent le programme de transformation sociale du Front Populaire, brutalement arrêté dans son action par "la haute finance internationale, les trusts et leurs représentants au Sénat" (105). La campagne d'Alfred Turc est active, soutenue par deux orateurs antibois : l'avocat Roubert et l'instituteur Autran.

Il n'en est pas de même pour le candidat radical-socialiste Désiré Pont, déjà présent en 1931. Les moyens dont dispose Pont pour sa campagne sont très limités. A Vallauris le Parti

radical-socialiste est traditionnellement faible. A Antibes, la plupart des radicaux sont hostiles au Front Populaire. De plus, Pont est privé du soutien du Réveil d'Antibes qui lui avait été précieux en 1931. Devant les électeurs, il définit la politique du Parti radical, convaincu que ce dernier n'a rien perdu de sa vigueur et de la sympathie des populations laborieuses du canton. C'est un parti d'ordre et de mesure, mais cela ne veut pas dire qu'il soit rétrograde et hostile aux réformes sociales. C'est d'ailleurs grâce à sa collaboration sans défaillance que l'expérience du Front Populaire a pu se développer. Pont croit nécessaire de pousser plus en avant l'expérience mais il faut que la classe ouvrière fasse confiance au gouvernement pour que les réformes s'accomplissent dans l'ordre et la légalité.

Le scrutin, très politisé, conduit les électeurs à se rendre nombreux aux urnes (70,52 % de votants pour l'ensemble du canton contre 39,40 % en 1931). Senes est élu dès le premier tour avec 55,70 % des suffrages exprimés, suivi par Martin (24,76 %), Turc (12,76 %), et Pont 6,8 %). C'est une défaite sévère pour le Front Populaire. Par rapport au premier tour de 1936, les candidats appartenant à des formations se réclamant du Front Populaire perdent 419 voix dans le canton d'Antibes. En fait, ce recul est dû à l'effondrement du candidat radical qui perd 109 voix à Vallauris, 27 à Biot et 439 à Antibes(106), alors que les candidats communiste et socialiste progressent sensiblement. Le commissaire de police d'Antibes répartit les 575 voix perdues par Désiré Pont de la façon suivante : 150 voix se seraient portées sur Martin et Turc, 200 sur Senes, les 225 électeurs restants ayant sans doute préféré s'abstenir (107).

Cette désagrégation de l'électorat radical met Henri Pourtalet en minorité dans le canton d'Antibes mais aussi dans celui de Cannes où il a été battu par le conseiller sortant, Arluc. Le Progrès croit ainsi pouvoir titrer : " la circonscription se considère comme dépourvue de député" (108).

Electoralement battu, le Front Populaire va connaître un second échec, syndical celui-là. Après le succès des grèves de l'été 36, la CGT avait enregistré une forte progression de ses effectifs. A Antibes, dans ses deux bastions, ouvriers du bâtiment et employés municipaux, les syndiqués restent mobilisés jusqu'en avril 1938. Dans le bâtiment, cette date correspond à la dernière grande grève. Chez les municipaux, en conflit permanent avec leur employeur depuis 1936, la CGT parvient à faire avancer les revendications des ouvriers, même si le maire tarde à faire appliquer les réajustements de salaires. Là aussi, l'action revendicative culmine en avril 1938. C'est ensuite pour le mouvement syndical, un affaiblissement continu. En novembre 1938, la CGT décide d'organiser des actions contre les décrets-lois du gouvernement Daladier. Le 26 novembre a lieu un meeting de protestation avec Gruber, de l'Union Locale, et Bonnaire, de l'Union Départementale. Le 28, la CGT lance un mot d'ordre de grève nationale pour la journée du 30 novembre. Pour parer à cette menace, le gouvernement procède à la réquisition des agents et ouvriers des services publics et concédés de l'Etat, des départements et des communes.

De fait, le 30 novembre, aucune défection n'est enregistrée dans les postes, l'enseignement, la perception, l'enregistrement, les chemins de fer, la compagnie du gaz, l'énergie électrique, le service des eaux. Par contre, l'effectif complet des Ponts-et-Chaussées, 43 employés municipaux sur 130, 57 ouvriers des pétroles sur 109 ont fait grève. Ail heures, les 43 grévistes des services municipaux sont révoqués par lettre individuelle recommandée. La même mesure est prise à la Société Méridionale des Pétroles (19 révocations), à la Société des Pétroles Jupiter (9) et à la Société Générale des Pétroles (9).

Pour la CGT, c'est un double échec : d'une part le nombre des grévistes a été très faible, d'autre part la révocation des ouvriers grévistes lui porte un coup très dur, puisqu'il s'agissait des plus militants. Le syndicat CGT des employés municipaux éclate : un certain nombre d'ouvriers non-congédiés quittent la CGT et les autres n'hésitent pas à mettre en cause les dirigeants du syndicat pour retrouver leur emploi.

Alfred Turc apporte au mouvement le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme mais est immédiatement désavoué par les membres de cette organisation. Seul le Parti communiste est intervenu en faveur des congédiés ; les partis socialiste et radical-socialiste restent silencieux.

En 1936, le Front Populaire pouvait réunir jusqu'à 3000 personnes. Le défilé du 1er mai 1937 rassemblait encore le chiffre respectable d'un millier de participants. A la fin de l'année 1938, 50 personnes à peine se déplacent pour protester contre les révocations. C'est bien la fin du Front Populaire à Antibes mais aussi celle d'une riche période d'agitation politique continue depuis 1929. La ville retombe dans sa léthargie habituelle.

La seconde décennie de l'entre-deux-guerres se présente donc comme une période particulièrement riche de la vie politique antiboise. Pourtant, en prenant possession de la mairie en janvier 1929, Aimé Bourreau pouvait escompter un découragement durable de ses adversaires, écrasés par les résultats électoraux. Le député de la circonscription, André Capron, et le conseiller général du canton, Baptistin Ardisson, tous deux élus grâce à l'appui d'Aimé Bourreau, devaient lui apporter leur aide et le soutenir sur le plan municipal.

En dépit de ces perspectives encourageantes, le maire d'Antibes devait rencontrer une forte opposition dans l'exercice de son mandat. Dès 1929, Raoul Willard et Le Réveil d'Antibes puis Baptistin Ardisson, qui rompt ses alliances et se présente aux élections municipales du mois de mai, tentent de s'opposer à Aimé Bourreau. Ce dernier doit lutter à la fois sur le plan politique et sur le plan municipal. En tant que président de la Fédération Républicaine pour les Alpes-Maritimes, il doit affronter, à Antibes, les partis de gauche, principalement le Comité radical.

Les élections législatives de décembre 1930 constituent un important test politique pour les forces en présence. Le candidat du maire, Jean Guiter, subit une sévère défaite tandis que Louis-Dreyfus, soutenu par l'opposition municipale, obtient une majorité confortable à Antibes. Ce succès renforce les radicaux antibois et surtout leur président, Raoul Willard, qui entreprend une vaste campagne de propagande dans le canton en prévision des élections au Conseil d'arrondissement d'octobre 1931. Le radical-socialiste Désiré Pont réalise alors un score très honorable mais toutefois insuffisant pour vaincre Jean Roubaudy, le candidat du maire, qui retrouve ses électeurs et du même coup sa légitimité politique.

Aimé Bourreau saura tirer les leçons de ses trois premières années de mandat, s'abstenant désormais d'intervenir dans le choix des candidats à la députation pour rester présent sur le terrain municipal et cantonal. Il éprouve d'ailleurs les plus grandes difficultés à faire face à une opposition politiquement divisée mais unie par une volonté commune de mettre fin au pouvoir sans partage du maire d'Antibes. Parti communiste, Comité des chômeurs, Rassemblement Populaire, Syndicat des Contribuables seront des adversaires résolus, renforcés par la présence, au sein du conseil municipal, d'un groupe d'opposition très actif.

En dépit de l'agitation politique qui règne à Antibes dans les années 30, la position d'Aimé Bourreau reste sûre. Aux élections cantonales de 1934, il triomphe aisément de ses adversaires, malgré l'annulation des résultats du premier tour. Bourreau peut alors céder sa place de maire à son ami Jules Grec. A l'exception de la question du plan d'embellissement d'Antibes, la vie municipale est désormais beaucoup plus calme. Le nouveau maire semble plus apte à satisfaire tout le monde ; un "notable de village" sans grande personnalité. Les polémiques locales sont occultées par la crise économique et la montée du nazisme. Le succès du Front Populaire en 1936 traduit bien l'inquiétude grandissante des Antibois devant la dégradation de leurs conditions de vie et de la situation internationale.

Le phénomène majeur de la vie politique dans les années 30 reste bien sûr Aimé Bourreau. Doté d'une très forte personnalité lui permettant de s'imposer en toutes circonstances, Bourreau est un orateur moyen mais écouté. Sur le plan humain, son autoritarisme, sa froideur naturelle le rendent peu sympathique. Ses méthodes sont aussi critiquables : refus d'associer la population antiboise dans certaines décisions pourtant essentielles pour l'avenir d'Antibes, absence totale de nuances, double langage politique (il professe l'apolitisme sur le plan municipal alors qu'il est un militant actif de la droite départementale).

Néanmoins, Aimé Bourreau présente d'immenses qualités de gestionnaire. Ses réalisations formeront le visage d'Antibes pour trente ans. Grâce à son travail, Antibes rattrape les retards accumulés par les municipalités précédentes. Aimé Bourreau aura d'autant plus de mérite qu'il accomplit cette tâche dans une période de crise économique où les recettes de la ville sont en forte diminution.

La stabilité politique des municipalités antiboises, entre 1929 et 1939, reste le caractère essentiel de cette période, formant un contraste évident avec la décennie précédente. Plusieurs causes peuvent être avancées. L'autorité d'Aimé Bourreau sur la population antiboise et sur le conseil municipal est indiscutable. Au sein de ce dernier, l'opposition est très minoritaire (Orengo, Falco, Baures, Renard avec peut-être la complicité de Magnique), incapable donc de provoquer des élections anticipées. Le choix des membres du conseil exclut les hommes aux personnalités trop fortes. Après 1935, tous les opposants sont écartés de la nouvelle liste. A chaque élection, Bourreau bénéficie des suffrages d'une clientèle nombreuse, créée grâce à ses agents électoraux. L'appui de la presse lui est presque totalement acquis. Le Progrès, plus fort tirage antibois, et L'Eclair-aur, bien implanté à Antibes, sont les artisans de son succès. Enfin, sur le plan de sa gestion, Aimé Bourreau est pratiquement inattaquable. Les Antibois ont été sensibles à l'embellissement de leur ville et aux améliorations successives des services publics (poste, hôpital de la Fontonne, etc.).

Cette période de l'histoire d'Antibes se signale aussi par l'activité intense des partis politiques, organisations, associations, syndicats locaux et ouvriers. La vie publique en général connaît un regain d'intérêt comme en témoigne la richesse de la presse locale. L'électorat antibois connaît un net glissement vers la gauche qui culmine en 1936 lorsque Henri Pourtalet obtient, à Antibes, 46 % des suffrages exprimés, fait exceptionnel pour une ville traditionnellement conservatrice.

CONCLUSION

La structure du Conseil municipal, qui est le principal centre de décision au niveau de la commune, ne présente pas la répartition équitable des sièges par rapport à la composition socioprofessionnelle de la population antiboise. Les classes sociales supérieures y sont plus représentées que les autres, ce qui n'a rien de surprenant. Ce sont d'abord les élites traditionnelles qui administrent la ville : avocats, notaires, médecins, commerçants, entrepreneurs, professeurs, rentiers, bien que leur importance numérique soit faible, à l'exception des commerçants. Les horticulteurs, dont le poids électoral est beaucoup plus conséquent, sont aussi largement représentés.

La population ouvrière est écartée en pratique du pouvoir. Certains maires font cependant un effort pour introduire dans leur conseil des hommes à l'origine sociale modeste, comme le fit Aimé Bourreau en 1929. Cette attitude reste cependant empreinte d'opportunisme, puisque destinée à élargir leur base électorale : ainsi, les pêcheurs, dont un ou deux membres se trouvent toujours au conseil municipal pour représenter leur corporation. Les conseillers municipaux sont d'abord choisis en tant que représentants d'associations, de groupements ou d'organisations et non pour leur valeur personnelle. En ce sens, le conseil municipal a tendance, sous le mandat Bourreau, à devenir l'assemblée des quartiers et corporations d'Antibes. En effet, tous sont représentés et chaque conseiller défend, avec plus ou moins de vigueur, les intérêts de ses voisins ou de ses collègues de travail. De ce point de vue, le conseil municipal serait une instance relativement démocratique puisque la plupart des Antibois sont géographiquement ou professionnellement représentés. En fait, le petit nombre d'ouvriers et d'employés présents au conseil empêche toute action efficace en faveur des couches les plus modestes de la population.

A l'intérieur des classes dirigeantes, d'importants changements peuvent être observés. Les Antibois de souche sont fortement concurrencés par l'arrivée de nouvelles élites aux compétences plus grandes. Ainsi, le rôle de la vieille bourgeoisie antiboise, dont les Ardisson, Guillaumont, Gaston et Pugnaire sont les dignes représentants, va en diminuant. La date charnière est 1929, avec l'arrivée au conseil municipal d'un nombre important d'Antibois d'adoption. La société antiboise, en proie à de profondes mutations (économiques, démographiques, sociales) depuis la fin du XIX^{ème} siècle, semble ne pas offrir de résistance. Les réactions de rejet sont rares et marginales. Elles ne se manifestent que dans des cas extrêmes comme la candidature d'Aimé Bourreau en 1929 et généralement, les Antibois respectent les règles d'hospitalité chères à tout provençal. Les élites traditionnelles sont d'ailleurs confrontées à un sérieux dilemme : soit se replier sur elles-mêmes, soit participer au mouvement général de prospérité avec les nouveaux venus.

A l'échelle d'une communauté de quelques dizaines de milliers d'habitants, comment parvient-on à l'exercice du pouvoir ? C'est une question importante qui appelle des explications détaillées : corruption, clientélisme, infiltration des associations et groupements locaux, charisme personnel, etc.

A Antibes, la corruption semble n'avoir jamais été utilisée par les candidats aux élections municipales, du moins nous ne possédons aucune preuve à ce sujet. Cette pratique est plutôt le fait des candidats à la députation et, accessoirement, au poste de conseiller général. En fait, la prise du pouvoir municipal passe par l'élaboration d'une stratégie clientéliste, c'est-à-dire un échange de services entre le candidat à l'élection et ses mandants.

Les maires se constituent ainsi des réseaux de clientèles utilisant les agents électoraux, occasionnels, notamment les employés municipaux, ou professionnels, proches du milieu. Mais c'est surtout grâce aux conseillers municipaux que le maire entretient ce type de relations. En effet, les élus de l'assemblée communale sont toujours membres ou dirigeants de syndicats de quartiers ou de groupements professionnels. Par leur intermédiaire, le premier magistrat est en relation avec tous ses administrés. En échange de leur vote, le maire élu rend certains services (travaux de voirie, raccordements aux réseaux d'égouts, de gaz ou d'électricité, attribution de décorations, interventions auprès d'un député de la circonscription). Il prend aussi directement contact avec eux en les recevant à la mairie. Bien sûr, d'une municipalité à l'autre, nous observons certaines variations et Aimé Bourreau restera l'homme qui a développé le système clientéliste à son plus haut niveau.

Il convient d'ailleurs de distinguer plusieurs réseaux de clientèle. Celui du maire est le plus connu mais il en existe d'autres. Les députés, grâce aux agents électoraux, à la corruption et leur intervention dans les groupements locaux, parviennent à établir des liens durables avec toutes les villes de leur circonscription. Les deux clientèles, celle du maire et celle du député, sont parfois les mêmes et cette situation tend à provoquer des conflits. Ainsi, en 1930, Louis-Dreyfus s'adresse aux classes moyennes, c'est-à-dire à l'électorat modéré d'Aimé Bourreau. Les clientèles électorales sont fidèles sur le plan municipal et cantonal mais ne tiennent pas compte des consignes de vote du maire lorsqu'il s'agit d'élections législatives, même s'il doit être désavoué par les résultats du scrutin.

Il existe un autre réseau de clientèle, à un niveau supérieur celui-là, puisqu'il met en relation tous les élus du département (maires, conseillers généraux, députés, sénateurs). Pour obtenir les subventions de l'Etat et du département mais aussi des faveurs personnelles telles que l'attribution de décorations ou des postes ministériels, les maires soutiennent leurs collègues à l'assemblée départementale, quand ils sont conseillers généraux, ou au sein des groupements d'élus municipaux comme l'Association des maires de la rive droite du Var. Cette attitude est particulièrement nette dans le cas du canton d'Antibes où les dirigeants antibois sont obligés de se ménager le soutien des élus Vallauriens. Dans ce but, Aimé Bourreau votera, en 1935, la subvention de la Caisse de chômage de Vallauris, bien qu'il soit, par principe, hostile à ce type de mesure.

A Antibes, le système clientéliste, qui avait donné à la vie politique locale une forme si personnelle, semble s'affaiblir en 1936 avec l'élection d'Henri Pourtalet au siège de député de la circonscription. Le communiste raisonne avant tout en terme de classes et non de personnes. La pyramide qui allait de l'électeur antibois au député en passant par de multiples intermédiaires est brisée. Il ne faudrait pourtant pas conclure à la fin du système qui connaîtra, après la guerre, un renouveau surprenant.

La conquête de la mairie passe aussi par la prise de contrôle des associations et groupements antibois. Ces derniers recouvrent tous les aspects de la vie publique. Mouvements sportifs, culturels, professionnels ou comités de défense de quartiers sont autant d'étapes nécessaires pour le candidat au poste de premier magistrat de la cité. Leur "noyautage" qui est un travail de longue haleine nécessitant plusieurs années d'efforts permet d'être en contact avec les électeurs influents de la commune : les groupements de commerçants, les syndicats professionnels sont ainsi plus courtisés que les oeuvres humanitaires. Les groupements locaux sont autant de relais du pouvoir municipal dans la ville mais, lorsqu'ils ne sont pas contrôlés par le maire, ils peuvent devenir des centres de contestation comme le fut le Syndicat des Contribuables dans les années 30. Aimé Bourreau

largement bénéficié de l'appui des associations antiboises dans son ascension politique.

Cette vie politique antiboise, au caractère si personnel, nous amène à poser plusieurs questions : quel est le degré de participation des Antibois ? Comment les électeurs se situent-ils par rapport aux idées politiques ? Vers quels partis se tournent-ils ?

En fait, en dehors des périodes électorales, les Antibois ne témoignent qu'un intérêt limité pour la vie politique de leur commune comme en témoignent le petit nombre d'adhérents aux partis politiques et la faible assistance aux réunions publiques. Cependant, à certaines périodes de l'entre-deux-guerres, la ville connaît un regain d'agitation (au début et au milieu des années 30), en liaison avec des événements locaux ("scandale" de la Provençale), ou nationaux (Front Populaire).

Lorsqu'on parle politique à Antibes, il s'agit essentiellement de l'actualité municipale et les réunions de l'assemblée communale rythment la vie de la cité. Les Antibois suivent avec attention ce qui se passe dans leur canton et dans la circonscription de Cannes-Antibes. Par contre, les électeurs marquent une certaine indifférence à l'égard des événements nationaux et internationaux quand ceux-ci n'ont pas d'incidence sur la vie locale. Cette attitude s'explique en partie par la faible diffusion des journaux de Paris et par la rareté des postes de TSF. La ville semble donc relativement isolée par rapport à son environnement politique national, sauf dans les périodes pré-électorales où des politiciens parisiens se découvrent des vocations de députés provinciaux.

L'attitude de l'électorat antibois est modérée, résolument centriste, c'est-à-dire à droite du Parti radical-socialiste, jugé trop extrémiste, et à gauche de la Fédération républicaine, considérée comme une formation d'extrême-droite. Cette sensibilité politique est celle de l'ensemble de l'arrondissement de Grasse qui, au point de vue politique, se différencie nettement de la rive gauche du Var. Antibes élit toujours des maires modérés se situant au centre-gauche ou même résolument à droite. Ce dernier cas, celui d'Aimé Bourreau, est pourtant considéré comme exceptionnel et on cherchera à entretenir une fiction d'unité politique sur le plan municipal en faisant rentrer au conseil des hommes de gauche, radicaux, socialistes ou ex-communistes. Les Antibois sont d'ailleurs nombreux à juger que des représentants de tous les partis doivent siéger au conseil municipal.

Paradoxalement, la vie politique antiboise semble se dérouler à l'écart des partis politiques. Ces derniers sont marginalisés par leurs effectifs mais aussi par leurs résultats électoraux. Jusqu'en 1936, les candidats de partis, qu'ils soient de gauche ou de droite, ne rencontrent que peu de succès à Antibes. Les électeurs s'intéressent plus à la personnalité du candidat, ou à ses moyens financiers, qu'aux idées qu'il défend.

Dans ce contexte peu favorable au développement des formations politiques, seules quelques-unes d'entre-elles parviennent à s'implanter durablement à Antibes. A l'extrême-gauche, le Parti communiste est la seule organisation à conserver des structures permanentes pendant tout l'entre-deux-guerres. Bénéficiant d'un important capital de sympathie dans le prolétariat antibois, principalement chez les travailleurs immigrés italiens, ce parti s'enracine dans le tissu social de la ville au cours des années 30. Il devient ainsi une composante permanente de la vie politique antiboise en servant de pôle d'attraction à l'opposition municipale.

Le Parti socialiste ne connaîtra jamais une activité comparable : formation d'intellectuels et de petits commerçants, il ne parvient pas à concrétiser sur le long terme des résultats électoraux souvent positifs. Au centre-gauche, le Parti radical-socialiste n'arrive pas à rassembler les voix des électeurs appartenant à cette sensibilité. La petite bourgeoisie antiboise vote à droite sauf lorsque la crise économique la pousse à se rallier au Front Populaire. D'autre part, les dirigeants radicaux antibois apparaissent trop compromis politiquement pour donner au Comité radical du canton d'Antibes une impulsion nouvelle. Pourtant, les résultats obtenus par deux réformateurs du parti, Willard et Cayatte, donnent une idée du rôle qu'aurait pu jouer le radicalisme à Antibes.

Quant à la droite, elle est peu structurée, du moins sous la forme de partis. Les groupements professionnels, les rapports de clientèle permettent de suppléer à cette absence. La seule formation existante est la Fédération Républicaine qui présente tous les caractères d'un comité de notables, sans militants ni vie de parti. Les organisations d'extrême-droite sont bien présentes mais ne se développeront jamais. Les groupements d'Action Française et des Jeunesses Patriotes restent au stade du groupuscule. Le mouvement Croix de Feu, qui devait logiquement bénéficier de la présence à Antibes de nombreux officiers en retraite, ne rassemble pas plus de soixante adhérents. Les raisons de cette médiocrité de l'extrême-droite antiboise sont difficiles à analyser, d'autant plus qu'à Nice et à Cannes, les mêmes groupements connaissent une certaine expansion. Antibes a pourtant fourni des cadres de valeur à la droite départementale (Bourreau, Thierry, Rigaud) mais il semble que ces hommes n'aient pu trouver sur place les conditions favorables aux idées qu'ils défendaient.

De fait, une large majorité d'Antibois reste hostile aux extrémistes politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche. La vie politique d'Antibes est celle d'une ville de province, loin de Paris et de son tumulte. Elle présente un caractère profondément méridional, même si les élites locales ont tendance, dans les années 30, à céder leur place à des Antibois d'adoption. En dépit des profondes mutations que connaît la ville dans l'entre-deux-guerres, les pratiques électorales se maintiennent grâce à l'attirance qu'éprouvent pour notre circonscription certains hommes d'affaires parisiens.

Les activités politiques n'offrent aucun caractère de continuité à Antibes : c'est une succession de brusques poussées de fièvre, émotions populaires redoutées des magistrats municipaux qui sont parfois les victimes de ces soudains changements d'humeur de l'électeur antibois. Un système politique se réduisant à un vaste réseau de clientèles devait offrir aux hommes une place de choix et la personnalisation de la vie politique restera un des éléments essentiels pour comprendre l'histoire d'Antibes.

S'il y a permanence des pratiques électorales, si le phénomène clientéliste perdure, il ne faudrait pourtant pas en conclure que la vie politique antiboise reste figée. Le profond renouvellement du personnel politique, le développement des partis, pratiquement inexistant dans la commune avant 1914, font de l'entre-deux-guerres une période de mutation politique et économique où l'héritage du passé annonce le devenir d'Antibes.

NOTES

- (1) Déclaration aux électeurs, Le Progrès, 4 mai 1929.
- (2) La subvention du carnaval n'a pas été renouvelée par la nouvelle municipalité.
- (3) Le Progrès, 4 mai 1929.
- (4) L'Avenir, 4 mai 1929.
- (5) Le Réveil, 4 mai 1929.
- (6) Cette dernière ne comprenait que deux membres, Jouvray et Ricca.
- (7) Rapport du sous-préfet, 12 mai 1929.
- (8) A.D., rapports de police, Corn. Pol. d'Antibes, 6 mai 1929, 3 M 303.
- (9) Idem.
- (10) Le Réveil, 22 novembre 1930.
- (11) L'Eclaireur de Nice, 6 décembre 1930.
- (12) Cité dans Le Progrès, 6 décembre 1930.
- (13) Cité dans le Progrès, 9 décembre 1930.
- (14) Idem.
- (15) Le Progrès, 6 décembre 1930.
- (16) Idem.
- (17) Le Progrès-, 9 décembre 1930.
- (18) L'Echo de Paris, 25 novembre 1930.
- (19) Le Réveil, 22 novembre 1930.
- (20) Le Progrès, 15 novembre 1930.
- (21) Le Réveil, 13 décembre 1930.
- (22) Idem.
- (23) Idem.
- (24) Le Courrier, novembre 1930.

- (25) Le Progrès, 28 novembre 1930.
- (26) Le Petit Niçois, 5 décembre 1930.
- (27) Idem.
- (28) Le Réveil, 6 décembre 1930.
- (29) Dans leur ordre du jour, les conseillers municipaux affirment réprover ces attaques et assurent le maire de leur fidélité.
- (30) Déclaration du Parti communiste à l'occasion des élections de Cannes-Antibes.
- (31) Le Progrès, 20 décembre 1930.
- (32) A.D., rapports de police, corn. pol. d'Antibes, 22 décembre 1930, 3 M 193.
- (33) Le Réveil, 20 décembre 1930.
- (34) Le Progrès, 27 décembre 1930.
- (35) Le Réveil, 27 décembre 1930.
- (36) A.D., rapports de police, 22 décembre 1930, 3 M 193.
- (37) Le Réveil, 10 octobre 1931.
- (38) Le Progrès, 17 octobre 1931.
- (39) Le Réveil, 10 octobre 1931.
- (40) Le Progrès, 17 octobre 1931.
- (41) Le Petit Niçois, 24 octobre 1931.
- (42) A.D., rapports de police, com. pol. d'Antibes, 12 avril 1932, 3 M 194.
- (43) Le Progrès, 14 mai 1932.
- (44) A.D., rapports de police, com. pol. de Cannes, 21 avril 1932, 3 M 194.
- (45) le Réveil, 30 avril 1932
- (46) Le Réveil, 23 avril 1932.
- (47) A.D., rapports de police, com. pol. d'Antibes, 23 avril 1932, 3 M 194.
- (48) Réunion électorale du 28 avril 1932 au Majestic à Cannes cité par le commissaire de police de Cannes, 28 avril 1932, 3 M 194.

- (49) Le Progrès, 14 mai 1932.
- (50) Réunion de Louis-Dreyfus à la Chambre syndicale des Maîtres coiffeurs et parfumeurs, 19 avril 1932.
- (51) A.D., rapports de police, 2 mai 1932, 3 M 194.
- (52) A.D., rapports de police, com. pol. d'Antibes, 7 mai 1932, 3 M 194.
- (53) Art. 2 : "sont réhabilités de plein droit tous commerçants qui antérieurement au 1^{er} janvier 1933 auront été déclarés, par le tribunal de commerce, en état de faillite ou de liquidation judiciaire".
- (54) Réunion publique du 3 octobre 1934 au Grand Théâtre, 3 M 230.
- (55) Profession de foi.
- (56) Le Messager d'Antibes, 21 novembre 1934.
- (57) Désistement de Charles Guillaumont en faveur d'Edouard Sartorio.
- (58) Appel du Comité Républicain Démocratique du Canton d'Antibes.
- (59) Le Réveil, 17 janvier 1931.
- (60) Idem.
- (61) Le Réveil, 11 avril 1931.
- (62) Lettre du Syndicat des contribuables, Le Réveil, 27 décembre 1933.
- (63) Le Réveil, 20 décembre 1933.
- (64) Le Réveil, 14 mars 1934.
- (65) Le Réveil, 14 mars 1934.
- (66) L'Avenir, 1er novembre 1924.
- (67) L'Avenir, 1er novembre 1925.
- (68) Idem.
- (69) Le Progrès, 20 décembre 1930.
- (70) Idem
- (71) Le Progrès, 30 mars 1935.
- (72) Le Messager, 28 avril 1935.

- (73) Le Progrès, 16 juin 1934.
- (74) Le Réveil, 11 avril 1934.
- (75) Réunion du Comité des chômeurs, 3 avril 1935.
- (76) Le Réveil, 7 août 1935.
- (77) Idem.
- (78) Lettre ouverte à M. Grec, octobre 1935.
- (79) Le Progrès, 18 avril 1936.
- (80) Idem.
- (81) Extrait de sa profession de foi.
- (82) Extrait de sa profession de foi.
- (83) Le Progrès, 17 avril 1936.
- (84) Réunion du 17 avril 1936, salle du Skating à La Bocca, 3 M 196.
- (85) Réunion publique salle du Sou des Ecoles à Cannes, avril 1936,3 M 196.
- (86) Réunion publique, Cannes, 24 avril 1936,3 M 196.
- (87) Sous-préfet, 4 mai 1936.
- (88) A.D., rapports de police, corn. pol. Cannes, 3 M 196.
- (89) Le Progrès, 2 mai 1936.
- (90) Le Progrès, 2 mai 1936.
- (91) Idem.
- (92) Idem.
- (93) Le Progrès, 9 mai 1936.
- (94) Idem.
- (95) Idem.
- (96) Le Progrès, 9 mai 1936.

- (97) G. Lefranc, Le mouvement socialiste sous la Troisième République, t. II, p. 336.
- (98) Le Progrès, 18 juillet 1936.
- (99) Idem.
- (100) Le Progrès, 17 octobre 1936.
- (101) Profession de foi du candidat, septembre 1937.
- (102) Le Progrès, 9 octobre 1937.
- (103) Idem.
- (104) Profession de foi du candidat, septembre 1937.
- (105) Le Progrès, 2 octobre 1937.
- (106) Profession de foi, octobre 1937.
- (107) En 1931, Pont était le candidat unique du parti radical et du parti socialiste.
- (108) A.D., rapports de police, com. pol. d'Antibes, 11 octobre 1937,3 M 256.
- (109) Le Progrès, 16 octobre 1937.

Mes Chers Concitoyens,

En me présentant à vos suffrages, j'ai conscience de remplir mon devoir de Français et de Patriote, restant ainsi fidèle à l'idéal de ma vie, dont la devise a toujours été : **« SERVIR ».**

Républicain national, candidat de Défense économique et paysanne, j'entends protéger d'abord les intérêts d'une France menacée à l'extérieur par le plus horrible des fléaux, "la Guerre" et, avec vous tous, je crie : **« A bas la Guerre! ».**

Il s'agit en outre, d'écarter à tout prix cet autre spectre qui menace l'existence même de notre pays : la guerre entre les citoyens ! Celle-là, comme l'autre, est hasseable et ceux qui aspirent à constituer le grand cartel des Français hostiles à la lutte fratricide des classes, **pourront toujours compter sur mon appui et mon dévouement sans limites.**

Dans le domaine des réalisations pratiques, je m'attaquerai au problème angoissant de l'heure : « la lutte à fond » contre le chômage et la misère ; retour à la prospérité de notre belle région, par un ensemble de mesures économiques et sociales que j'aurai l'occasion de vous exposer lors de la présentation de mon programme.

Vivant et travaillant depuis de longues années près de vous tous, commerçants, industriels, artisans, fonctionnaires et anciens combattants, qui êtes intéressés à cette reprise des affaires que vous appelez de vos vœux, j'entends vous aider à sortir de la situation lamentable qui est aujourd'hui la vôtre, et dont je saurai dénoncer et poursuivre les responsables.

Paysans ! Je suis des vôtres ! Je considère comme la fierté de ma vie de me compter dans vos rangs. Je connais vos besoins et je souffre des mêmes misères que vous. Ceci est un garant de l'énergie désespérée que j'apporterai à faire cesser les abus et à revaloriser les produits de notre sol.

La paix à l'extérieur dans la dignité et l'honneur.

La paix sociale à l'intérieur, l'union de tous obtenue par la réconciliation des citoyens qui gardent au cœur l'amour de leur pays. tels sont les premiers buts que je m'assigne. En m'aidant, vous vous aiderez !

Assez de turpitudes ! Assez de lâchetés ! Assez de défailances ! Je vous convie, en vous unissant sur mon nom, à retrouver la place que vous n'auriez jamais dû perdre.

Vive la France ! Vive la République !

Vive la Circonscription de Cannes-Antibes !

Albert THIERRY,

*Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre,
Colonel en retraite. - Horticulteur.*